

Harcèlement scolaire : Analyse phénoménologique du vécu et des stratégies parentales, de l'identification à la transformation des postures et la rupture institutionnelle

Auteur : Colleville, Noémie

Promoteur(s) : Garcet, Serge

Faculté : Faculté de Droit, de Science Politique et de Criminologie

Diplôme : Master en criminologie à finalité spécialisée en criminologie interpersonnelle

Année académique : 2025-2026

URI/URL : <http://hdl.handle.net/2268.2/26514>

Avertissement à l'attention des usagers :

Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.

Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.

DONNÉES ANONYMISÉES :

2. Retranscriptions

ENTRETIEN 1 : PARENT A

NOEMIE : Très bien nous allons commencer commencer, si vous êtes prêts.

PARENT A : Oui allons-y.

NOEMIE : Pour commencer j'aimerais savoir si vous élevez votre enfant seul ou en couple ?

PARENT A : On est séparés, on est divorcés avec sa maman.

NOEMIE : Et au moment des faits vous étiez divorcés ?

PARENT A : On était divorcés déjà.

NOEMIE : Ca faisait combien de temps que vous étiez divorcés au moment des faits ?

PARENT A : Au moment où on l'a découvert, c'était fin 2021. Donc ça faisait un peu plus d'un an qu'on était séparés avec sa maman. Et le divorce, ça faisait six mois qu'il était prononcé.

NOEMIE : Ok, pas de souci. Votre enfant, à l'heure actuelle, quel âge a-t-il ?

PARENT A : Aujourd'hui il a 17 ans et demi.

NOEMIE : Et au moment des faits ?

PARENT A : Il avait 13 ans et demi.

NOEMIE : À l'époque, quel métier est-ce que vous occupiez ?

PARENT A : Juste au moment des faits, j'étais sans emploi, entre deux boulots. Et sinon je suis directeur des opérations dans l'informatique.

NOEMIE : Très bien. Pas de souci. Donc votre niveau d'étude c'est ?

PARENT A : Plus de 5.

NOEMIE : D'accord. Est-ce que vous avez d'autres enfants ?

PARENT A : Oui, il y a un petit frère qui a à peu près trois ans de moins que lui.

NOEMIE : Donc c'est l'aîné. Ils étaient dans le même collège ?

PARENT A : Oui.

NOEMIE : D'accord. Maintenant j'aimerais savoir si vous aviez décelé des signes avant d'être mis au courant de sa situation.

Est-ce que vous avez vu des signes dans son comportement ? Quelque chose qui a pu vous alerter ?

PARENT A : On a pu voir des choses, j'ai pu voir des choses, mais qui ne nous ont pas alerté suffisamment je dirais. En fait la semaine avant que ce soit vraiment révélé, il avait eu du mal à dormir avant de partir au collège. Pour une fois, il n'était pas allé au collège et on avait discuté un petit peu à ce moment-là qu'il se faisait un peu embêter.

NOEMIE : D'accord du mal à dormir. Et comment est-ce que ça s'est fait cette découverte ? Est-ce qu'il est venu vous en parler ?

PARENT A : Non, il y a eu cette journée-là où tout d'un coup on a senti qu'il y avait une situation qui commençait à le gêner au collège. Donc à ce moment-là, j'avais discuté un peu avec lui ce jour-là et puis j'avais fait un message au collège pour dire qu'il y avait peut-être une situation à éclaircir avec un camarade, mais on ne posait pas la situation de harcèlement encore. La manière dont on découvrait ça, on parlait plutôt de... Oui, on n'avait pas posé ce mot-là encore. Ça ressemblait aussi à des chamailleries ou des choses comme ça. Et donc ça s'est révélé plutôt une semaine après parce qu'il avait fait une tentative de suicide. Et à ce moment-là, on s'est rendu compte que les choses n'étaient pas simplement de l'ordre de la chamaillerie, mais que c'étaient des choses qui étaient répétées, qui avaient donné une évolution de la situation pour arriver à cet appel au secours.

NOEMIE : D'accord, je vois. Quand la situation a été révélée, quand tout ça s'est passé, quel a été votre ressenti ? Qu'est-ce que vous vous êtes dit en tant que père par rapport à ça, la première émotion, la première réaction que vous avez pu avoir ?

PARENT A : Alors sur le coup, ça a été bien sûr de la peur. Parce que quand ça s'est révélé au travers d'une tentative de suicide, il est parti de la maison de sa maman. Voilà, il y a eu ça. Et je dirais que passer la peur une fois qu'on l'a retrouvée, la première chose qu'on ressent, c'est comment dire... c'est une forme d'incompréhension ou d'abattement en se disant comment j'ai pu faire pour ne pas le voir, pour ne pas m'en rendre compte que c'était à ce point-là.

NOEMIE : Oui vous vous êtes senti impuissant.

PARENT A : Oui, c'est ça. Il y a tout un ensemble de choses qui, tout d'un coup, s'est présenté, voire s'est écoulé, en se disant... Et plutôt très interloqué par la situation.

NOEMIE : D'accord, vous ne vous y attendiez pas du tout ?

PARENT A : On ne s'y attendait pas et lui-même... Alors c'est plus facile de poser ces mots-là maintenant parce qu'on en a parlé, mais lui-même avait essayé de faire en sorte de nous le cacher au maximum. Donc la première réaction, ça a été ça, un peu de l'incompréhension, de l'impuissance en se disant qu'est-ce qu'il se passe tout d'un coup ? Ça a été la première chose. Ce qui est venu ensuite, c'était plutôt de se dire qu'on n'a pas forcément se focaliser sur ce qu'on n'a pas vu ou raté, mais plutôt sur ce qui vient maintenant. Parce que l'urgence elle était là.

NOEMIE : Oui se focaliser sur quoi faire maintenant.

PARENT A : Oui c'est ça. Dans la réaction, dans les choses qu'on a fait tout de suite. Parler avec lui, essayer de comprendre, tout en lui laissant le temps. Il s'était passé quelque chose quand même de suffisamment grave pour savoir que s'il n'en avait pas parlé jusque là, potentiellement, il n'allait pas en parler tout de suite, tout livrer tout de suite. Comme ça s'est passé au travers de ça, il y a eu une première hospitalisation très rapide dans un service pédiatrique, où là, il a été pris en charge sur les aspects physiques, il allait très bien, heureusement, pour lui et pour nous, mais voilà une première évaluation à ce moment-là, et qui, par contre, au bout de cette première hospitalisation-là, a plutôt donné l'indication de se dire qu'une deuxième hospitalisation, derrière, dans une unité psychologique serait préférable pour aller détricoter tout ça.

Et dans la situation de parent, ce qui a été déterminant par rapport à cette mise en place d'hospitalisation, c'était que nous on prenne une place de parent et non pas de soignant. Justement, sur tout ce qui était soin, il était accompagné, il était pris en charge. Et donc nous, en tant que parent, on n'était pas là pour soigner. Là où forcément, dans la première réaction qu'on peut avoir, avant même qu'il ait la prise en charge médicale, la première réaction qu'on va avoir en tant que parent, c'est de vouloir le soigner. Lui dire qu'on va t'aider, on va t'accompagner sur cette situation-là.

NOEMIE : D'accord. Au final, c'est plutôt être un soutien et laisser les soignants de la cellule, comme vous disiez, psychiatrique le soigner et vous être un soutien parental.

PARENT A : C'est ça. Garder ce soutien-là. La révélation du harcèlement et cette situation-là a fait qu'on parlait de notre réaction au moment où ça a été révélé. Pour lui aussi, ça a été un choc. A aucun moment, il n'avait imaginé en arriver jusque-là dans sa situation. Et donc pour que tout ne s'écoule pas, parce que son hospitalisation a fait qu'il n'était plus scolarisé, etc. Il ne voyait plus ses copains. C'était une situation très difficile, parce que dans une unité psychiatrique, les 15 premiers jours, on avait zéro contact avec l'extérieur. Et puis il avait le droit de rentrer chez nous le week-end, que si ça allait bien. Et donc pour que tout ça ne s'écoule pas, nous l'enjeu a été de maintenir cet esprit de famille, qu'il sache qu'il a ses parents et qu'il a du monde derrière lui pour l'aider à surmonter la situation. Et effectivement, les médecins, psychologues, psychiatres, ont pris en charge l'aspect psychologique de la situation, en disant comment on va démêler tout ça et trouver un chemin.

NOEMIE : Et est-ce que vous avez contacté l'établissement pendant son hospitalisation ?

PARENT A : Oui, c'est une des premières choses qu'on a fait aussi. Comme la semaine d'avant, il y avait déjà eu un événement sur lequel j'avais fait un message. Ce message-là n'avait pas forcément été pris avec une grande priorité. Dès les événements, tout de suite, on a contacté le collège pour indiquer cette situation-là. On a tout de suite mis le harcèlement en évidence et le nom des responsables aussi en évidence. Et ça pour le coup comme au tout début, quand ça s'est révélé, on ne savait pas forcément qu'il allait être déscolarisé.

On s'est dit qu'il faut traiter cette situation-là de manière urgente.

NOEMIE : Est-ce que l'établissement a mis des choses en place après ça, de leur côté ?

PARENT A : Ils ont pris contact avec les élèves concernés. Au départ on a fait une réunion avec eux pour évoquer la situation de [nom de l'enfant]. Au départ, ce n'était pas forcément très évident pour eux de prendre la mesure de cette situation-là. Ils avaient tendance à minimiser un peu les choses en disant que c'était de la chamaillerie de collégiens. Et là où il a fallu insister, c'est dire que [nom de l'enfant] a fait une tentative de suicide, il est hospitalisé. Ce n'est pas une situation anodine. Après, il y avait aussi la position de l'établissement qui ne voulait..., pas étouffer l'affaire mais essayer de faire en sorte que ça fasse le moins bruit possible parce que ça ne fait pas bonne réputation que de dire dans un établissement qu'il y a des situations de harcèlement. A l'époque, on est un ou deux ans avant qu'il soit vraiment question de harcèlement à l'école, dans les médias. Aujourd'hui, c'est beaucoup plus connu et c'est bien. C'est une bonne chose.

A l'époque, il y a eu une certaine réticence à vouloir parler de cette situation. Ils ont vu les élèves en question. Il y en a un, ils étaient deux, il y avait un leader et puis un suiveur. Le suiveur a plutôt été épargné parce qu'il avait peu participé aux choses. Par contre, le principal responsable de la situation de harcèlement a été exclu de l'établissement pendant trois semaines. Il a été mis sous surveillance après.

NOEMIE : D'accord il y a eu des choses de mise en place au niveau des harceleurs. Vous ne savez pas s'ils ont mis une cellule anti harcèlement en place au sein de l'établissement ? Comme vous me dites qu'ils n'ont pas pris la situation, au début, avec priorité. Le harcèlement n'était peut-être pas une priorité pour eux ?

PARENT A : Non, ils ne l'ont pas fait de manière autonome. Ils l'ont fait parce que maintenant, les établissements sont obligés d'avoir un dispositif avec un référent harcèlement etc. Et ça, c'est ce qu'ils ont fait. Mais entre-temps, ils n'ont pas mis en place une structure particulière pour ça quoi.

NOEMIE : Au début, quand ils ne prenaient pas la chose au sérieux, quand ils ont essayé de minimiser la situation de votre fils, quel a été votre réaction ?

PARENT A : C'est ce que je disais tout à l'heure. Quand je dis on, c'est parce que j'inclue sa maman aussi. Ce genre de situation-là, nous, on est assez déterminé. Par rapport au fait qu'ils aient pu vouloir minimiser les choses, on est assez factuel vis-à-vis d'eux en disant non là, pour le coup, c'est un refus de notre part et une obligation pour eux de prendre en compte la mesure de la situation. C'est de l'insistance quoi, on a insisté.

NOEMIE : Est-ce que vous avez reçu un soutien des enseignants qui étaient proches ou d'autres parents d'élèves qui ont pu apprendre la situation ?

PARENT A : Alors, côté établissement, oui. On a quelques enseignants qui, comme le petit frère était au collège aussi, qui se sont inquiétés d'apprendre des nouvelles, etc. [nom de l'enfant] a été déscolarisé, mais pour autant, il a gardé un lien avec l'établissement où on a voulu conserver un minimum de scolarité.

Donc, on demandait aux enseignants de mettre les cours sur Internet, etc. Ceux qui ont fait cette démarche-là, souvent, étaient ceux qui avaient de l'empathie pour la situation de [nom de l'enfant] et qui prenaient des nouvelles. En termes de parents d'élèves, ça a été uniquement les parents des amis de [nom de l'enfant] qui ont eu connaissance de la situation, et notamment ont participé aux recherches quand il avait fugué. Donc, on a eu quelques parents par contre, on a des parents avec qui les ponts ont dû se couper à un moment donné, parce que leur propre enfant était très marqué par la situation. On le comprend bien. Et donc, à un moment donné, il a fallu qu'eux-mêmes éloignent leur enfant du traitement de la situation de notre fils.

NOEMIE : Ok, je vois. Pour les épargner, pour les protéger, eux

PARENT A : Oui, c'est ça.

NOEMIE : Vous m'avez dit que votre enfant a été déscolarisé. Est-ce qu'il l'a repris l'école après ? Et est ce si oui est ce qu'il a été rescolarisé dans un autre établissement, ou dans le même ?

PARENT A : Alors, lui, il était en troisième, en fait, à l'époque. Donc, c'est arrivé au mois de décembre tout ça, à Noël. Donc, à partir de janvier, il a été déscolarisé. Juste à la fin de l'année, il est juste retourné au collège, en fait, pour passer son brevet. Et par contre, le lycée après, pour lui, c'était hors de question d'aller

dans un lycée dans la commune où on habite, en fait. On habite [nom de la commune], c'est une commune qui fait 20 000 habitants, à peu près. Il y a deux lycées, un privé, un public. Pour lui, c'était hors de question d'aller dans un lycée sur [nom de la commune], parce qu'il voulait être sûr de ne pas recroiser, en fait, les personnes qui l'avaient harcelée. Donc, il est parti au lycée sur [nom d'une autre commune], en fait, en internat, où là, en fait, sur la situation, sur la relation avec les autres élèves, ça se passait très bien.

Il n'y avait jamais eu de question de harcèlement, d'être embêté, etc. Par contre, lui, il a gardé quand même une certaine phobie de la foule, de la classe, de cet environnement-là. Donc, la première année de lycée, et puis comme il n'avait pas fait complètement tout son chemin pour être mieux, la première année de lycée, en fait, en internat, elle a été un peu compliquée.

Il y a eu pas mal d'absences encore. Il y a eu un peu d'hospitalisation, etc. Donc, du coup, il a dû redoubler sa seconde. La deuxième seconde, on ne l'a pas fait en internat. Il l'a fait en mode externe, mais hybride. C'est-à-dire qu'il allait au lycée le matin et il rentrait tous les midis puisqu'il y avait à peu près une heure et quart, une heure et demie de trajet pour aller au lycée à chaque fois. Et l'après-midi, il faisait le reste des cours à la maison.

NOEMIE : Ok. C'était déjà mis en place ce système par l'établissement ? Ou vous avez fait une demande particulière pour ça, pour les cours à la maison ?

PARENT A : Non. C'est une demande particulière qu'on a faite en faisant constat que la première année de seconde avait été compliquée. Et la première semaine de la deuxième année de seconde repartait de manière très compliquée aussi. En échangeant avec l'établissement, on a construit ce mode de fonctionnement-là. Donc, là, il a fait sa deuxième seconde en mode hybride. Et finalement, depuis la première, donc depuis cette année et pour l'année prochaine aussi, il est passé en enseignement complètement à distance.

NOEMIE : D'accord. Tout à distance. Ok.

Est ce qu'il y a eu un suivi psychologique pendant ou après son hospitalisation ?

PARENT A : Oui. Tout ça a duré pas loin de trois ans. Aujourd'hui, il n'a plus aucun suivi. Par contre, il a été hospitalisé pendant six mois. Après, pendant un an et demi à peu près, il y a eu quelques nouvelles phases d'hospitalisation. Sur des séjours plus ou moins longs, le fait est que soit c'était lié à d'autres tentatives de suicide qu'il a pu faire, soit aussi une des réactions qu'il a pu avoir derrière le harcèlement, c'est qu'il s'est mis à faire de l'anorexie. Et donc, en fonction des phases anorexiques qu'il a fait, des fois ça a nécessité d'être hospitalisé. Il y a eu des périodes où il a été hospitalisé pendant 15 jours, 3 semaines. Il y a eu une autre phase sur la deuxième seconde, il y a eu des phases où c'était pas forcément enfin c'était pas de l'anorexie, c'était pas autre chose mais en fait c'était des phases assez longues où il a été malade, potentiellement avec une source psychologique qui l'a éloigné des cours.

Pendant tout ce temps-là, il a eu un suivi psychologique à l'unité psychiatrique d'abord où il était. Après, il y a eu une prise en charge à ce qu'on appelle la CMP. C'est un dispositif départemental, c'est organisé au niveau des départements. C'est le centre médico-psychologique. Il y a des CMP qui sont disséminés comme ça, à différents endroits du département, tout simplement pour assurer une présence de suivi psychologique et psychiatrique dans les différentes régions des départements, et pas uniquement là où il y a un hôpital psychiatrique. Il y avait la psychologue à l'hôpital psychiatrique qu'il voyait à peu près toutes les semaines, puis après on allait passer à tous les 15 jours à l'hôpital.

Il y a eu la psychiatre qui voyait avec des fréquences différentes à la CMP. Il y a eu un peu de suivi au niveau diététique pour l'anorexie. On a été en contact aussi avec un centre des addictions à [nom d'une commune], rattaché à l'hôpital, parce que l'anorexie est une addiction. Après, on a cherché d'autres choses plus spécifiques. On est allé chercher du côté des énergéticiens, magnétiseurs. Il a fait aussi, par l'hôpital à [nom d'une commune], des séances d'EMDR (Eye Movement Desensitization and Reprocessing / Désensibilisation et Retraitement par les Mouvements Oculaires) spécifiques.

NOEMIE : D'accord. Il y a eu plusieurs heures de suivi. Est-ce que vous avez senti que ça allait aider ?

Vous m'avez dit que ça a duré 3 ans, tous ces suivis.

PARENT A : Oui c'est ça 3 ans.

NOEMIE : A quel moment avez vous vu une amélioration ? Est ce que c'était constant ?

PARENT A : Non, on était conscient que c'était un cheminement long. Il ne s'agit pas simplement de se dire..., et c'est ça aussi le témoignage qu'on peut apporter en tant que parent, on est deux parents qui n'avons pas réagi de la même manière. On n'a pas les mêmes caractères. La maman de [nom de l'enfant] s'imaginait de manière inconsciente que les problèmes qu'il avait pu avoir sur le harcèlement et après sur l'anorexie, c'était des choses qui pouvait se guérir par un médicament ou en décidant d'aller mieux. L'anorexie, si tu veux aller mieux, bah tu manges et ça va mieux. Ce qu'il faut prendre en compte c'est que ceux sont des traitements qui sont très longs car ce ne sont pas des choses qu'on peut décider. Il faut que la personne concernée, en l'occurrence [nom de l'enfant], arrive à déclencher les mécanismes cérébraux qui vont lui faire dire que oui effectivement il faut qu'il mange. Mais il faut que ce soit instinctif et naturel et pas quelque chose forcé comme un médicament. On a assez rapidement compris qu'on s'orientait dans un temps qui serait assez long. Au final, ça a duré bien 3 ans avec tous ces rythmes-là, tous ces rendez-vous-là à faire. Tous les hauts, les bas, c'est-à-dire des phases où ça va mieux, etc. Et puis tout d'un coup, une phase anorexique de crise aiguë. Et là, c'est l'hospitalisation.

NOEMIE : Et vous, pendant tout ce temps, vous avez vécu ça comment ?

PARENT A : Ce n'était pas simple. Moi, j'ai vécu les choses pour résumer, en tant que père, j'ai fait le constat après, je savais que ma place était auprès de mon enfant. Il y avait quelque chose de limpide pour moi là-dessus. Je pouvais me poser des questions sur mon travail, est-ce que mon travail me plaît. On peut se poser des questions sur la personne avec qui je vis, est-ce que ça me plaît, etc. S'il y a un endroit et un truc qui était indiscutable, c'est que mon enfant, je devais faire ce qu'il fallait pour pouvoir l'accompagner du mieux possible là-dessus. J'ai vécu ça de différentes manières. Pendant pas mal de temps, j'ai arrêté de travailler pour être avec lui. À un moment donné, j'avais commencé un nouveau travail. Au bout d'un mois, je suis allé voir mon chef. J'ai arrêté de travailler, j'ai profité d'être avec lui. De temps en temps, quand je voyais que ça allait un peu mieux, et parce que j'avais besoin aussi d'avancer, de travailler, etc. De temps en temps, je reprenais à travailler. Il y a eu des phases où j'ai repris à travailler, où j'ai repassé les entretiens, des choses comme ça. À un moment donné, j'ai commencé un job qui était très bien. Au bout d'un mois, [nom de l'enfant] a fait une crise d'anorexie assez forte. Il a fallu que j'arrête ce boulot-là du jour au lendemain, quasiment. Il y a eu toute cette phase-là. En tant que parent, il y a forcément des moments où l'on se dit « qu'est-ce que j'ai raté pour ne pas voir la situation qu'il y avait eue ? », mais aussi « qu'est-ce que je peux avoir raté quand même dans l'éducation, dans les choses que je lui ai apprises pour ne pas savoir comment réagir à cette situation. ». Comme je le disais tout à l'heure, c'est naturel de se poser la questions. Après, l'important c'est plutôt de se dire « ok, qu'est-ce qu'on fait maintenant ? »

NOEMIE : Oui, il faut se poser des questions, mais il faut penser au « après », à comment aider l'enfant.

PARENT A : Oui. Et puis, sans vouloir se jeter des fleurs, on pense quand même que, et ça nous a été confirmé, notre fils était dans un environnement familial qui était sain, avec des bons principes d'éducation et la situation était juste bien trop hors des clous, pour qu'il puisse facilement réagir à ça.

NOEMIE : Je vois. Tout à l'heure, vous m'avez dit que ça le pesait encore à l'école, qu'il avait toujours des traumatismes, donc vous avez mis en place un système de scolarité matin à école et après-midi à la maison. Au niveau de son entourage, au niveau de ses amis, est-ce qu'il a repris contact avec des amis ? Est-ce qu'il a réussi à se refaire des amis ? En fait au niveau social comment ça allait ?

PARENT A : En fait, du collège, il n'a gardé quasiment aucune relation. Il y avait deux copains avec qui il était parti en internat au lycée, avec qui il s'entendait bien, mais comme il est passé dans un mode hybride, et après il est complètement sorti du lycée, c'est des gars avec qui aujourd'hui il a peu de contacts, il se parle un peu de temps en temps sur le réseau, mais il ne se voit même pas. Là, plus récemment, il a repris contact avec un autre copain. Il a passé son permis, le copain aussi, ils habitent à 5 kilomètres l'un de l'autre, donc il a repris contact là-dessus. Après, lui, [nom de l'enfant], c'est un enfant qui est hypersensible et HPI, donc dans sa relation avec les autres, c'est plutôt de la relation de surface, il n'y a pas forcément la profondeur de relation intime, il ne développe pas forcément ça. Il va discuter avec tout le monde, il n'y a pas de soucis, mais globalement, les gens sont de passage.

NOEMIE : HPI, c'est haut potentiel intellectuel, on est d'accord ?

PARENT A : Oui, c'est ça.

NOEMIE : En quelques mots vous pouvez nous expliquer ?

PARENT A : En fait, ça fait que, justement, dans sa manière de voir les choses, de toute façon déjà très jeune, il a toujours été plus intéressé pour discuter avec les adultes que discuter avec les enfants. Du coup, ça peut le distinguer un peu des autres enfants à ce moment-là. Ça amène justement une hypersensibilité, c'est-à-dire que les réactions émotionnelles peuvent être très très fortes, et ça, il en a eu aussi l'expérience en primaire. Là, on a parlé principalement depuis tout à l'heure de l'harcèlement qu'il a eu au collège, mais pour le coup, il y a des événements précédents au primaire également qu'il a ressentis comme tels. Donc, ça fait que, effectivement, dans son fonctionnement, quand on lui pose une question ou quand on échange avec lui, il va sur un problème, il va avoir la solution directement, et pas forcément avoir tout le cheminement, et de temps en temps, par rapport à quelqu'un qui n'a pas forcément la même manière de fonctionner, ça peut le différencier. Donc, ça va étonner, ça peut créer de la jalousie.

C'est ce qui s'est passé au niveau du harcèlement au collège finalement. C'est-à-dire que le garçon qui l'a harcelé lui répétait sans arrêt que [nom de l'enfant] était nul ou gros, etc., mais tout simplement parce que c'était une expression de jalousie, parce que [nom de l'enfant] avait des résultats et des facilités au collège que ce garçon-là n'avait absolument pas. Et donc, du coup, il l'a pris en tête de Turc pour ça. Donc, c'était ça. Et puis, effectivement, au niveau du travail de ses émotions, [nom de l'enfant] savait très mal les interpréter. C'est pour ça qu'il n'en a pas parlé pendant qu'il se sentait harcelé.

C'est-à-dire que, finalement, en fait, pas à l'aise avec la gestion de ses émotions, de sa crainte, de ses peurs, de sa tristesse, plus le fait que cette situation de harcèlement lui fasse perdre confiance en lui en disant « t'es nul, t'es gros, etc. », en fait, ça a fait que ça, il ne savait pas l'exprimer. Et ça a été un des accompagnements... Ah, je n'ai pas parlé de la psychomotricienne aussi tout à l'heure, il a été accompagné aussi par une psychomotricienne, et notamment sur la reconnaissance et la gestion de ses émotions. Le premier diagnostic qu'il a fait avec la psychomotricienne et avec l'espace où il a fait l'EMDR et la prise en charge pour les addictions, etc. Le premier diagnostic qu'ils ont fait à ce moment-là, c'était qu'il lui présentait des émotions et il était incapable de savoir les reconnaître et de les décrire.

NOEMIE : Son harcèlement en primaire, il vous en a parlé ou vous vous en êtes rendu compte ?

PARENT A : À l'époque, on en avait parlé à l'école, mais on avait traité avec l'école dans le sens où ce n'était pas allé trop loin sur cette situation-là et on avait réglé dans le cadre de l'école à ce moment-là.

NOEMIE : D'accord, ça s'était réglé avant de devenir tragique, vous avez réglé ça assez vite ?

PARENT A : Oui, c'est ça.

NOEMIE : À l'heure actuelle, vous m'avez dit qu'il a 17 ans et ça fait 3-4 ans que...

PARENT A : Ça fait 3 ans et demi que nous, la situation avait été révélée.

NOEMIE : D'accord. Et aujourd'hui, ça va mieux ?

PARENT A : Bien. On peut dire bien.

NOEMIE : Et vous, vous vous sentez comment maintenant ?

PARENT A : En fait, bien et soulagé, c'est-à-dire qu'effectivement, lui, il y a eu cette progression-là et donc forcément, en tant que parent, c'est une préoccupation de tous les jours de s'assurer que son enfant puisse évoluer et aller de mieux en mieux. Le but pour nous, c'est qu'il arrive dans une situation où il peut évoluer tout seul, en autonomie et être prêt pour affronter d'autres choses de la vie. Aujourd'hui, je suis soulagé par rapport à ça, dans le sens où je vois effectivement qu'il va bien, il a réussi à surmonter tout ça, il l'a même retourné, parce que je crois que c'est comme ça que vous êtes entré en contact avec nous, c'est qu'il a créé une association et une plateforme pour favoriser le signalement de situations de harcèlement. Donc, il a complètement retourné le truc. Et aujourd'hui, il n'a plus aucun suivi médical par rapport à sa situation. On est vigilant à ce qu'il n'y ait pas de signaux de rechute, etc.

Après, les situations de harcèlement n'ont pas nature à se représenter normalement, parce que d'une, il n'est plus dans un établissement, deux, on sait aussi qu'à 17 ans, la maturité qu'il peut y avoir, même dans un lycée, est complètement différente de celle qu'il peut y avoir dans un collège. Et puis, le fait qu'il n'y ait plus ce suivi médical, avec des rendez-vous un peu partout, tout le temps, pour moi, ça m'a redonné énormément de disponibilité et de liberté. Le dernier point sur lequel je peux poser un constat, c'est que cette aventure qu'on a vécu pendant trois ans avec [nom de l'enfant], a fait qu'on s'est beaucoup

rapprochés dans le lien entre père et fils, et que ça nous a amené l'opportunité d'avoir des discussions entre nous sur son ressenti, sur le mien aussi, en tant que père célibataire, sur la gestion des différentes situations, etc.

Et finalement, ça nous a donné l'opportunité d'avoir cette discussion-là, avec une profondeur qu'on n'aurait certainement pas eue, finalement, s'il n'y avait pas eu d'événements avant.

NOEMIE : D'accord, je vois. Est-ce que vous avez changé votre approche éducative envers [nom de l'enfant] et votre second fils ?

PARENT A : Dans la relation aussi, parce que c'est pareil, avec son petit frère, lui, il a été spectateur de toute cette situation-là, mais spectateur-acteur, c'est-à-dire qu'il a subi toute cette période-là, toute l'attention qu'on a dû donner à son grand-frère, etc. Il a fallu ne pas le déconsidérer. Lui rappelé que lui aussi il avait sa place dans la famille, et qu'en tant que parent, il n'y avait pas d'enfant privilégié l'un par rapport à l'autre. Donc qu'est ce qui a pu changer ? Du coup, on a eu beaucoup de discussions aussi avec le petit frère. De la même manière, ça nous a certainement rapprochés aussi, et ça a amené aussi des discussions qu'on n'aurait pas eues autrement.

Si il y a peut-être un point qui a pu changer dans ma manière de les éduquer, ça a été de l'ordre de deux choses. D'une, comme on est des parents divorcés, et qu'on n'a pas forcément réagi de la même manière pendant toute cette période-là, bah de temps en temps, il a pu arriver que je me désolidarise un petit peu de la position de la maman. Parce que j'ai ma propre manière de voir les choses.

Et de ce point de vue-là, dans le changement d'éducation que j'ai pu avoir, ça a été d'insister encore plus fort sur le fait que je les mettais dans une situation en leur disant « je vous fais confiance pour faire ceci ou cela ». Quitte à ce qu'ils expérimentent eux-mêmes des choses, quitte à ce qu'ils rencontrent des difficultés, voire qu'ils fassent des erreurs, sans les mettre en danger non plus, mais qu'ils se fassent leur propre expérience de ça, et qu'ils se disent qu'ils ont la confiance et l'autonomie que je leur laisse pour le faire, et ils auront aussi l'accompagnement si ça ne va pas derrière. Mais ils vont découvrir les choses et faire leur propre idée par rapport à ça.

Là où ça vient un peu de justement, à un moment donné, quand on s'est posé la question de « est-ce qu'on avait raté quelque chose vis-à-vis de [nom de l'enfant] ? » c'est peut-être plus le truc de se dire qu'on l'a peut-être trop protégé à un moment donné par rapport aux difficultés qu'ils pourraient rencontrer.

NOEMIE : D'accord. Donc vous vous êtes plutôt dit « on vous laisse faire vos expériences » en les protégeant toujours mais sans surprotégées.

PARENT A : C'est ça. Tout simplement aussi parce que, je pense pour [nom de l'enfant], comme lui était en perte de confiance, on parlait du rôle qu'on avait en tant que parent vis-à-vis des soignants. Notre rôle en tant que parent, c'était justement de lui apporter cette confiance-là, que lui puisse se dire qu'il était en déficit, qu'il ai un cocon dans lequel ils se disent « ok, il y a des gens qui me font confiance, mes parents me font confiance » même quand il ne va pas bien, même quand il fait des crises anorexiques, etc.

Moi, le message que je lui ai répété, c'est « j'ai confiance, je sais que tu vas sortir de là, je sais que tu vas trouver le chemin à un moment donné, et ok, tu ne veux pas manger aujourd'hui, tu ne vas pas manger demain, etc. Mais je sais qu'à un moment donné, j'ai confiance en toi, tu vas trouver le déclic qui va te permettre de le faire. Et si tu ne le trouves pas tout de suite, ma confiance, tu l'as, donc je suis avec toi.

NOEMIE : D'accord, je vois. Vous m'avez dit que son jeune frère a été un peu acteur et observateur de tout ça, est ce que ça a eu un impact sur leur relation, ou lui, sur ses émotions à lui ? Et quel genre d'impact ça a pu avoir ?

PARENT A : Lui, il était beaucoup plus jeune.

NOEMIE : Il n'a peut-être pas eu conscience de tout ce qui s'est passé ?

PARENT A : Si, parce qu'il a à peu près les mêmes capacités que son frère. Donc, il a bien compris tout ce qui se passait. Et surtout, c'est lui qui a découvert, le soir où [nom de l'enfant] est parti de la maison, c'est lui qui a découvert ça en premier. Donc, lui, il a été aussi extrêmement choqué par cette situation-là. Après, il l'a vécu d'une manière différente. Soit parce qu'effectivement, à un certain moment, on n'était pas forcément toujours disponible de la bonne manière qu'il fallait.

Soit parce que lui aussi, en fait, il a travaillé le truc. Il s'est énormément inquiété pour son frère. Des fois, même peut-être à outrance, parce que justement, son frère a été pris en charge et que ça n'avait pas lieu d'être.

Donc, il a aussi vécu tout ça avec en plus une difficulté, par contre, liée à sa jeunesse, qui était de savoir comment l'exprimer. Donc, ça, c'était plus compliqué. Et puis, petit à petit, justement, il a commencé à pouvoir mieux l'exprimer, parce qu'on discutait davantage. Il a aussi eu un peu de suivi psychologique de son côté. Et puis, petit à petit, je les ai amenés à pouvoir en échanger entre eux, de cette situation-là. De la même manière que j'ai pu discuter avec [nom de l'enfant], sur mon ressenti en tant que parent de la situation, des choses à gérer, etc., et qu'on échangeait sur la situation de [nom de l'enfant], et bah la situation avec le petit frère, le mieux, c'était qu'ils puissent en échanger aussi entre eux, que [nom de l'enfant] prenne conscience que ce qu'il était en train de vivre, ce n'était pas indifférent pour son petit frère. Son petit frère voulait dire à [nom de l'enfant] qu'il l'aimait, qu'il s'inquiétait beaucoup, mais qu'il ne savait pas forcément le faire.

On a eu des échanges à trois, régulièrement, comme ça.

NOEMIE : D'accord. Je repense à une question que je ne vous ai pas posé, est-ce que, par hasard, vous avez eu des contacts avec les enfants ou les parents des harceleurs ?

PARENT A : Pas du tout.

NOEMIE : Non ?

PARENT A : Pas du tout, jamais.

NOEMIE : Parce que vous ne le vouliez pas ou parce que ça ne s'est pas présenté ?

PARENT A : En faites quand on avait échangé avec le collègue à ce moment-là, on avait indiqué qu'on était ouverts à un échange, à une discussion pour poser les choses. Ça ne s'est pas présenté. Ils n'ont pas fait la démarche de ce sens-là. Le collègue nous avait laissé entendre que de toute façon, le collégien en question, ça faisait quelques mois qu'il posait quelques problèmes au collège. Et quand on a évoqué cette situation-là, le collègue nous a dit qu'il allait falloir qu'on ait une discussion avec l'élève, mais qu'il allait aussi falloir qu'on fasse de l'éducation vis-à-vis des parents là dessus.

Ça ne s'est jamais présenté. On ne s'y attendait pas spécialement, de toute façon. Je ne sais pas si on aurait apprécié, mais ça ne s'est pas fait.

La seule chose qu'on sait, c'est que le jeune, les deux, mais surtout le harceleur, parce que celui qui suivait très rapidement est tombé des nues en apprenant la situation. Lui, il a dit qu'il ne voulait absolument pas que ça arrive jusqu'à là. Le harceleur principal, plus tard, a émis des excuses envers [nom de l'enfant]. Mais voilà, c'est tout.

NOEMIE : Et en tant que père de [nom de l'enfant] qu'est ce que vous avez ressenti quand cet enfant est venu s'excuser.

PARENT A : Je dirais que c'était la moindre des choses.

NOEMIE : Donc vous avez plutôt eu une bonne réaction ?

PARENT A : Non, en fait, c'est aussi la manière dont j'ai accompagné [nom de l'enfant]. Garder de la colère n'aurait pas été bon. On sait très bien qui a fait quoi et qui est responsable de quoi.

Maintenant, dans la situation où [nom de l'enfant] se trouvait, c'était un combat de [nom de l'enfant] contre lui-même. Ne pas garder de l'animosité, etc encore une fois, le sujet, c'était la confiance.

Tout l'accompagnement que j'ai pu avoir avec lui à ce moment-là, c'était de lui dire que ce gars-là a fait ça parce qu'il est jaloux de toi. Parce qu'il ne sait pas comment réagir, parce qu'il peut avoir d'autres problèmes, etc mais ça, c'est sa situation. Maintenant, focalise-toi sur ta situation, sur ce que tu veux faire, et ta confiance en toi. Ta vie ne tournera pas autour de ce gars-là. Tu n'as pas besoin d'attendre ses excuses, pour aller mieux. Et malheureusement, dans les choses que je lui disais, en plus des situations de ce type-là, alors pas forcément aussi fortes, mais des situations de ce type-là, de quelqu'un qui est jaloux de toi, de quelqu'un qui a quelque chose contre toi, etc., tu ne pourras pas l'éviter dans le reste de ta vie.

NOEMIE : Oui donc c'était bien de s'excuser mais vous ne l'attendiez pas forcément. L'objectif c'était de penser au futur de [nom de l'enfant] et de l'aider.

PARENT A : C'est ça.

NOEMIE : Avec le recul, maintenant, est-ce que vous auriez fait quelque chose de différent, que ce soit avant ou après la situation la découverte de la situation de harcèlement de [nom de l'enfant] ? Que ceux soit quelque chose que vous aviez/auriez pu dire ou faire ?

PARENT A : Hormis toujours le point d'interrogation qu'il y a sur « est-ce que j'aurais pu identifier la situation avant et traiter ça différemment pour éviter que ça en arrive jusque-là ? » On peut toujours mieux faire, oui. Maintenant, se remettre en question de manière trop profonde par rapport à ça, non, parce que l'idée, c'est d'avancer.

Et puis, force est de constater que sur les trois ans qui se sont passés, on a fait notre maximum, on a fait ce qui nous semblait bien et ça a fonctionné pour [nom de l'enfant].

NOEMIE : Vous m'avez dit qu'il avait créé une association. Concrètement, elle consiste en quoi ? C'est pour les parents, c'est pour les enfants ?

PARENT A : C'est pour les enfants. C'est pour ça que je suis content qu'on échange. On part aussi du principe que cette histoire, il faut qu'elle nous serve, plutôt que ce soit un poids.

On part aussi du principe que cette histoire, elle doit nous servir. Elle nous sert individuellement, mais par contre, peut-être qu'elle peut servir à d'autres. [nom de l'enfant], là-dessus, il a dit « moi, qu'est-ce qui m'a manqué au moment où je me faisais harceler, pour pouvoir le signaler ? ».

Il a créé une plateforme internet qui permet de signaler en tant que victime ou témoin une situation de harcèlement, de manière anonymisée dans la plateforme, pas anonyme au moment où on vient déclarer, mais après, c'est traité de manière anonyme. Cette plateforme, une fois qu'on reçoit un signalement, ça nous permet de contacter les établissements concernés pour faire état de la situation avec le niveau d'anonymisation nécessaire et s'assurer que la situation soit prise en compte dans l'établissement.

L'association traite cette partie-là en plus de sensibiliser sur ces situations de harcèlement, sur les différents moyens de pouvoir traiter cette situation-là, avec les référents, avec les numéros qui sont mis en place par le gouvernement, etc.

Donc, ça, c'est la partie que [nom de l'enfant] a faite. Et puis moi je me posais la question de savoir comment, moi, en tant que parent, je pouvais apporter un témoignage dans le vécu de cette situation-là.

Quand on a reçu votre sollicitation, on s'est dit que c'était un premier élément.

NOEMIE : Ah oui vous avez un rôle aussi dans cette association.

PARENT A : Oui, parce que ça fait partie.. alors c'est quelque chose que [nom de l'enfant] a créé. On pense quand même, en tant que parent, que c'est aussi quelque chose qui continue de l'accompagner dans sa rémission. Et donc, on veut l'emmener au bout là-dessus. Et en tant que parent, c'est notre rôle aussi de pouvoir accompagner nos enfants dans la réalisation de leurs projets. Donc, lui, il est président de l'association. Sa mère est trésorière et moi, je suis secrétaire.

NOEMIE : C'est quelque chose de familial.

Et donc quand vous avez des enfants qui ont subi ce harcèlement, qu'est-ce que vous donnez comme conseil aux parents ? Ou quel conseil vous pourriez donner ?

PARENT A : La première chose, c'est de faire en sorte que leur enfant soit pris en charge déjà et qu'il aille parler aux personnes nécessaires pour ça. Et après, en tant que parent, le conseil que je donne, c'est effectivement de garder sa place de parent et de ne pas vouloir être soignant, ce qu'on a évoqué tout à l'heure. Je pense que ça, ça nous a aidé énormément dans la relation avec [nom de l'enfant] pour garder ce lien-là. Et puis, en termes de charge mentale pour nous, c'était déjà très largement suffisant dans ce mode-là, mais si en plus, on avait dû s'occuper et essayer de chercher des solutions pour le soigner, ça aurait été très compliqué. Évidemment, pour nous en tant que parents, il y a des hauts et des bas aussi. Ça veut dire que là où on dit qu'il faut que l'enfant soit pris en charge, que nous prenons notre place, de temps en temps, on peut avoir besoin aussi d'avoir de l'accompagnement ou du soutien ou simplement des phases de soupape pour pouvoir relâcher un peu.

Moi, de temps en temps, ça m'est arrivé d'aller discuter avec une psy de la situation ou avec des amis pour pouvoir évacuer ça. Ou aussi, de temps en temps, de me dire qu'à un moment donné, j'ai le droit en tant que parent aussi d'avoir ma vie et de me faire une journée au spa pour me détendre. Je parlais tout à l'heure de la relation avec [nom de l'enfant]. Ça, c'est des choses qu'on s'est dit explicitement à certains moments, de se

dire « je suis là tout le temps mais il faut que tu acceptes qu'à un moment donné, papa aussi a besoin d'avoir cet espace-là ». C'est plutôt ces conseils-là que je donne. Même si on est divorcé, on a quelque chose qui nous aide énormément avec sa maman c'est qu'on s'entend très très bien. C'est un facteur aussi. Ça joue aussi énormément, de pouvoir se parler et s'entendre bien pour gérer les situations, même si on a un vécu différent de la situation.

Pour le coup, [nom de l'enfant], dans son parcours de soins et d'hospitalisation, il a rencontré d'autres enfants qui pouvaient traverser des situations similaires, mais pour qui l'environnement familial était très loin d'être aussi soudé et solide. On voyait bien que le chemin de rétablissement était beaucoup plus compliqué.

NOEMIE : Donc ça vous a plus soudé avec votre ex-femme mais votre relation avant cette histoire était déjà saine ?

PARENT A : Oui, ça se passait bien avant. C'était tout à fait ça, oui. J'ai dit que ça nous a plus soudé. Oui et non. On s'entendait déjà très bien avant. On s'est séparés en bons termes.

Ça nous a soudés dans le sens où vivre cette expérience-là qui est difficile, comme d'autres peuvent vivre des situations compliquées ensemble, forcément ça sert les liens parce qu'on sait qu'on a traversé quelque chose de très compliqué sur lequel de temps en temps il a fallu qu'on se repose l'un sur l'autre, etc.

NOEMIE : J'ai une dernière question à vous posez. Selon vous, qu'est-ce qu'il faudrait changer dans le système scolaire pour mieux prévenir et gérer le harcèlement ? Il y a déjà vis-à-vis de l'association de votre fils, cette question qui s'est posée, mais au sein des établissements même ?

PARENT A : Le lien avec l'association, c'est vraiment qu'il y ait une meilleure communication auprès des élèves pour dire que le harcèlement ça existe, cette situation-là ça existe, c'est pas normal, donc vous avez le droit d'en parler. Et vous avez différents moyens d'en parler qui sont à votre disposition, c'est ce qu'on veut faire dans les collèges, pouvoir mettre des affiches pour parler de l'association et de la plateforme qu'il y a mis en place, et pas seulement rappeler tous les autres numéros. Donc ça c'est une première chose dans le système scolaire, ça va être compliqué, après on rentre dans des grands débats, de savoir si l'école doit avoir un rôle d'éducation vis-à-vis des enfants, vis-à-vis des situations de harcèlement, évoquer le respect, je vais laisser les députés débattre là-dessus sur le contenu des programmes, mais au moins être vigilant sur le fait que maintenant, pour les jeunes dans les écoles, ils peuvent parler, ils peuvent aller évoquer leur situation, normalement chaque établissement est censé avoir un référent en harcèlement aussi, tout ça maintenant, il y a des processus qui se sont mis en place, et c'est surtout qu'il faut donner la confiance aux jeunes, de savoir qu'il y a quelque part forcément un média qui lui permet d'exprimer sa situation. Et puis peut-être la deuxième chose qu'on pourrait faire aussi derrière, c'est en parler aux parents. Notamment dans les associations de parents d'élèves ou des choses comme ça, je pense que nous au travers de l'association, on ne s'interdit pas de pouvoir faire des interventions de ce type- là.

NOEMIE : Oui l'éducation des parents joue beaucoup sur le comportement que vont avoir les enfants ensuite à l'école.

PARENT A : Oui, il y a l'éducation, il y a le fait d'être attentif aux signaux, même si je pense que par les retours d'expérience, on peut se dire qu'effectivement telle situation peut m'évoquer ça, et donc avoir cette relation-là avec l'enfant, de se dire « je viens t'en parler sans que ce soit un problème », de se dire « j'ai remarqué un truc, est-ce que tu as un truc à me dire ? ». Tout le retour d'expérience qu'on vient d'évoquer là, vous me posiez la question tout à l'heure de ce que je pouvais donner comme indication ou conseil aux autres parents. L'autre point sur lequel j'insiste, c'est qu'il y a une fin à ça.

Il y a une fin à cette phase de difficulté, il y a un chemin où on va vers du mieux et il ne faut pas baisser les bras. En fait, on est la preuve justement que ma vie aurait complètement pu basculer ce soir de décembre où il est parti de la maison, et elle n'est pas devenue ce que j'avais prévu, mais en tout cas aujourd'hui ça va bien, et ça va sans doute même mieux qu'avant.

NOEMIE : C'est un long processus, c'est long mais il y a une fin à tout ça.

PARENT A : Oui, il y a de la lumière au bout.

NOEMIE : Vous m'avez parlé de votre suivi psychologique à vous, à quel niveau ça vous a aidé si c'est le cas ?

PARENT A : Oui, parce que la situation de [nom de l'enfant] n'était pas la seule situation un peu compliquée à ce moment-là. Ce qu'on me disait tout à l'heure, ce n'était pas très longtemps après le divorce, donc au niveau de mon travail je me posais des questions aussi. Il y a un moment donné où tout ça mis l'un dans l'autre, ça devient beaucoup de choses pour une seule personne.

C'est important de trouver les personnes à qui en parler, parce que je pouvais ruminer tout ça dans mon coin, ça ne m'apportait pas forcément les bonnes solutions. J'ai trouvé une psy avec qui je suis allé discuter 3-4 fois, et ça m'a fait du bien à ce moment-là, parce que le fait d'en parler, de pouvoir détricoter les choses, m'a amené de la clairvoyance.

NOEMIE : En parlant à une personne externe, ça vous a peut être aidé à poser des mots qu'on n'arrive pas à dire ?

PARENT A : C'est quelque chose de commun avec la situation de harcèlement, c'est qu'en restant tout seul, on ne trouve pas la solution. C'est aussi simple que ça.

NOEMIE : C'est vrai.

Il me semble que je n'ai plus de question à vous poser. En tout cas je vous remercie pour votre temps.

ENTRETIEN 2 : PARENT Z

NOEMIE : Pour commencer j'aimerais savoir si vous élevez votre enfant seul ou en couple ?

PARENT Z : On est en couple marié. On ne s'est pas marié avant sa naissance mais on est marié depuis 2021. Il est né en 2009 et on est mariés depuis 2021 donc il avait l'âge 11 ans.

NOEMIE : Quel âge a votre enfant maintenant ? Et quel âge avait-il au moment des faits ?

PARENT Z : Il vient d'avoir 16 ans, en fait. Alors, attendez. Donc, il est entré en première secondaire. Il a eu 12 ans en première secondaire. Ça a commencé quand il avait 12 ans, 12-13 ans, et puis 13-14 ans. Voilà.

NOEMIE : Quel métier est-ce que vous occupez ? Et quel métier est-ce que occupiez-vous à l'époque ?

PARENT Z : Alors, je suis infirmière, mais j'ai changé d'établissement. Là, je suis infirmière en IPPJ. Donc, Institut de protection de la jeunesse, voilà, pour les mineurs délinquants. Et à l'époque, infirmière au CHU de Liège, en hôpital de jour, enco-hématologique.

NOEMIE : Quel est votre niveau d'études ?

PARENT Z : Alors, mon niveau d'études, c'est un drôle de parcours. Universitaire, j'ai fait le droit. Je suis licenciée en droit. Enfin, c'était pas master à l'époque. Et puis, j'ai repris des études d'infirmière. Et donc, là, j'exerce plutôt comme infirmière, voilà.

Donc, universitaire, puis il faut dire, pour être le plus haut, voilà.

NOEMIE : OK, pas de souci. Est-ce que vous avez d'autres enfants ?

PARENT Z : Alors, moi, non. Mais mon conjoint, qui a 15 ans de plus que moi, a 3 autres enfants qui sont dans la trentaine et qui ont déjà chacun... Enfin, oui, peut-être pas à l'époque, mais là, actuellement, 2 enfants. Donc, mon conjoint a 6 petits-enfants. Donc, notre fils [nom de l'enfant] a 6 neveux et nièces, voilà.

NOEMIE : Donc, c'est le plus jeune de la fratrie ?

PARENT Z : Oui, voilà, tout à fait.

NOEMIE : Très bien. Maintenant, je vais vous poser des questions plutôt sur l'identification du problème. Aviez-vous décelé des signes de changement de comportement de votre enfant à l'époque ?

PARENT Z : Alors, oui. Mais ça s'est installé petit à petit, on va dire insidieusement, avec, je veux dire, principalement, des maux de ventre, des migraines. Mais il est parfois sujet aux migraines, on va dire, réellement, sans autre souci, quoi.

Mais essentiellement, des maux de ventre et le fait de ne pas vouloir aller à l'école petit à petit. C'est un peu ça, des difficultés scolaires qui se sont liées à ça, jusqu'à aller à un quasi- décrochage scolaire, ne voulant plus aller à l'école. Oui donc, au départ, c'était plutôt des maux de ventre, le fait de ne pas avoir envie d'aller à l'école. Qu'est-ce qu'il y avait d'autre ? Oui. Petit à petit, c'était ça

NOEMIE : Comment avez vous été mise au courant de sa situation à l'école ?

PARENT Z : Du problème de harcèlement, c'est lui qui en a parlé, en parlant du fait qu'il se subissait des moqueries. C'était plutôt verbal. Des moqueries d'autres, on va dire un peu de certaines personnes dans la classe, mais qui entraînaient quelque part un peu presque l'ensemble de la classe, à part deux meilleurs amis qu'elle avait.

Et au cours du gym aussi, des moqueries sur le physique et des coups aussi. Ça pouvait être un croche-pied poussé dans les escaliers, un peu par derrière, dans les vestiaires de gym qui étaient des vestiaires communs. Le fait aussi de se retrouver poussée finalement, je crois qu'il se retournait, qu'il n'avait pas trop envie de savoir qui. C'était un peu compliqué. C'est peut-être pas très clair.

NOEMIE : Oui, c'est très clair. C'est lui qui est venu vous en parler.

PARENT Z : Oui, c'est lui qui est venu en parler.

NOEMIE : À vous ou à votre conjoint ?

PARENT Z : Alors, il faut que je réfléchisse. J'ai envie de dire peut-être un peu au deux, ça c'est une bonne question, à l'époque, peut-être que j'étais plus réceptive pour entendre, mais il nous en a parlé quand même aux deux. À un moment donné, parce qu'on avait du mal à comprendre.

Et il a évoqué des choses petit à petit, il laissait passer des éléments. Mais c'est vrai que c'est pas facile de faire la part des choses entre « Il ne faut pas exagérer. Il faut prendre le dessus. » Et une situation qui

est vraiment grave et de harcèlement. Je pense qu'au départ, on se dit que ce sont des petites choses que tout le monde subit, qu'on a tous subi dans notre parcours. Enfin, pas tous, mais qu'il ne faut pas y accorder trop d'importance. À un moment donné, on se rend compte que si ça l'a complètement envahi.

Effectivement, on est passé à côté de ça. Peut-être aussi parce que son enfant a tendance à mettre trop l'accent sur certaines choses négatives. On se dit qu'il exagère un peu, qu'il pointe un peu plus ça. Et finalement on se rend compte qu'il vit vraiment mal les choses de manière beaucoup plus profonde que ce qu'on avait imaginé au début.

NOEMIE : Vous vouliez faire la distinction entre les chamailleries classiques entre enfants et du harcèlement.

PARENT Z : Oui.

NOEMIE : Et quand vous avez appris la situation, qu'est-ce que vous avez ressenti à ce moment là.

PARENT Z : Alors de la panique. Oui, peut-être de la panique. De la culpabilité. Quand même pas mal de culpabilité. De ne pas lui avoir donné les bonnes armes, finalement.

Oui, peut-être un peu de l'incompréhension. Enfin, oui. On ramène ça parfois à soi en se disant... Enfin, moi, personnellement, en disant j'ai un enfant qui est assez sensible et quelque part, j'ai laissé de la place à cette sensibilité-là et j'aurais dû peut-être l'endurcir, le rendre plus fort.

Tout en sachant finalement qu'il est peut-être un peu différent et plus sensible et que ça ne sert à rien non plus quand on a un enfant plus sensible, par exemple, de le mettre à jouer au football avec d'autres si c'est pas son truc. Mais oui, de ne pas comprendre pourquoi ça l'atteignait autant et pourquoi il n'arrivait pas à mettre une carapace. Ou peut-être de la panique. On n'a pas envie que ce soit son enfant.

De l'impuissance, de toute façon, déjà. De l'impuissance. Parce qu'il s'est éteint petit à petit et qu'on ne l'a pas vu et qu'on n'a pas voulu le voir. Ou qu'on essaie de faire du mieux que l'on peut sans arriver à faire ce qu'il faut.

NOEMIE : Je comprends. Avez vous mis de choses en place à ce moment là ?

PARENT Z : Alors l'écouter, changer, en parler. Essayer d'en parler à l'école. Mais au début, c'est vrai que c'est compliqué pour l'enfant. Mais il a accepté d'en parler. Donc, on est allé voir le directeur. C'était scindé en une direction du secondaire. Et puis, il y avait un directeur de deux années qui était à l'écoute.

Et puis, alors, il y avait un préfet de discipline qui, en deuxième, n'a pas trop mal fait les choses.

Il a demandé aux trois jeunes les plus concernés, on va dire. Il y avait plusieurs... Dans le cours de sport, c'était notamment, principalement, je crois, un jeune d'une autre classe qui avait déjà, en fait, pas mal de mauvaises notes de comportement à son actif.

Mais dans sa classe, c'était plutôt, je pense, de bons élèves. Et alors, ils ont dû lui écrire une lettre d'excuses, s'excuser vis-à-vis de lui. Maintenant, les sanctions sont, tout est relatif, mais plutôt légères. Dans certaines autres écoles, c'est beaucoup plus dur. Là, on va dire que ça suffisait, plus ou moins.

Mais ce qu'il y a, c'est que par la suite, en fait, ça n'a pas mis fin au harcèlement. Ça a changé les choses. Et c'est devenu, en fait, du harcèlement sournois. Sans qu'ils ne puissent dire qui avait fait quoi.

Exemple, dans son dictionnaire, on collait un chewing-gum pour que ses pages soient collées. Différentes choses comme ça, de cet ordre-là. Du coup, on ne savait plus identifier un auteur. Mais ça n'a pas mis fin au harcèlement. Et donc, en parler, je ne sais pas si c'est toujours la bonne solution, finalement.

On se dit que c'est bien d'en parler, mais il y a parfois des représailles auxquelles on n'a pas pensé.

Maintenant, c'est vrai que les auteurs de harcèlement ne sont pas toujours de mauvais élèves, ne sont pas mal perçus par les enseignants non plus. C'est ça qui est parfois difficile. Et on demande aussi, voilà, c'est ça. Ce qui n'est pas évident, c'est qu'on demande des preuves. Alors, quand c'est du harcèlement par réseau, etc., on peut avoir enregistré, fait des captures d'écran. Mais quand c'est verbal, etc., c'est peut-être autre chose.

NOEMIE : Est-ce qu'il y a eu du harcèlement par les réseaux ou c'était uniquement à l'école ?

PARENT Z : Alors, je ne crois pas vraiment de harcèlement par les réseaux. Simplement, je sais qu'il a été exclu de groupe plutôt, mais pas vraiment du harcèlement. Je ne crois pas qu'il y ait eu des phrases répétées par écran interposé.

Non, c'était plutôt à l'école, en fait. C'était plutôt à l'école. Avec des moqueries répétées, quoi. C'est essentiellement des moqueries répétées sur le physique, sur la bêtise.

NOEMIE : Est-ce qu'il y a eu un soutien psychologique par la suite ?

PARENT Z : Alors, donc, oui, il avait un soutien en parallèle d'une psychologue, mais qui se contentait, on va dire, de l'écouter. Il n'avait pas nécessairement de solution à proposer, mais plutôt, c'était une écoute. Voilà, il n'était peut-être pas hyper approprié, mais il lui a fait du bien en ce sens qu'il a pu un peu déverser. Il y a eu [nom d'une professionnelle travaillant dans un centre PMS] qui était à l'écoute, qui nous a reçues même d'ailleurs une fois, et je pense qu'il y avait une bonne interaction et qu'elle a été de soutien, notamment pour moi. Mais ça, je pense que c'est l'année suivante parce que quand ils ont fait un voyage, un petit voyage, je ne sais plus où, dans le car, en fait, par l'arrière, un élève de sa classe a essayé presque de l'étrangler, en le serrant avec son bras jusqu'à ce qu'il ait du mal à respirer. Et ça, je sais que ça avait été vraiment dur pour moi quand il est revenu de voyage et il m'a expliqué, je pense, c'est le lendemain matin... Oui, non, peut-être le lendemain matin parce que son papa était parti, je ne sais plus où, en voyage, à mon avis.

On était tous les deux. Il me l'a expliqué. Il ne voulait pas aller à l'école, en fait, le lendemain. Et alors, j'ai téléphoné à [nom d'une professionnelle travaillant dans un centre PMS] et j'étais en larmes. Et là, comme elle était d'un grand soutien, d'ailleurs, elle ne compte pas ses heures, elle est quand même assez disponible, voilà, donc ce soutien-là. Et là, par contre, l'année suivante, vis-à-vis de l'école, le préfet de discipline a été complètement à côté de la plaque.

Voilà, ça, c'était... C'est presque comme si [nom de l'enfant] aurait dû s'excuser, finalement, de différentes choses. Voilà, il était à côté de la plaque, il a mal interprété les choses et il a culpabilisé pas mal [nom de l'enfant], finalement, de la situation. Même le directeur, à ce moment-là, a reconnu qu'il n'avait pas fait ce qu'il fallait. Et d'ailleurs, par la suite, je pense qu'il n'était plus préfet de discipline. Enfin, je ne sais pas si c'est suite à ça, exactement, mais bon.

C'est difficile de parler de ça.

NOEMIE : Il y a eu un très mauvais prise en charge de l'école qui n'a pas fait tout ce qu'il fallait pour stopper le harcèlement.

PARENT Z : Peut-être pas de manière assez ferme. Voilà, c'est ça. Alors, je ne sais pas exactement ce qu'il faut faire, mais peut-être pas la première année, c'était plus en souplesse, mais peut-être que ça manquait de fermeté vis-à-vis de harceleurs pour faire comprendre que le harcèlement s'est stop. Ça n'a pas lieu d'être, finalement.

Et la deuxième année, où il a complètement à côté de la plaque, a culpabilisé encore plus notre fils. Et ça a été vraiment... Oui, très injuste, finalement.

NOEMIE : Est-ce que vous avez reçu de l'aide d'autres personnes par rapport à cette situation ? Du corps enseignant, peut-être d'autres parents ou même des associations d'élèves ?

PARENT Z : Alors, association d'élèves, non. Corps enseignant, je vais dire non. Il y a juste, lors d'une réunion de parents, une prof de [nom de l'enfant], mais pas une prof proche, c'était pas sa titulaire, etc., qui a dit qu'elle-même, sa petite sœur, avait été victime de harcèlement dans une autre école, je pense. C'est elle qui avait dit, d'ailleurs, qu'en parler, c'était pas toujours évident. Par contre, c'est vrai qu'il n'a pas vraiment eu le soutien de sa titulaire, par exemple, de sa prof titulaire, qui se montrait quand même assez... Enfin, il n'y a pas eu énormément de soutien.

Les profs disaient qu'ils allaient être vigilants, mais finalement, je pense que les harceleurs sont suffisamment intelligents que pour ne pas faire les choses de manière trop ostensible devant les autres, finalement. Enfin, devant les professeurs. Mais vraiment, un soutien, non. Voilà.

Oui, par contre, c'est vrai qu'on est allé voir... Et là, ça a été conseillé par [nom d'une professionnelle travaillant dans un centre PMS], je pense qu'il pensait bien faire l'ASBL [nom de l'ASBL], je crois que s'appelait comme ça. En fait, là, il est tombé sur une psychologue, a priori, qui reprenait les théories de je ne sais plus qui, en essayant de pouvoir exercer la façon de répondre aux harceleurs pour déjouer les choses.

Ce qu'il y a, c'est que ce qu'elle demandait à [nom de l'enfant] quand on est allé la voir, [nom de l'enfant] était tellement éteint, n'était plus que l'ombre de lui-même, et ce qu'elle lui demandait de faire, c'était vraiment le grand écart par rapport à ce qu'il était capable de donner à ce moment-là. Et donc, il a

quand même essayé de faire à un moment donné, de dire quelque chose, de riposter, mais il ne l'a pas fait de façon adroite, et ça s'est retourné contre lui. Et du coup, là, par contre, il a eu la force de dire à la psychologue, la fois suivante, écoutez, voilà, que ça n'avait pas marché, et ça, je me disais, il a quand même une certaine force en lui pour arriver à dire à l'adulte « j'ai essayé votre truc, ça ne fonctionne pas, et je m'en suis pris plein la figure, et donc, stop quoi. »

Et donc, c'est vrai qu'on a arrêté, dans son cas, peut-être que c'était trop installé.

NOEMIE : Peut-être trop tôt, dans le processus de guérison, d'aller directement affronter...

PARENT Z : Oui, c'est compliqué, en fait. Il aurait dû faire d'abord, sans doute, tout un travail sur lui-même pour trouver de la force.

NOEMIE : Est-ce que vous avez eu un contact avec des parents qui avaient été identifiés comme harceleurs.

PARENT Z : Non, non.

NOEMIE : Vous n'en avez pas eu envie, ou pas eu l'occasion ?

PARENT Z : Non. Alors, peut-être qu'on est trop polis, trop dociles, et qu'on a un peu suivi... On faisait confiance, j'ai envie de dire, à la direction, à l'école, et qu'on... Voilà. On n'a pas voulu faire d'autres choses par nous-mêmes, on roulait trop dans les brancards, finalement.

Voilà. On avait pensé de changer d'école, après la première année de grosses difficultés, Mais en fait, alors, il avait en vue une école dans laquelle il n'y avait pas de place, et donc, du coup, il avait dit, ben alors, je reste à [nom de l'école]. Voilà. Et du coup, il est resté à [nom de l'école] une année de plus, et du coup, cette année supplémentaire, il l'a raté, finalement. Il a recommencé par la suite, alors.

Donc, ça a commencé en deuxième secondaire. Deuxième secondaire, à la fin, il a passé son, comment ça s'appelle ? Puis, il a réussi, il n'a pas été accepté dans une autre école qu'il souhaitait, et donc, du coup, il a recommencé... Enfin, il a continué, pardon, sa troisième année au collège [nom de l'école] et puis, là, ça n'allait pas, et il a raté son année, et il a recommencé dans une autre école, sa troisième année, du coup.

NOEMIE : Oui, donc, il y a eu un changement d'école après la deuxième tentative..

PARENT Z : Après la deuxième année de harcèlement, on va dire oui.

NOEMIE : Dans sa nouvelle école comment ça se passait ?

PARENT Z : Dans la nouvelle école, il n'y a pas de problème de harcèlement. Voilà. Les jeunes ont l'air plus ouverts. C'est différent. Peut-être qu'il a mûri aussi. Donc, il n'y a pas de problème de harcèlement, mais ça laisse des traces d'un traumatisme, et donc on n'est pas sortis des problèmes.

Même s'il n'y a plus de problème de harcèlement. Parce qu'il est quand même suivi pour d'autres types de difficultés à l'heure actuelle, mais qui ont un lien notamment avec toute cette période de harcèlement. On s'en sort, mais ça laisse des traces.

NOEMIE : Ça s'est répercuté sur sa vie après ?

PARENT Z : Oui. Donc, c'est vrai qu'il est suivi par le Centre de Santé de l'Adolescent du [nom de l'hôpital] Le Centre de Santé de l'Adolescent, c'est une pédiatre qui suit le jeune. Il a des problèmes de troubles alimentaires, de ne pas manger assez, etc. Donc, il y a une diététicienne. Il est suivi par une psychologue extérieure. Mais tout le monde communique de toute façon. Je pense que la pédiatre avait pensé à ce qu'il fasse de l'EMDR (Eye Movement Desensitization and Reprocessing / Désensibilisation et Retraitement par les Mouvement Oculaires) justement pour vider les traumatismes du passé. Mais pour le moment, ce n'est pas encore le moment. À un moment donné, il faudra le faire par quelqu'un de spécifique alors qu'il doit le voir toutes les semaines. Il faut que ce soit bien géré sinon ça peut entraîner des soucis. Je pense que les soucis actuels proviennent, sans doute pour partie c'est sans doute multifactoriel, cette période de harcèlement laisse des traces à long terme avec du manque de confiance en soi. Il est à la fois fort mais ces faiblesses viennent de ce moment-là. C'est vrai que c'est un problème complexe le harcèlement.

NOEMIE : Le manque de soutien de l'établissement et du préfet de discipline qui n'a pas compris le problème et qui a plutôt rejeté la faute sur votre enfant, comment ça a été perçu par vous et votre conjoint ?

PARENT Z : Ça m'a mis terriblement en colère et j'ai écrit un mail pour rectifier le tir et j'étais vraiment furieuse. Mon conjoint est un peu plus pacifique donc il était d'accord mais sans être autant en

colère que moi. Notre fils s'est senti vraiment blessé incompris. Moi très en colère et par la suite on a été reçu par le directeur mais c'était quand même la fin de l'année et je pense qu'on exprimait déjà qu'on allait sans doute changer d'école donc on mettait un peu d'ordre dans cette voie-là.

Ceci dit, je pense que la position de l'école finalement elle fait partie de ces écoles qu'on dit élitistes, mais moi j'ai envie de dire conformistes. C'est-à-dire qu'on ne va pas chercher l'élite, on ne va pas chercher le meilleur de chacun mais finalement on recherche une certaine conformité donc des élèves qui apprennent sans soucis parce que s'il faut remédier on préfère les éjecter et des élèves aussi, c'est ça son problème j'ai l'impression que... peut-être que le fait de ne pas suivre suffisamment c'est une manière de dire « ça ne nous dérange pas si vous allez voir ailleurs » il y a eu un peu de ça, pas du directeur auquel on avait affaire, mais l'une ou l'autre prof qui n'étais pas nécessairement très réceptive et la dernière année à la réunion de parents on sentait qu'il y avait quand même aussi beaucoup de tensions dans l'école au niveau des enseignants qui n'étaient pas forcément bien non plus dans leur place, je me souviens de la prof de néerlandais qui s'en allait dans une autre école et qui était vraiment contente de s'en aller dans une autre école, ou la prof de maths, c'était une rôle de prof de maths mais ça on passe tous par des profs un peu particuliers, ça fait aussi partie de l'école de la vie mais elle n'aidait que les extrêmement bons élèves ceux qui allaient sans doute pouvoir faire ingénieur mais finalement elle n'était pas là pour ceux qui avaient des difficultés.

NOEMIE : Quel a été l'impact du harcèlement sur votre enfant sur le long terme ?

PARENT Z : Donc je pense que il y a une grande anxiété chez lui d'abord il était déjà très sensible mais une grande anxiété et donc il souffre aussi de trichotillomanie donc ça ça veut dire s'arracher les cheveux donc il a un endroit quand même assez dégarni, voilà il est plus solitaire, il ne se lit pas tant que ça je pense avec les autres, il a trouvé un certain réconfort peut-être dans les écrans et dans le virtuel où il échange quand même pas mal avec d'autres c'est pas nécessairement jouer à des jeux en circuit fermé mais finalement il crée aussi des petits montages pour d'autres, on lui commande des petits montages et donc là il a il est allé chercher un logiciel qu'il a appris de façon assez autodidacte depuis peut-être 2021/2022. Il n'est pas très sorteur, il n'est pas partant pour sortir avec des amis etc maintenant il s'entend très bien avec son groupe de classe.

Quelque chose que je n'ai pas dit mais c'est avec son problème de trouble alimentaire on a consulté une pédiatre en début d'année parce qu'on a vu que petit à petit et ici en fait il vient de passer depuis les vacances d'automne jusqu'aux vacances d'hiver deux mois dans une structure où il faisait une pause de l'école pour essayer de voir un petit peu, c'est un peu en entre deux pas d'hospitalisation mais faire une parenthèse, se recentrer plus sur lui, sur certaines difficultés il a un peu des troubles de l'attention mais c'est ça le problème c'est difficile de savoir qu'est-ce qui provient de là. Je pense que ça n'a pas aidé avant ces problèmes de harcèlement il aimait bien l'école maintenant l'apprentissage de l'école théorique en tant que tel c'est un peu compliqué maintenant c'est vrai que dans sa nouvelle école il n'a pas de problème avec les autres et cette nouvelle école est plus à l'écoute en fait de ses difficultés et il va recommencer ici en janvier et on a rendez-vous le premier lundi le 5 janvier et donc ça laisse des traces mais lesquelles exactement, est-ce qu'il avait une fragilité déjà en lui ? Je ne sais pas, les intelligences sont pluriels maintenant donc effectivement peut-être qu'il n'est pas très scolaire théoriquement mais sinon c'est un enfant quand même intelligent enfin je veux dire voilà.

Je crois qu'il a, c'est moins évident d'aller vers les autres jeunes finalement quoique un entre deux donc cette structure indépendante dans laquelle il n'a pas de soucis avec les adultes pour parler, avec l'un ou l'autre jeune ils étaient peut-être deux ou trois il n'y avait pas trop de soucis mais mais il ne va pas spontanément vers les autres jeunes de son âge en fait je vois bien dans notre environnement enfin les voisins etc il est plus solitaire voilà.

NOEMIE : Est-ce qu'il y a eu un impact sur vous et votre conjoint sur le long terme ?

PARENT Z : Oui alors oui je pense se coté panique et se sentir impuissant quelque part ça perdure quand même dans le temps avec une prise d'antidépresseur oui finalement c'est compliqué en fait parce que ces traces là je sais qu'elles sont indélébiles et oui ça me tracasse parce que je me dis qu'il n'est toujours pas sorti d'affaire on voudrait comme avec une télécommande revenir en arrière et puis faire les choses sans doute différemment mais est-ce que ça aurait servi à quelque chose je ne sais pas mais oui ça

reste source d'anxiété, on reste aux aguets, en fait un rien peut raviver certaines émotions difficiles de l'époque, de panique, ne fût-ce que répondre même si bien volontiers j'ai accepté je ne demande que ça participer mais en même temps il faut aller rechercher et puis comme on est fort perdu par rapport à son enfant qui va mal et qu'on voudrait faire tout pour qu'il aille bien et puis on voit à un moment donné parce que c'est vrai qu'il y a une période complètement de décrochage scolaire où plus rien ne l'intéressait on se dit est-ce que son enfant ne va pas bien je ne sais pas, du coup ça a une incidence aussi sur les relations de couple parce que on veut le meilleur pour son enfant chacun mais on n'estime pas nécessairement que c'est de la même façon qu'il faut y arriver est-ce qu'il faut être dur carré est-ce qu'il faut être hyper soutenant et tout comprendre et donc ça a un impact sur toute la famille sur tout le fonctionnement de la famille, le couple qui se dispute peut-être beaucoup, le sentiment d'impuissance aussi de mon mari exprimé différemment mais oui on se sent parfois un peu perdu et donc ça nous fragilise, ça fragilise tout le monde et donc ça nous fragilise aussi socialement parce que toujours à l'heure actuelle c'est difficile de parler de son enfant quand ça ne va pas bien même difficile vis-à-vis de mes propres parents qui sont ses grands-parents on ne dit pas que ça a laissé des traces on fait comme si tout allait bien ils ne savent pas qu'il est allé à [nom de l'ASBL] il y a un lien je ne sais pas si c'est totalement ou pas, aussi vis-à-vis de ses frères et sœurs demi-frères et sœurs là on leur a quand même dit mais on ne dit pas toutes les difficultés telles qu'elles sont et c'est vrai que ce n'est pas facile parfois de voir des amis avec des enfants qui réussissent bien sans problème apparent voilà de temps en temps je veux le bien de tout le monde mais c'est parfois un peu irritant on se dit pourquoi c'est nous qui subissons même si le harcèlement on entend qu'il y en a beaucoup. Et les réseaux sociaux ont amplifié le problème c'est moins le cas pour [nom de l'enfant] mais ils ont clairement amplifié le problème, ça permet de se déresponsabiliser.

NOEMIE : Et est-ce que cette situation a modifié quelque chose dans votre approche éducative ?

PARENT Z : Je ne sais pas parce qu'on a toujours été à l'écoute finalement j'ai pas vraiment l'impression qu'on ait changé quelque chose dans notre éducation si ce n'est qu'essayer qu'il se forge une carapace voilà c'est un peu compliqué je ne crois pas qu'on ait vraiment changé il ne me vient rien à l'esprit.

NOEMIE : Est ce qu'il est proche de ses frères et sœurs demi frères demi sœurs ?

PARENT Z : Il est dans une mauvaise position on va dire parce qu'il est entre ses grands demi-frères et soeurs entre ses grands frères et soeurs qui ont dans la trentaine et finalement ses petits neveux et nièces qui sont petits et finalement il n'est ni tout à fait avec les premiers ni tout à fait avec les petits mais ils s'entendent très bien c'est un oncle il a beaucoup de patience pour s'occuper des petits, maintenant il n'y a pas une proximité où il aurait été cherché un soutien chez les grands c'est pas à ce point-là ils s'entendent bien mais ils sont pas non plus complètement soudés ils restent le plus petit à l'heure actuelle. Ce qui n'est pas toujours quelque chose d'évident non plus parce que il se sent parfois pas tout à fait dans cette fratrie-là ça ajoute peut-être ça n'arrange pas le cheminement. Il n'a pas vraiment vécu avec les autres qui étaient déjà partis de la maison quand il est né.

NOEMIE : Donc il a plutôt été élevé et éduqué comme un enfant unique ?

PARENT Z : Comme un enfant unique seul à la maison oui clairement.

NOEMIE : Avec le recul est-ce que vous auriez fait quelque chose différemment que ce soit avant ou après l'identification du problème de harcèlement.

PARENT : Peut-être changer beaucoup plus rapidement d'école oui parce qu'en fait ce qui s'est passé dans sa première école l'a vraiment poursuivi même la deuxième année parce qu'il y a toujours des personnes qui savaient donc il y a cette espèce de jeu de pouvoir finalement je pense qu'il y a des écoles qui sont parfaites pour certains types d'enfants qui leur conviennent très bien et ça fonctionne très bien pour certains types d'enfants mais ce n'est pas fait pour tous les enfants je pense que quand ça ne va pas il ne faut peut-être pas attendre trop longtemps et changer d'école. J'ai déjà entendu d'autres personnes parfois à l'occasion parler de ça en général ça se passe mieux, après il ne faut peut-être pas persévérer on a peut-être perdu un an et du coup il a raté son année mais d'autre côté comme je l'ai dit à la fin de l'année je ne le prends pas vraiment comme un échec dramatique du tout voilà peut-être plus vite changer d'école.

C'est compliqué toute la symptomatologie physique c'est quand même compliqué parfois de faire la part des choses mais oui peut-être plus vite changer d'école se dire que ça ne va pas et ne pas s'accrocher à une école.

NOEMIE : Est-ce que vous avez des conseils que vous donneriez à d'autres parents qui seraient dans la même situation que vous, qui seraient face à une situation de harcèlement de leur enfant ?

PARENT Z : Oui j'ai trouvé que [nom d'une professionnelle travaillant dans un centre PMS] le PMS a été un soutien, maintenant tous les PMS ne sont peut-être pas comme ça mais peut-être ne pas rester avec ça mais en parler, mais en parler à qui ? Trouver une bonne personne à qui en parler parce que ce n'est pas toujours évident parce que je pense que des directions d'école peuvent être parfaitement à même de résoudre différemment ce type de problème que des équipes PMS peuvent très bien faire les choses aussi maintenant c'est vrai qu'on vit toujours les choses soi-même, mais oui peut-être en parler avec quelqu'un, chacun doit trouver sa propre solution, la solution n'est pas la même pour tout le monde maintenant c'est vrai que peut-être des groupements de paroles de parents dans le même cas de figure ça aurait pu être chouette, de personnes qui ressentent les mêmes problématiques et qui sont légitime à en parler parce que vu de l'extérieur parfois on croit donner de bons conseils mais on n'est pas dedans donc ce n'est pas toujours évident.

Et ne pas minimiser non plus les choses au sein d'une école parce qu'il y a beaucoup de souffrance dans l'histoire ce que me disait [nom de l'enfant], parce qu'il y a eu des organismes qui viennent dans les écoles pour faire des jeux de rôle même pour présenter des situations de harcèlement mais en fait les harceleurs ne s'identifient, dans la réalité, ne s'identifient pas aux situations qui sont montrées, ne sont pas nécessairement concernés, je me souviens que c'est ça qu'il m'avait dit. Peut-être aussi précisé dès le début de chaque année peut-être que certaines années sont plus touchées par les problèmes de harcèlement que d'autres peut-être le début des secondaires la première moitié, je ne sais pas si c'est très scientifique ce que je dis, mais peut-être que systématiquement d'emblée y accordait toute l'importance en disant « le harcèlement c'est non, c'est interdit » comme quand on faisait des campagnes « touche pas à mon pote » quand j'étais jeune pour le racisme etc.

On ne peut même pas être beaucoup plus strict puisque ça touche tant de personnes ça entraîne tellement de souffrance, oui c'est un problème sans doute d'éducation, on vit dans un monde qui n'est pas facile sans doute que les parents se disent « si tu es un guerrier qui sait te défendre tant mieux c'est bien ». On ne valorise pas finalement la sensibilité là oui c'est compliqué, c'est vrai que on est peut-être une proie facile quand on est plus sensible et qu'on n'a pas envie de jouer les petits caïds, c'est compliqué.

Et les agresseurs sont plus populaires finalement et valorisés.

Et c'est vrai que peut-être quelque chose alors que j'aurais changé, parce que j'ai le sentiment qu'il a une posture qu'il adopte, une posture verbale, mais même physique et qu'il aurait fallu travailler là-dessus. Peut-être même en faisant du théâtre ou des choses comme ça mais ça je lui ai déjà proposé je reviens de temps en temps à la charge et il ne souhaite pas mais c'est ça il y a ce qu'on aimerait pour son enfant, on aimerait qu'il s'accroche à certaines choses et puis finalement lui il n'est pas nécessairement demandeur et il faut faire avec ça aussi. Voilà il faut un peu laisser tomber cet enfant idéal où on se dit on voudrait qu'il soit le plus fort le plus... qu'il n'ait pas de problème surtout qu'il soit heureux et ça n'est pas aussi évident mais oui c'est comme ça les harceleurs sont souvent populaires finalement, ils savent comment s'y prendre pour l'être.

NOEMIE : Ce n'est pas une généralité mais il y a un modèle je ne me souviens plus du nom qui indique que les harceleurs sont ceux qui ont de la répatie, dans ce schéma-là aussi il y a les outsiders les témoins qui participent beaucoup soit témoins passifs ou témoins actifs donc ça va être plutôt des amis ou camarade de classe, dans le schéma les 3 ne vont pas sans les autres.

PARENT Z: Et oui d'ailleurs, j'en ai pas parlé donc il avait quand même deux meilleurs amis dont un qui n'osait pas trop prendre partie et il y en a quand même un des deux qui a témoigné un moment donné enfin devant le préfet de discipline qui a osé heureusement, il y avait quand même un témoignage mais qui reste quand même, sans oser trop se mettre à dos d'autres, peut-être de peur pour lui ensuite des représailles ou d'être harcelé aussi de la même façon finalement.

NOEMIE : Oui je comprends. J'ai une dernière question. Selon vous qu'est-ce qu'il faudrait changer dans le système scolaire pour mieux prévenir et mieux gérer le harcèlement ?

PARENT Z : Insister sur les valeurs de respect, de tolérance, d'acceptation de la différence de chacun, de valoriser la différence des uns des autres, heureusement qu'on est pas tous des petits clones, que chacun a ses richesses. Ça part déjà aussi du comportement des professeurs, de l'acceptation de tous. C'est vrai que parfois ils font des espèces de petits conseils de classe où ils mettent à l'ordre du jour une question mais il faut encore oser mettre ces questions sur la table.

Peut-être avoir, ça a existé dans certaines écoles, un parrainage avoir un étudiant d'une année un peu supérieure je sais pas de quel degré supérieur mais qui parraine un étudiant plus jeune et à qui justement..., qui pourrait être un espèce de référent à qui on peut dire quand on vit mal les choses. Ça peut-être une idée sympa, ça n'existait pas là, mais c'est pas facile de rester seul avec ses problèmes, tandis que quand on a un étudiant, c'est pas un adulte, donc une proximité on parle différemment avec des jeunes de quelques années au dessus.

NOEMIE : Oui ça serait quelqu'un qui connaît peut être mieux l'école et les profs aussi.

PARENT Z : Bah oui ça c'est une bonne idée ou peut-être interroger de temps en temps, je ne sais pas tous les X mois sur le ressenti, un espèce de questionnaire type adresser aux enfants et aux parents et on pourrait mentionner tout de suite et on repèrerait qu'il y a une alerte mais après, qu'est-ce qu'on en fait si on repère quelque chose ? il faut pouvoir réagir.

NOEMIE : Oui c'est vrai.

Il me semble que je n'ai plus de question à vous poser. En tout cas je vous remercie pour votre temps.

ENTRETIEN 3 : PARENT E

NOEMIE : Pour commencer j'aimerais savoir si vous élevez votre enfant seul ou en couple ?

PARENT E : On est en couple.

NOEMIE : Quel est votre statut marital ?

PARENT E : Alors, à l'époque, on était paxés. Entre-temps, c'est marié. Mais c'est une structure familiale, papa, maman, deux enfants, couple stable qui va bien.

NOEMIE : Ca fait combien de temps que vous êtes mariée ?

PARENT E : On s'est mariées en 2021 et on a découvert les choses en 2020, en fait.

À peu près 2020-2021. En fait, mon mari a eu des gros soucis de santé et on s'est dit qu'il fallait se marier pour l'administratif, en fait. Mais la décision n'a aucun rapport avec l'histoire des enfants.

NOEMIE : D'accord. Quel âge avait votre enfant au moment des faits et quel âge a-t-il maintenant ?

PARENT E : Alors, il avait... C'était donc en 2020 que ça s'est produit. En fait, c'est au moment du premier confinement qu'on a eu les premiers signes marqueurs et puis on a eu une vraie analyse en 2023.

Donc, il avait 13-14 ans quand ça s'est passé. Et après, il y a toute une suite, en fait. Les événements nous ont amenés à consulter et à mettre en lumière des éléments neuroatypiques chez [nom de l'enfant].

Et là, au jour d'aujourd'hui, il a 18 ans.

NOEMIE : 18 ans, d'accord. Quel métier est-ce que vous occupiez à l'époque ?

PARENT E : Infirmière anesthésiste.

NOEMIE : C'est toujours le cas aujourd'hui ?

PARENT E : Oui, oui, oui.

NOEMIE : Est-ce que vous avez d'autres enfants ?

PARENT E : Oui. Alors, on a [nom de la soeur] qui a deux ans et demi de moins que son frère. Et la situation est particulière puisque j'ai le harcelé et le harceleur sous le même toit. Donc, c'est une situation particulière. Et pareil, découverte de neuroatypisme, etc. On a mis vraiment beaucoup de choses en place de notre côté. Vous allez voir la progression de l'histoire, en fait.

NOEMIE : D'accord. Il y a des choses qui ont été mises en place avec vos deux enfants en parallèle ?

PARENT E : Oui, en parallèle et séparément, adaptées à chaque problématique des enfants. [nom de l'enfant] est le harcelé, mais pas que par sa sœur. Sa sœur a participé du phénomène.

Il a eu un profil déjà tout petit. On sentait qu'il avait une cible sur le dos. Par contre, j'étais loin de m'imaginer que sa sœur faisait partie des gens qui le harcelait aussi.

NOEMIE : D'accord. Pour mon entretien, je vais principalement axer mes questions sur votre fils mais vous pouvez me parler de votre fille aussi.

PARENT E : Axé sur la victime.

NOEMIE : Oui c'est ça.

Alors j'aimerais savoir, avez-vous décelé des signes de changement dans le comportement de votre fils ?

PARENT E : Oui. L'élément marquant, c'est quand [nom de l'enfant], à la veille du premier confinement en France, est rentré avec des marques de strangulation. Ça, ça a été flagrant. Il nous a dit « Non, mais ne t'inquiète pas, c'est parce qu'il y en a un qui a embêté mon meilleur copain. Et du coup, je me suis interposée. Et comme c'était la brute de l'école, on s'est bagarrées. ». Ça a été le premier élément marquant qui m'a fait dresser l'oreille et qui m'a amenée à envoyer [nom de l'enfant] suivre des ateliers d'habilité sociale. Pour qu'ils reconnaissent les marqueurs d'agression. Je soupçonnais un spectre autistique à l'époque pour [nom de l'enfant]. Quand [nom de l'enfant] a eu 16 ans, on était en vacances chez des copains, dans un cadre bienveillant. Tout le monde se connaît depuis très longtemps.

On était une trentaine de personnes dans une maison. Et puis, en fait, [nom de l'enfant] s'est mis de plus en plus à part. Alors que les gamins qui étaient là, des ados comme lui, n'ont pas une once d'agressivité. Ils sont vraiment dans l'échange, dans le partage. Tous un peu neuro-atypiques, d'ailleurs. Et on voit [nom de l'enfant] qui s'isole de plus en plus et qui mange de moins en moins.

On rentre de vacances et je lui dis maintenant tu vas te peser. Et là, il va se peser et il me dit « en fait j'ai perdu 6 kilos en 15 jours ». Donc problématique.

Je lui dis, « ok, que s'est-il passé pendant les vacances ? » - « Rien, trop de bruit, la nourriture ne me convient pas, ça ne va pas du tout. » Et là, je lui dis, « écoute, je suis désolée mon bonhomme, mais tu vas aller voir un psychologue » parce que je voyais bien qu'il y avait un truc.

Je gérais sa soeur en parallèle sur ses troubles dys, sur sa labilité émotionnelle. Elle avait déjà consulté une première psychologue. Donc j'étais assez à l'aise sur le sujet pour lui dire « tu vas aller voir un psychologue, il y a un truc qui ne va pas, moi je n'arrive pas à mettre le doigt dessus, on va aller voir une psychologue. ».

Et en parallèle, sur le groupe de copains de jeunes qu'il y avait avec nous, il y a une gamine qui s'appelle [nom d'une enfant amie de la famille] qui a à l'époque 18 ans et qui est diagnostiquée TSA, Asperger. C'est une gamine avec qui je discute énormément. Dans nos discussions, je retrouve des traits d'[nom son l'enfant], de mon fils.

J'envoie mon fils voir une psychologue en lui disant « par contre, il faudra que tu discutes vraiment avec [nom d'une enfant amie de la famille] parce que je pense que vous avez beaucoup de choses à vous dire et vous avez des points communs. Mon garçon, je pense que tu as un spectre autistique comme [nom d'une enfant amie de la famille]. » Il va voir sa psychologue qui le prend en charge bien.

Il y va toutes les semaines, puis tous les quatre jours. Et puis il finit par me dire « voilà ce qui se passe, c'est que j'ai vécu du harcèlement au collège. Et pas que. En fait, depuis tout petit, je suis constamment moquée, bousculée, ça ne va pas du tout. Et au collège, dans ceux qui me harcèlent, il y a [nom de la soeur] donc, je n'ai pas voulu me défendre. Là où j'arrivais à peu près à survivre pendant qu'elle n'était pas au collège, là où elle est arrivée, j'ai arrêté de me défendre parce qu'il y avait ma sœur.

NOEMIE : D'accord. Donc, vous avez découvert la situation 3 ans après les faits c'est ça.

PARENT E : Oui, ça faisait à peu près 3 ans, oui.

NOEMIE : D'accord. Mais il n'est pas venu spontanément si ?

PARENT E : Si, il est venu spontanément. On était dans le salon, il est venu spontanément nous en parler en nous disant « Voilà ce qui se passe. Donc, j'en parle avec la psychologue, on travaille là-dessus.

Je commence à aller mieux. On travaille là-dessus, mais je veux que vous sachiez que c'est du harcèlement et qu'il y a [nom de la soeur] dans le lot.

NOEMIE : D'accord, je comprends. Et quelles émotions vous avez ressenties à ce moment-là quand il s'est confié à vous ?

PARENT E : De la colère, du chagrin. D'accord. Vous voyez, ça me trouble un peu.

NOEMIE : Oui, je comprends, c'est tout à fait normal. Comment vous avez réagi en premier lieu en apprenant ça ?

PARENT E : J'ai topé sa soeur. Je lui ai sommé de s'expliquer. Et en fait, elle n'avait pas conscience à ce moment-là que c'était du harcèlement. Parce qu'au-delà des chicanes entre frères et soeurs, je sentais chez [nom de la soeur] une envie de rabaisser constamment son frère.

Mais je ne pensais pas que ça sortait des murs de la maison. Donc, ce que je prenais, moi, à la base, pour des chicaneries entre frères et soeurs, prenait une autre dimension à l'extérieur de la maison.

Donc, là, mon mari était très en colère aussi. Après, [nom de la soeur] est très peinée de la situation.

On communique bien tous les deux. Si l'un n'a pas compris, l'autre explique. Et on avance de front et on soutient dans les démarches. Et donc, du coup, on a eu une discussion extrêmement houleuse.

On a crié. Voilà. On a eu des mots extrêmement durs.

Et là, j'ai dit... Donc, elle avait eu un premier suivi psychologique. Et là, je lui ai dit « écoute, en fait, maintenant, t'as plus le choix. Tu retournes voir une psychologue. Une autre psychologue, on va changer, puisque la première, on a abouti sur rien. ». Et en fait, je les ai envoyés chacun voir, donc, [nom de l'enfant] était déjà en route, mais j'ai envoyé le deuxième enfant voir une autre psychologue. Ça a été la première manœuvre.

Ensuite, donc, on a assuré [nom de l'enfant] de notre soutien, évidemment. Au niveau du lycée... du collège, pardon. Quand [nom de l'enfant] était revenu avec les traces de strangulation, j'avais fait un signalement au collège, mais on rentrait en confinement. Moi, je parlais sur les réas Covid. Donc, c'était un

peu compliqué. C'était compliqué à mettre en place. Donc, il n'y a pas eu de suite. Le fait qu'il y ait eu sa sœur dans l'histoire a fait que je n'ai pas su réagir au niveau du collège.

J'ai quand même fait remonter au niveau des parents d'élèves, du groupe des parents d'élèves, les situations de harcèlement du collège, qui est connu pour ça aussi, mais qui, soi-disant, avait un programme, machin, etc. Et en fait, je n'ai jamais eu de réponse. Il n'y a rien eu de fait.

Et en fait, j'ai tout géré toute seule. Et le fait que [nom de l'enfant] ai changé d'établissement scolaire avait réglé la situation pour lui.

NOEMIE : D'accord. Le collège n'a rien fait pour, mais en changeant de collège, le harcèlement s'est arrêté.

PARENT E : Non, dans le lycée, puis qu'après, il est passé au lycée, a coupé le lien, l'espèce d'ascendance que sa soeur avait sur lui, qui faisait que lui ne se défendait pas. Et quand il est arrivé au lycée, il a toujours cette cible dans le dos de neuroatypisme. Et donc, ça a voulu recommencer. Mais là, pour le coup, il s'est défendu et il est arrivé dans un lycée où ils ont une vraie politique d'écoute et de bienveillance et ils ont mis en place des actions.

NOEMIE : OK. Donc, les stratégies qui ont été les plus efficaces pour aider votre enfant, ça a été le soutien psychologique et l'arrivée au lycée ?

PARENT E : L'arrivée au lycée, oui. Et puis, on est parti en exploration. Je vous fais un aparté rapide.

[nom de l'enfant] a discuté avec la jeune fille dont je vous parlais. Il est revenu me voir en me disant « oui, effectivement, je crois que je suis aussi autiste », pour dire les choses clairement, « Je veux qu'on aille explorer ça. ».

Parce que je lui ai dit « si tu es d'accord, on explorera, on ira faire des bilans, etc ». Et donc, du coup, on a fait tout un panel d'exams. Il y a eu le suivi psychologique.

Puis, effectivement, [nom de l'enfant] est diagnostiqué des troubles du spectre autistique type Asperger avec un haut potentiel intellectuel. Et puis, effectivement, ce qui faisait qu'il attirait un peu l'attention, c'est que de temps en temps, il avait des mouvements d'humeur, il tapait dans les murs, il déchargeait. En fait, il a une hyperacousie.

Donc, en fait, là où nous, à 20 décibels, on n'est pas gêné par le bruit, lui, c'était l'équivalent de 100 décibels pour lui. Donc, on a fait toute une prise en charge médico-psychologique, aussi bien sur son hyperacousie et ses acouphènes, qu'il a H24, qu'on a découvert à ce moment-là. Et puis, le fait que [nom de l'enfant] sache « je suis neuroatypique et j'ai telle particularité, etc.. » ça l'a aidé à mieux se comprendre, à mieux se canaliser et à éviter les situations de stress pour lui, en fait. Ça a été salvateur, je pense, pour lui, tout ça.

NOEMIE : D'accord, donc vous avez tout découvert au même moment ?

PARENT E : Oui, oui, oui. En fait, tout ça, ça a découlé de ses fameuses vacances où il a perdu beaucoup de poids, où il s'est beaucoup isolé. Et à la suite de ça, on a tout mis en place.

Mais par contre, on a été tout seuls. Ce qui n'est pas grave, mais je pense que beaucoup de familles ne peuvent ou n'ont pas cette facilité de se dire qu'on a un problème, comment on peut arranger les choses, en fait.

NOEMIE : Quand vous dites qu'on était tout seuls, c'est-à-dire qu'il n'y avait pas de soutien autour de ça ?

PARENT E : Aucun soutien autour de ça. Au niveau du collège, zéro. Au niveau du lycée, [nom de l'enfant] a réussi à communiquer avec la proviseure adjointe. Dans le lycée dans lequel il était, il y avait une proviseure adjointe qui était en or et qui était chargée des dossiers GEVA-sco. Je ne sais pas si vous connaissez l'action. GEVA-sco, c'est les élèves ayant un handicap physique ou invisible et avec la mise en place des PAP (plan d'accompagnement personnalisé), des aides, des améliorations quotidiennes pour que l'élève se sente bien.

On est tombé sur une équipe formidable à ce moment-là sur le lycée qui avait dit à [nom de l'enfant] que « quand ça ne va pas en cours, tu prends tes affaires et tu sors de cours, tu vas à la vie scolaire, tu te signales. Ce ne sera pas porté sur ton dossier scolaire parce qu'on voit que tu es en souffrance. Donc du coup tu prends tes affaires, tu sors. »

Ça, par contre, ça l'a vraiment aidé. Il était reconnu dans son handicap et nous, psychologiquement, on était quand même soulagés. Mais pour le reste, on a fait en fonction de notre feeling, au fil de l'eau, sans les structures adaptées pour aider [nom de l'enfant].

NOEMIE : D'accord. Vous aviez parlé avec les parents d'élèves de la situation, est ce que vous aviez eu un retour ?

PARENT E : Oui, c'est l'association des parents d'élèves. Ce n'est pas d'autres parents d'élèves, c'est l'association des parents d'élèves. Et oui, j'avais eu un retour où ils allaient porter le message au chef d'établissement. Mais depuis, je n'ai pas eu de retour, je n'ai pas eu de feedback. Et puis, j'ai avancé avec les deux en parallèle. En fait, depuis un signalement, j'avais quand même signalé les choses au proviseur, mais je n'avais pas eu de réponse. J'avais signalé au groupe des parents d'élèves qui m'avaient fait une réponse en disant « on vous entend et on fait remonter les choses », en gros. Et puis, ça s'était arrêté là.

NOEMIE : D'accord. Il n'y a eu aucun accompagnement, aucun soutien de la part de l'établissement ?

PARENT : Rien. Là où au lycée, [nom de l'enfant] ayant pris en charge sa défense et son autonomie, il a réussi à faire valoir des choses auprès de la proviseure adjointe et il y a eu des mises en garde d'établissements dans sa classe qui étaient quand même particulièrement turbulentes. Il y a eu des sanctions de prise, pas par rapport à la situation particulière d'[nom de l'enfant], mais par rapport à l'ambiance de la classe qui partait en roues libres. Enfin, voilà. Et [nom de l'enfant] était inclus dans les cibles de cette classe.

NOEMIE : Comment vous vous êtes sentie quand vous avez constaté que rien n'était forcément fait pour stopper tout ça ?

PARENT E : Agacée, en colère, et je me suis dit que la priorité, c'était mon fils, donc que moi, j'avais refait monter l'information et que pour les autres enfants, je ne pouvais pas me battre, mais par contre, je me concentrais fortement sur mes enfants, en l'occurrence. Je ne me suis pas beaucoup mêlée des copinages de mes enfants, mais par contre, l'une des mesures que j'ai prises vis-à-vis de ma fille, ça a été de lui interdire de fréquenter une personne leadership dans la dynamique de harcèlement. Parce que [nom de l'enfant] était harcelée, mais il y avait aussi son groupe de copains qui étaient harcelés de la même manière parce que tous un peu neuroatypiques.

NOEMIE : C'est ce neuroatypisme qui a déclenché le fait que.. C'était l'excuse, je ne sais pas si c'est le bon mot, mais c'était le motif, voilà. C'était le motif du harcèlement ?

PARENT E : Oui, très clairement. Là où ma fille est neuroatypique, mais parfaitement insérée socialement, contrairement à l'asperger de mon fils, elle fait partie d'un club de foot. Donc autant vous dire qu'elle connaît tous les garçons du club de foot, toutes les filles du club de foot. Elle est davantage connue que nous sur la commune. Donc socialement, elle est très intégrée. Et c'est une force qui fait qu'elle n'a jamais été embêtée, en dépit de son neuroatypisme à elle.

NOEMIE : D'accord. Et quel genre de neuroatypisme est-ce qu'elle a ?

PARENT E : Alors [nom de la sœur], elle a un trouble de l'attention avec hyper-anxiété et elle est multidys. Et c'est là qu'est la problématique vis-à-vis de son frère, c'est que son frère a une dyspraxie, une dysgraphie, mais scolairement, il tient fortement la route. Il est même brillant.

Là où sa sœur, les choses sont beaucoup plus compliquées pour elle et il y a beaucoup de colère pour elle qui trouve la situation injuste parce qu'elle aimerait... Elle est intelligente, mais elle n'a pas les mêmes capacités scolaires que son frère, mais elle a des atouts supérieurs, en fait, ailleurs. Mais la jalousie de [nom de la sœur] est le nœud central de tout ça, en fait.

NOEMIE : Vous m'avez dit qu'elle était arrivée au collège après c'est ça ?

PARENT E : Oui, deux ans après. [Intervenant 2]

NOEMIE : Deux ans après. Et donc son rôle dans le harcèlement, c'est arrivé à ce moment-là ? C'était arrivé au collège ?

PARENT E : Alors, il y avait un peu de harcèlement au collège à ce moment-là, mais [nom de l'enfant] se défendait, donc on le laissait tranquille. Il arrivait à gérer tout ça à peu près, même si ça le touchait. Il arrivait à sortir la tête de l'eau, entre guillemets.

À partir du moment où sa sœur est arrivée, il a arrêté de se défendre.

NOEMIE : OK, oui, parce que c'était sa sœur.

PARENT E : Voilà, et qu'il adore sa soeur.

NOEMIE : Est-ce que vous aviez un retour par rapport à ça avec votre fille ?

PARENT E : Non, mais là, on est par contre dans la problématique de : [nom de la sœur] ne comprend pas, en fait. Pour elle, c'était, oui, je l'embêtais un peu, mais sans plus.

Je pense qu'elle n'a pas compris la gravité des choses. Son suivi a abouti sur un diagnostic de troubles de l'attention avec hyperactivité et hyper-anxiété, et puis son multidys, et puis plus ou moins une composante TSA aussi, et donc une négation des émotions. Elle n'arrive pas à étiqueter ses émotions, en fait.

NOEMIE : D'accord, oui, donc elle ne s'aperçoit pas des conséquences de ses actes.

PARENT E : C'est ça. « Oui, mais moi, je l'embêtais juste. C'était pour rire. » - « Ben oui, mais en fait, le rire peut blesser [nom de la soeur]. Donc, voilà. on est dans l'atypisme le plus tôt de notre histoire.

NOEMIE : Quel a été l'impact de ce harcèlement pour votre enfant sur le long terme ?

PARENT E : Alors, au niveau émotionnel, il ne supporte plus qu'on l'embête. Maintenant, comme il a les clés de pourquoi moi, je me fais harceler et comment je peux réagir, maintenant, il se défend tout de suite. C'est immédiat.

Alors, il n'est pas dans la violence. Verbalement, il peut être très dur, mais physiquement, il ne va pas taper. Par contre, ce qui s'est passé au lycée, c'est que quand on a commencé à l'embêter, à le filmer à son insu et à le poster sur les réseaux sociaux, puisque c'est allé quand même jusque-là, il a réussi au lycée à se faire une bande de copains en allant au club de jeux de rôle. Donc, il y avait des copains qui étaient sur les réseaux, qui lui ont montré les vidéos en disant, fais attention, regarde ce qu'ils sont en train de faire. Il est monté tout de suite voir l'équipe pédagogique en disant, ça ne va pas être possible, ça. Donc, l'équipe pédagogique a donné un avertissement auprès de la classe entière, puisque c'était la classe entière, jusqu'au jour où ils ont fini par envoyer sur les réseaux sociaux une vidéo d'un enseignant à son insu.

Et là, on est en période Paty (Samuel Paty), assassinat d'enseignants, agression d'enseignants. Donc là, ça a fonctionné tout de suite auprès des personnes responsables. Donc, ça a coupé court à tout, et ils ont fini par le laisser tranquille, puisqu'ils ont vu qu'il y avait une réaction immédiate et forte de la part de [nom de l'enfant] qui était suivi par l'équipe pédagogique et la direction du lycée.

Et là, on n'a pas été du tout mis dans la boucle par le lycée. Mais par contre, on savait par [nom de l'enfant] qu'ils réagissaient immédiatement.

NOEMIE : D'accord. Donc, il y a eu un cyber-harcèlement aussi avec les réseaux ?

PARENT E : Oui.

NOEMIE : Ça a eu un impact plus fort sur les réseaux ?

PARENT E : Non, parce que c'était visiblement un petit groupe de réseaux, un peu comme une communauté WhatsApp, et c'était entre eux. Ça n'a pas été diffusé au niveau national, international. Donc, c'était un réseau clos, a priori. Mais bon, forcément, savoir qu'on a une vidéo de soi qui circule entre copains, dans la classe, c'est jamais très agréable.

NOEMIE : Non, pas du tout. Vous m'avez dit qu'il s'était fait un groupe de copains au lycée ?

PARENT E : Oui.

NOEMIE : Il avait aussi un groupe de copains au collège ?

PARENT E : Oui.

NOEMIE : Donc, au niveau social, il ne s'est pas exclu ?

PARENT E : Non, par contre, il a un groupe de copains à chaque fois, mais ce sont des copains neuro-atypiques comme lui.

NOEMIE : Ok d'accord.

PARENT E : C'est pour ça qu'il était revenu au collège avec les traces de strangulation, c'est qu'il a un copain qui lui vivait du harcèlement parce qu'un grand gaillard, très gentil, en difficulté scolaire, forcément, ça en fait une cible privilégiée. Et ce doux géant ne voulait pas se défendre physiquement. La brute de l'école avait décidé de s'en prendre à lui.

Ils se connaissent depuis le primaire et [nom de l'enfant] s'est interposé pour stopper la bagarre tout de suite, pour stopper la brute du collège.

NOEMIE : Pour défendre son copain ?

PARENT E : Pour défendre son copain, il s'est mis en danger lui-même. Après, [nom de l'enfant] ne savait pas reconnaître les signes d'agressivité quand les gens allaient basculer dans l'agressivité physique à cet âge-là. Donc, je l'avais envoyé faire les ateliers d'habilité.

NOEMIE : Maintenant, est ce qu'il sait mieux reconnaître les signes ?

PARENT E : En tout cas, il ne revient plus à des traces de strangulation. Et surtout, il maintient à distance les gens qu'il ne veut plus fréquenter.

Il a quand même un de ses meilleurs amis qu'il a agressé au lycée en lui plantant un crayon dans la main, en lui ouvrant toute la paume de la main. Donc là, ça ne s'est pas réglé avec l'administration, ça s'est réglé avec la maman du copain en question, puisqu'on se connaît. Je suis intervenue tout de suite auprès de la maman du copain qui a fait « je suis désolée, je vais voir avec lui ». donc voilà.

NOEMIE : C'est un copain neuro-atypique aussi ?

PARENT E : Oui, forcément. Comme je disais à [nom de l'enfant] « écoute n'approche plus de lui, parce qu'un jour, il va vriller et il va vraiment agresser quelqu'un, lui, pour le coup. ».

NOEMIE : Le fait que ses amis soient tous dans une situation de neuroatypisme, c'est plutôt un choix ? Il n'arrive pas à créer des liens avec d'autres ?

PARENT : Je pense qu'il arrive assez peu à créer des liens avec des gens standards. Après, on est baignés dans un neuroatypisme, dans le groupe des copains, on est tous un peu quelque chose, tous un petit truc en plus, pour reprendre le film.

Alors je vous remontre toute l'histoire de la génération des parents. On s'est tous rencontrés sur des clubs de jeux de rôle, de grandeur nature, et on a des liens forts qui durent depuis 30 ans au minimum. On a tous un HPI, un Multidys, un Asperger ou un TDA. On est parfaitement insérés socialement tous, mais on a un pôle attractif, il y a une espèce d'attraction. Un jour, j'ai demandé à mon mari comment se fait-il qu'on ait tous des enfants avec une problématique neuroatypique. Mon mari m'a répondu « parce ce qu'on s'est tous attirés les uns les autres. Forcément, on est tous un peu neuroatypiques dans le groupe, la génétique étant là, nos enfants aussi », et ce n'est pas faux.

[nom de l'enfant] a gardé ce lien que génère le neuroatypisme. Il voit les gens un peu en difficulté, avec qui il peut échanger, et il crée des liens. Quand il est arrivé au lycée, il est allé spontanément au club de jeux de rôle qui était en train de se créer. Et effectivement, au club de jeux de rôle, ce n'est pas des gens lambda, parce que pour participer à une partie de jeux de rôle, il faut avoir une imagination débordante, il faut comprendre des caractéristiques, faire des statistiques, des lancers de dés, etc. Donc forcément, ce n'est pas des gens patins-couffins qui sont dans les clubs de jeux de rôle.

NOEMIE : Si je comprends bien, les amis de votre fils ne se sont pas rencontrés au collège, ils sont amis d'avant ?

PARENT E : Au primaire, on avait déménagé, on a atterri en périphérie de [nom de la commune], et puis quand on est arrivé, [nom de l'enfant] avait 6 ans, il était en moyenne section, et puis quand il est rentré en CP, on a redéménagé, et il est arrivé sur un nouvel établissement scolaire. Avant ça, il n'avait pas vraiment de copains. Quand il est arrivé sur ce nouvel établissement scolaire, il a commencé à se faire des copains, et les copains qu'il a gardés avec lui, c'est les copains neuroatypiques.

Après, le collège de secteur a fait qu'ils sont restés tous ensemble. Puis le lycée a fait qu'[nom de l'enfant] vu la branche à laquelle il se dédiait, il avait besoin de changer de lycée, donc il est sorti du secteur, là où ses copains sont passés sur le lycée de secteur, où c'est un petit peu éparpillé.

Donc il n'avait plus ses copains au quotidien au lycée, mais il s'est recréé d'autres copains.

Via ce club de jeux de rôle et via sa classe, il a réussi à créer des liens avec certains dans sa classe aussi.

NOEMIE : D'accord. Vous me dites qu'il a beaucoup d'amis neuroatypiques, c'était une école particulière ?

PARENT E : Non, il est en cursus normal. Là, il est en post-bac, il est sur un IUT (Institut Universitaire de Technologie) avec prépa intégré pour faire de la cybersécurité sur une école d'ingé par la suite. Non, il est sur un cursus scolaire, un peu plus normal, mais avec des aménagements, casque atténuateur de bruit, appareil auditif pour neutraliser les acouphènes, ordinateur pour prise de notes, voilà. Il a des neuroatypismes, mais il est sur un cursus standard.

NOEMIE : D'accord ok je n'avais pas compris. Et quand vous avez dit qu'on se connaît depuis 20-30 ans, vous parliez de...

PARENT E : De mes copains à moi

NOEMIE : Ah d'accord, ok.

PARENT E : Qui sont les parents d'enfants qui sont aussi copains avec [nom de l'enfant].

Il y a les copains de la vie privée, il y a les copains de la vie scolaire, et ces copains de la vie scolaire, de la vie étudiante, je ne les connais pas, mais je sais qu'ils sont neuroatypiques parce que je les ai rencontrés et on les reconnaît facilement. Et les enfants de nos copains qu'[nom de l'enfant] côtoie, il s'entend bien avec eux aussi, et son meilleur ami mon mari en est le parrain, il est neuroatypique aussi. Donc voilà, on est dans une filiale de neuroatypique, mais parfaitement insérée dans la vie courante.

NOEMIE : Ok, je comprends mieux. Ils ne sont pas dans la même école, ces amis-là ?

PARENT E : Non, non, non.

NOEMIE : Ils se voient régulièrement ? Vous êtes tous dans la même région ?

PARENT E : Alors en fait, c'est la magie de leur génération, c'est qu'ils sont en lien par les réseaux, par Discord, ils font des jeux en ligne, donc ils sont tous les jours ensemble, pas physiquement, mais en conversation.

Là où nous, pour aller voir les copains, il fallait qu'on sorte, eux, ils allument l'ordinateur. Et effectivement, on a des nouvelles des uns et des autres, et puis il y a nos enfants qui descendent à l'heure du repas en mode « Ah, j'ai eu machin, ça va, ça se passe bien. » Enfin, il y en a un qui est parti étudier en école de kiné à Bruxelles, il y a l'autre qui est rentré à la fac de médecine à Aix-en-Provence, c'est de ce niveau-là. C'est de toute la France.

NOEMIE : Ok, je vois. Donc toujours, oui, des contacts avec eux. Est-ce qu'il leur avait parlé de sa situation de harcèlement à ces amis-là ?

PARENT E : Je crois pas. Je crois pas. Je sais qu'il a beaucoup de discussions avec un ami, qui est à Belgique en ce moment, et qui est venu vivre un an à la maison, et qu'ils ont beaucoup de discussions ensemble. Après, je suis pas... Enfin, je considère que c'est le grand jardin à eux, et que j'ai pas à y mettre les pieds, en fait. Ce que mon fils me faisait remonter, c'est que son ami pouvait tout de suite capter, à la voix d'[nom de l'enfant], quand il allait bien ou pas. Il me dit, c'est magique avec lui, parce que d'emblée, il sait quand je vais bien ou pas.

NOEMIE : Je vois. Est-ce que cette expérience de harcèlement a modifié quelque chose dans votre approche éducative et votre rapport à votre enfant ?

PARENT E : Oui, parce que je suis beaucoup plus à l'écoute et à l'affût des signes de malaise chez [nom de l'enfant]. On avait mis un peu [nom de l'enfant] de côté pour gérer sa sœur. Il s'était mis de côté aussi pour laisser de la place à sa sœur qui avait vraiment besoin de nous. Et en fait, on a ramené [nom de l'enfant] au centre de l'attention, tout en gardant [nom de la sœur] aussi. Peut-être qu'on l'avait mis de côté, mais là, il n'y est plus du tout.

NOEMIE : Donc, oui, ça a modifié votre approche. Plus de soutien, plus à l'écoute.

PARENT E : Et là, il est à une heure de route de chez nous. Donc, les deux premiers week-ends, on a été l'amener, le rechercher, pour l'aider à s'installer plus doucement, qu'il puisse se sentir bien. On fait hyper attention à son bien-être. On est extrêmement vigilants avec lui.

NOEMIE : Il ne subit plus d'harcèlement aujourd'hui ?

PARENT E : Non, parce que là, la rentrée vient juste d'avoir lieu. Et puis, c'est assez marrant, parce qu'il a retrouvé des copains de son lycée sur les bancs de l'IUT. Donc, des garçons avec qui il se sentait bien. Donc, on le sait un peu moins seul, donc on est plutôt rassurés.

NOEMIE : D'accord. Est-ce qu'il a toujours un suivi ?

PARENT E : Alors, il n'a plus le suivi avec la psychologue, qui avait estimé qu'il n'y avait plus besoin, parce qu'il allait bien. Mais quand il s'était fait agresser par son copain, qu'il lui avait planté un crayon, donc ça, c'était au lycée, un crayon dans la main, j'avais exigé d'[nom de l'enfant] qu'il retourne voir sa psychologue. Il m'avait dit « Mais non, ne t'inquiète pas, je gère, ça va aller. » je lui ai dit « Tu vas retourner voir ta psychologue, je te laisse pas le choix. » Et donc, il est allé voir sa psychologue, et à la fin de la

séance, il m'a dit « Madame [nom de la psychologue] veut te voir. » et donc, je suis rentrée dans le cabinet, et la psychologue m'a dit « Écoutez, je me fais porte-parole de votre fils, et puis je peux vous assurer qu'il va bien, donc c'est pas la peine de poursuivre les séances ».

Il a toujours un suivi avec un psychiatre, parce que dans son contexte d'autisme, il a aussi un trouble de l'attention, il est suivi, il est sous ritaline maintenant. C'est des amphétamines qui sont prescrits dans le contexte d'un TDA, d'un trouble de l'attention. Donc, il est autiste Asperger HPI, avec un trouble de l'attention. Et donc, il a tous les mois une consultation médicale d'évaluation de son état.

NOEMIE : Ok. Et au niveau de son IUT, est-ce qu'il y a une plateforme de soutien ?

PARENT E : Oui, il y a une plateforme situation de handicap et harcèlement. Et il a pris contact avec eux, déjà pour mettre en place ses aménagements et le fait qu'il doit sortir dès que c'est un peu trop bruyant, il est obligé de sortir de l'amphi et de se coucher sous antalgique. Mais il a pris rendez-vous avec la médecine du travail, puisque c'est comme ça que ça s'appelle là-bas, pour instaurer un premier contact et valider ses aménagements.

NOEMIE : Est ce que ses demandes ont été acceptées ?

PARENT E : Alors, il a le rendez-vous, mais c'est début octobre. Donc, pour le moment, il n'y a rien d'officiel de fait. Il est déjà allé voir les enseignants individuellement en disant « écoutez, j'ai un casque pour atténuer le bruit parce que j'ai une hyperacousie et vous inquiétez pas, c'est suivi médical et j'ai un certificat du médecin qui m'autorise à sortir de cours dès que ça va pas. J'ai rendez-vous à la médecine du travail, mais en attendant, je suis obligée de vous voir comme ça. C'est pas un manque de respect. » puisque effectivement, le casque peut être interprété comme un manque de respect. Et puis, ça étiquette d'emblée une personne en mode celui-là, il respecte pas les règles conventionnelles, il a un casque en cours, c'est quoi ce bazar ?

Donc, du coup, pour désamorcer d'emblée avec ses enseignants, il va les voir pour les prévenir. Sinon, dans son groupe, je crois qu'ils sont une cinquantaine. Donc, je crois que les gars, ils ont tous mûri.

Ils sont tous rentrés sur concours ou sur dossier élitiste dans cet établissement et ils ont autre chose à faire qu'embêter les camarades de classe, en fait.

NOEMIE : Oui, il y a une maturité. On fait peut être moins attention peut-être aux particularités des autres.

PARENT E : C'est ça. Et comme il a retrouvé un camarade de seconde, ils avaient été en seconde ensemble.

Dès qu'[nom de l'enfant] va pas bien, le camarade lui dit « Bah, écoute, va-t'en et puis moi je prendrai le cours ». Enfin, voilà. Donc, pour le moment, ça s'annonce plutôt bien, j'ai envie de dire. NOEMIE : Tant mieux. Je voulais juste revenir sur une question, je sais pas si je vous l'ai posée, concernant le harcèlement au collège. Il y a eu du harcèlement, il y a eu de la violence physique parce qu'il y a eu de la strangulation. C'était quel type de harcèlement ?

PARENT E : C'était des moqueries, des provocations. « T'es complètement fou, t'es bizarre. » voila.

NOEMIE : Donc psychologique aussi.

PARENT E : Oui, psychologique, oui.

NOEMIE : Il vous a parlé d'autres coups qu'il avait reçu mise à part cette strangulation ?

PARENT E : Probablement, mais il ne m'en a jamais parlé, en fait. Il est revenu en inter-confinement, il avait reçu du gel hydroalcoolique dans les yeux, mais il me dit que c'était plutôt un accident.

NOEMIE : Vous pensez qu'il n'avait pas conscience que c'était un geste violent ?

PARENT E : Je ne sais pas. Moi, à l'époque, j'étais... Ah oui, je ne vous ai pas située. Moi, à l'époque, j'étais en plein burn out entre l'hôpital de [nom de la commune], qui est très particulier, et puis tout ça. J'étais en burn-out, donc je gérais aussi mes problématiques à moi. J'essayais de colmater les trous partout.

NOEMIE : D'accord. Et vis-à-vis de sa sœur, c'était quel harcèlement ?

PARENT E : Ah non, elle lui tape dessus, là. Non, non, elle le tape. Elle est sportive, elle est très sportive, et je l'ai vue à la maison envoyer valser son frère, le choper, à bras le corps.

Elle a deux ans de moins, elle est plus petite que lui, mais elle est musclée, elle le choper et le balancer dans la baignoire physiquement. Donc je pense qu'il y a eu des taquets, des trucs, des tâches qui ont été donnés. Ça, c'est certain.

NOEMIE : J'ai encore des questions à vous poser pour conclure. Avec le recul, est-ce que vous auriez fait quelque chose de différemment, que ce soit avant ou après l'identification de la situation ?

PARENT E : Je ne sais pas ce que j'aurais pu faire. Peut-être remettre [nom de l'enfant] un peu plus au centre de l'attention, dès le début. Il avait l'air d'aller bien, donc on l'a laissé un peu en roue libre.

Son silence, avec le recul, était trop présent. L'erreur a été là, je pense, de notre part.

[nom de la soeur] était tellement en souffrance, elle, sur ses multidys, on a eu des problèmes.

Elle avait vécu une situation de maltraitance à la crèche.

Ensuite, elle est passée chez une nounou, on a dû la retirer en urgence parce qu'il y avait une problématique d'alcool chez cette nounou. Très petite, j'ai vu qu'elle était dyslexique parce que je suis moi-même dyslexique. J'ai tout de suite dressé l'oreille et je l'ai envoyée une première fois chez l'orthophoniste qui a dit « Non non elle n'est pas dyslexique ne cherchais pas d'ennuis là où il n'y en a pas », mais en fait, s'il y en avait.

Ensuite, en CE1, elle est tombée sur une enseignante qui l'a psychologiquement brisée.

J'ai demandé un deuxième bilan orthophoniste en urgence. On m'a dit que « c'est le stress, ça va aller, ne vous inquiétez pas. Si ça perdure, revenez nous voir. ».

Quand elle est rentrée en sixième, il y a une enseignante du collège qui m'a dit « Ouhlalala il y a des problèmes avec [nom de la sœur] vous êtes sûre qu'elle n'est pas dyslexique ? » Bonne question.

Donc, j'ai demandé un troisième bilan et là, on a ouvert la boîte de Pandore. Dyslexique, dysgraphique, dysorthographique, dyscalculique, etc. La minette a compensé de folie tout ce qu'elle pouvait et les résultats n'étaient pas à la hauteur. Donc il y avait vraiment une vraie souffrance chez [nom de la soeur]. Pour vous dire pourquoi on s'est concentré sur [nom de la sœur] et qu'on s'est dit [nom de l'enfant] va bien, on le laisse en autodrive. Quand il avait besoin de nous parler, on était là. Quand il avait besoin de notre aide, on était là. Quand il n'y avait pas de demande, on n'allait pas au-devant de ses demandes. On était dans un contexte particulier, déjà avec sa sœur. Je voyais bien quand elle lisait que c'était de la souffrance et les professionnels n'ont pas répondu. Donc, s'il y avait une chose à changer, c'est de me faire encore plus confiance et de dire d'avoir mis les choses en route encore plus tôt, alors que j'avais déjà mis les choses plus tôt.

D'avoir moins fait confiance aux professionnels à l'époque. Moins fait confiance aux réponses et tout va bien circuler, il n'y a pas de problème. Alors que si, il y avait des problèmes. Pour lui, j'avais vu dès tout petit qu'il y avait une incompréhension des conventions sociales, des normes sociales pour lui.

Je m'étais dit, il est un petit peu particulier, mais ce n'est pas très grave, il arrive à se faire des copains, il n'y a pas de plainte de son côté. J'aurais dû à l'époque, mais tout ça, l'autisme, le TDA, je ne connaissais pas. Sans tomber dans l'excès de zèle, il faudrait qu'il y ait un minimum d'informations dans les structures pédagogiques.

Puisqu'il n'y a pas de hasard dans les personnes harcelées ou harcelantes. Il y a du TDA, il y a du neuroatypisme de part et d'autre.

NOEMIE : Selon vous, qu'est ce qu'il faudrait changer dans le système scolaire ?

PARENT E : Il faudrait faire une information. Alors, ne pas cataloguer un enfant agité du bocal d'emblée sur un TDA. Il y a peut-être aussi des problématiques familiales à écarter d'emblée.

Je pense que là, on est en train de découvrir une explosion de neuroatypisme.

Soit induit par l'actualité des produits alimentaires, des biphénols, des alimentations qui génèrent des troubles du comportement, des troubles hormonologiques, etc. Soit on éthique des choses qui étaient déjà présentes mais dont on n'avait pas conscience.

Je pense qu'il faudrait peut-être que le système éducatif, aussi bien parental que professionnel, ait conscience que... Déjà, on ne peut pas attendre la même chose d'un enfant de 2025, des années 1900, et que s'il y a un problème avec l'enfant, c'est soit éducatif, soit constitutif. Il faudrait que ce soit un peu plus pris en compte. Je pense que ça permettrait de désamorcer beaucoup de situations de harcèlement.

NOEMIE : Et quels conseils vous donneriez à d'autres parents qui seraient confrontés à la même situation que vous ?

PARENT E : D'être vigilant et de comprendre où est le fond du problème. Le fond du problème étant est-ce que la personne qui agresse a un problème ? Ou est-ce que l'enfant agressé a un problème ?

Le problème n'étant pas péjoratif, en fait, une problématique. Un problème égal une problématique. Mais je pense que la sanction n'est pas nécessairement la réponse.

L'analyse est la réponse. L'analyse du mécanisme et pourquoi et comment.

NOEMIE : J'ai une question vous concerne que je ne vous ai pas posé. Avez-vous reçu suivi psychologique par rapport à ce harcèlement ? Et quel impact ce harcèlement a eu sur vous sur le long terme ?

PARENT E : Alors le harcèlement en lui-même, en fait, c'était un élément de ce qu'on vivait au quotidien, de nos problématiques du quotidien. C'était un élément blessant, mais on était déjà dans le souci sur la situation de [nom de l'enfant], et puis on a été profondément blessés, que ce soit un de nos enfants qui blesse un autre enfant. Donc on n'a pas mis en place de suivi pour nous, mais par contre, mon mari et moi, on s'est soutenus, on a réfléchi à comment on pouvait gérer la situation, on a communiqué tous les deux énormément.

Donc, sur la même période, mon mari faisait quand même un très gros infarctus, donc il était en soins intensifs en 2020. On est dans une espèce de marmite d'emmerde, vous me passez l'expression. Donc on a essayé, mais on n'a pas mis de suivi en place pour nous.

Moi, j'étais en burn-out, parce que ça partait dans tous les sens dans ma vie, mais ce n'est pas plus le harcèlement d'[nom de l'enfant] que tout ce que je vivais dans tous les sens qui m'a amenée à consulter.

NOEMIE : D'accord oui. Vous avez vécu une grosse période avec des tensions, avec beaucoup de choses à régler.

PARENT E : Oui voilà.

NOEMIE : Je voulais connaître l'impact du harcèlement sur vos autres enfants, mais vous m'avez dit que votre fille y participé sans se rendre compte de ce qu'était le harcèlement.

PARENT : Oui il n'y a pas eu vraiment de prise de conscience de la part de [nom de la soeur]. Par contre, il y a eu un interdit ferme qui a été posé auprès d'elle, c'est « tu n'embêtes pas ton frère ». Et ce qu'on lui a dit, c'est « dès que [nom de l'enfant] nous fait remonter que tu l'as embêtée, c'est pas compliqué, t'auras tort ».

On a été très fermes là-dessus. Et dès qu'elle dépasse la ligne, d'emblée, alors on n'est pas, on n'a jamais donné de fessé, on n'est pas des sériels punisseurs, mais par contre, on est des moralistes. Donc, je pense que dès qu'il y a un truc, d'emblée, on dit « stop ça suffit », avec une explication derrière.

Sa soeur, à l'époque, avait été punie. Déjà, l'interdit de fréquenter la personne leadership.

Et puis, on l'avait punie d'argent de poche, punie d'écran. Il y avait eu des punitions. Pour nous, on préfère le dialogue à la punition.

NOEMIE : D'accord. Est-ce qu'aujourd'hui, il y a eu une meilleure entente entre eux ?

PARENT E : Ça va mieux depuis qu'ils ne sont plus dans le même établissement. [nom de la soeur] a changé...elle est rentrée...maintenant, elle est au lycée.

Sa demande, ça a été d'être en internat. On l'a mise en internat. Elle est sur un lycée agricole à petite dimension, avec beaucoup de bienveillance.

Elle s'épanouit. Elle n'aime toujours pas l'école. Mais du coup, ça a apaisé les choses. En faites, c'est le temps et les changements, la séparation des enfants qui a fait que ça s'est amélioré entre eux.

NOEMIE : Très bien. Vous avez répondu à toutes mes questions, je vous remercie, en tout cas, pour votre temps.

ENTRETIEN 4 : PARENT R

NOEMIE : Donc, pour commencer, j'aimerais savoir élevez-vous votre enfant seul ou en couple ?

PARENT R : Alors, à cette époque-là, on était en couple, oui.

NOEMIE : Depuis combien de temps à peu près au moment des faits ?

PARENT R : 20 ans, déjà.

NOEMIE : Quel âge avait votre enfant à l'époque et quel âge est-ce qu'il a actuellement ?

PARENT R : Elle avait 14 ans. Et elle en a 30, maintenant.

NOEMIE : Quel métier est-ce que vous occupiez et est-ce que vous avez toujours le même métier à l'heure actuelle ?

PARENT R : À cette époque-là, j'étais responsable d'un magasin. Et je suis assistante commerciale, maintenant.

NOEMIE : D'accord. Est-ce que vous avez d'autres enfants et quelle est sa place dans la fratrie ?

PARENT R : J'ai juste [nom de la soeur] aussi, qui a maintenant 24 ans.

NOEMIE : D'accord, donc elle est plus jeune.

PARENT R : Oui.

NOEMIE : Alors, est-ce que vous aviez décelé des signes de changement dans le comportement de votre enfant à l'époque ? Est-ce que vous aviez vu des signes qui vous ont alerté ?

PARENT R : Oui, tout à fait. En fait, il y a un moment où elle était, disons, préoccupée, comment dire, énervée. D'accord.

Facilement, elle changeait d'humeur. Et puis, il y a un moment, elle voulait changer d'école. Elle voulait aller en internat ailleurs.

Et on ne comprenait pas pourquoi elle voulait ça. Et elle ne disait pas pourquoi, en fait. Elle voulait juste changer d'école.

Et on n'avait beau lui demandé « mais pourquoi tu voudrais changer d'école ça n'a pas de sens » Donc voilà, pendant plusieurs semaine, ça a duré, cette histoire.

NOEMIE : D'accord. Donc, subitement, elle demandait à changer d'école. Vous m'avez dit énervée, irritable ?

PARENT R : Oui, exactement. Oui, tout à fait.

NOEMIE : D'accord. Et le moment où vous avez appris que votre enfant subissait du harcèlement scolaire, est-ce que vous vous en souvenez ?

PARENT R : Oui, oui, je m'en souviens bien parce qu'en fait, elle a raconté que c'était un groupe de filles qui l'insultait, en fait, à longueur de temps dans la cour de l'école. Ce n'était pas forcément des filles de sa classe, d'ailleurs. En fait, c'était un groupe qui était un peu mené par une gamine qui avait été avec elle à l'école en maternelle. Et le fait d'être à la campagne, en fait, tu étais toujours plus ou moins avec les mêmes de la maternelle à la primaire, déjà, et ensuite, tu les retrouves au collège, forcément.

NOEMIE : Oui, ils se sont suivis tout au long de la scolarité.

PARENT R : Voilà, c'est ça. Et donc, il y en avait une en particulier qui était depuis la maternelle avec elle et qui la jalousait énormément, en fait. Et cette gamine-là, elle avait un comportement très étrange. Et je m'en souviens très bien. Quand elle était en grande section de maternelle, quand j'arrivais avec [nom de l'enfant], quasiment, elle me sautait au cou en m'appelant maman.

Alors, déjà, c'était assez étrange. La maîtresse l'avait recadrée en me disant « c'est pas ta mère, pourquoi tu dis ça ? ». Et donc, en fait, j'avais bien compris que la gamine jalousait vraiment [nom de l'enfant].

Et donc, en fait, il s'est avéré que c'est elle qui a monté un petit peu le bourrichon d'autres filles du collège. Il n'y avait pas de garçons, il n'y avait que des filles.

Et il y avait bien un groupe de cinq, six gamines comme ça qui n'arrêtaient pas d'insulter [nom de l'enfant], de tous les noms. Mais quand je te dis « insulter », c'était des choses comme « suceuse de bite ».

Enfin, tu vois, des trucs assez... Pour des gamines de 14 ans, déjà.

NOEMIE Oui, c'est cru et assez violent pour des enfants de 14 ans.

PARENT R : C'est violent, c'est très cru, c'est très vulgaire. Et puis, en plus de ça, tu te demandes « mais qu'est-ce qu'elles en savent, elles, de cette sexualité ? ».

En fait, à 14 ans, normalement, il n'y a pas beaucoup d'adolescents de cet âge-là qui a déjà une vie sexuelle active. C'est plutôt les prémices. Et puis là, du coup, c'était vraiment très, très vulgaire et ça n'avait plus près à une sexualité épanouie.

Du coup, quand on a appris ça, tout de suite, on a dit à [nom de l'enfant] qu'on allait voir la vie scolaire. Et puis, elle nous a dit « non, ça va être pire, je ne veux surtout pas que vous y alliez, je ne veux surtout pas que vous en parliez ». Et donc, en fait, heureusement, est arrivé la fin de l'année et ça s'était plus ou moins tassé, sans qu'on intervienne auprès de l'école.

NOEMIE : D'accord. Et l'année suivante comment ça s'est passé ?

PARENT R : Et l'année suivante, en fait, elle est arrivée au lycée.

NOEMIE : D'accord. Et au lycée ?

PARENT R : Et au lycée, ça a recommencé, en fait, dès le bus, en fait. Dès le trajet du bus. Donc, en fait, le trajet démarrait et la gamine était aussi dans le bus et elle continuait. Quand je dis la gamine, en fait, c'est la gamine avec qui [nom de l'enfant] avait déjà eu une scolarité en maternelle et en primaire.

Donc, c'était une seule, c'était plus du tout le groupe et elle continuait dans le bus à l'insulter, à la brimer. quoi. Et donc là, [nom de l'enfant] est revenue en disant « c'est plus possible, j'en ai marre ». Et donc là, en fait, c'est mon mari qui est allé voir la mère, puisqu'on la connaissait. La mère qui était elle-même enseignante. Qui, effectivement, a très bien pris en compte ce que disait mon mari et donc qui a mis les choses au clair avec sa fille. Et après, ça a été terminé. Et ça a duré quand même plusieurs mois, cette histoire.

NOEMIE : Voilà. D'accord. Il n'y a eu que des insultes physiques ou autre ?

PARENT R : Non, il n'y a pas eu de coups. Enfin, pas à ma connaissance.

NOEMIE : D'accord. Comment vous avez réagi la première fois, du coup, quand vous avez appris la situation ?

PARENT R : J'ai été choquée. J'étais choquée parce que, déjà, les termes qui étaient employés étaient choquants pour des enfants de cet âge-là.

Et puis ensuite, c'est difficile pour un parent de se dire que, normalement, un enfant qui va à l'école est censé être protégé par l'ensemble de l'école. Or, je suis persuadée qu'à la vie scolaire, il y a bien des surveillants qui ont dû entendre ce genre de trucs. Mais, bon, apparemment, ça se faisait à mot couvert, quoi. Et il se passait d'autres choses que les surveillants ne voyaient rien, en fait.

NOEMIE : D'accord. Donc, personne n'avait réagi.

PARENT R : Non.

NOEMIE : C'était en fin d'année donc vous m'avez dit que vous n'avez pas confronté le collègue. PARENT

R : Non. Non, non. Parce qu'en fait, ça a commencé, je vais dire, en début d'année civile, genre janvier-février.

Où on a vu que... Enfin, je m'étais aperçue que [nom de l'enfant] avait commencé à être irritable, à changer d'humeur, à vouloir changer d'école, etc. Et puis donc, en fait, voilà, jusqu'à la fin de l'année, ça avait continué, mais [nom de l'enfant] ne nous l'a dit qu'en fin d'année scolaire. Donc, je ne sais plus exactement, mais ça devait être en juin, quoi.

NOEMIE : Vous m'avez dit que c'était votre mari, à l'époque, qui a été voir la maman de cette fille pour tout arrêter.

PARENT R : Oui.

NOEMIE : Est-ce qu'elles étaient dans le même lycée ?

PARENT R : Oui.

NOEMIE : Est-ce que le lycée a été mis au courant de cette situation ?

PARENT R : Non.

NOEMIE : Donc, l'établissement n'a joué aucun rôle ?

PARENT R : Aucun rôle.

NOEMIE : Qu'elle a été la réaction de cette maman enseignante quand elle a appris les faits ?

PARENT R : Elle a été surprise et surtout choquée parce qu'elle était... En tant qu'enseignante, elle avait été alertée par le harcèlement scolaire. On commençait à en parler, en fait, à ce moment-là.

Ce n'était pas quelque chose de connu, oui, mais dont on parlait facilement. Donc, du coup, elle avait été...

Je pense qu'ils avaient eu des formations à ce sujet. Et pour le coup, ça l'avait vraiment choquée que sa fille puisse être actrice, en fait, dans un harcèlement vis-à-vis de [nom de l'enfant]. Donc, du coup, elle s'est sentie doublement concernée, en fait, par cette histoire, dans le sens où elle était maman de la harceleuse, et en plus enseignante qui avait été alertée par l'Éducation nationale à ce sujet.

NOEMIE : D'accord. Et cette maman elle connaissait votre fille ?

PARENT R : Ah oui, oui, parce que comme elles étaient en classe, en fait, depuis la maternelle, on s'était déjà croisés plusieurs fois. En plus de ça, elle avait été enseignante aussi pendant un ou deux ans à la maternelle de cette même école, qui était l'école maternelle et primaire.

Et du coup, c'était après, ce n'était pas pendant que les filles y étaient. Les filles, elles devaient être peut-être en primaire, même au début de collège.

NOEMIE : D'accord. Est-ce qu'il y a eu un soutien psychologique par la suite ?

PARENT R : Oui. En fait, j'ai emmené [nom de l'enfant] à la maison des adolescents de [nom de la commune]. Où elle a eu les quatre rendez-vous et où, effectivement, il y avait une prise en charge qui a été proposée à [nom de l'enfant] pour la suite, en fait.

Avoir un psychiatre régulièrement. Mais [nom de l'enfant] étant arrivée au lycée, avait un emploi du temps assez chargé. Et du coup, elle n'a pas donné suite.

NOEMIE : D'accord. La maison des ados en quelques mots ?

PARENT R : Donc, ça fait partie de l'EPSM (Établissement Psycho-Social Médicalisé). Avec des parcours de soins pédopsychiatriques personnalisés assurés par des professionnels.

Le truc, c'est qu'en fait, t'as un accueil de... Au tout début, en fait, où on a été reçus. Enfin, c'est [nom de l'enfant] qui a été reçue moi je l'avais accompagnée à ce moment-là. Il y a quatre rendez-vous qui sont pris avec soit un psychologue, soit un éducateur. Où ils font un petit peu le tour de la question. Et puis ensuite, ils aiguillent vers un soin adapté.

NOEMIE : Sur le long terme.

PARENT R : Voilà, c'est ça.

NOEMIE : Et [nom de l'enfant] a décidé de ne pas donner suite avec ses cours.

PARENT R : Oui, parce qu'en fait, la psychiatre lui donnait des rendez-vous en pleine journée. Donc, elle avait cours. Donc, ce n'était pas possible

NOEMIE : Est-ce qu'il y a eu d'autres stratégies qui ont été mises en place ?

PARENT R : Non.

NOEMIE : Vous m'avez dit que votre fille avez maintenant 30 ans. A l'heure actuelle quelle est votre ressenti sur cette situation de harcèlement ?

PARENT R : Moi, ça m'attriste toujours, en fait. Ça m'attriste encore, parce que c'est toujours ce sentiment d'être démunie, en fait, vis-à-vis de ça.

D'avoir... Alors, j'ai fait confiance à ma fille quand elle m'a dit « non, n'y va surtout pas à la vie scolaire, parce que ça va être pire après. Je ne veux surtout pas que ça fasse boule de neige, parce que ça va se retourner contre moi. ».

Donc, j'ai toujours ce sentiment, en fait, que j'aurais dû couper cours bien plus tôt, en fait, pour éviter que, justement, ça ne s'envenime et que ça ne continue à durer.

Et, en fait, la chance, c'était que c'était en fin de troisième, donc après qu'il y avait le changement vers le lycée, et où je me suis dit que, finalement, elle aurait d'autres surtout au lycée [nom de l'établissement], elle aurait un autre entourage, et que ça, du coup, ça l'éloignerait de tout ça.

NOEMIE : Et où ça a été le cas ?

PARENT R : Oui, ça a été le cas, sauf au tout début du lycée, où dans le bus, pas dans le lycée, mais dans le bus, où la gamine continuait à l'insulter.

NOEMIE : Et les autres filles ? Vous m'avez dit que c'était un groupe de filles qui étaient menées par cette fille-là ?

PARENT R : Les autres filles n'ont pas été au lycée, dans ce lycée-là, en tout cas.

Donc, du coup, terminé. [Intervenant 2]

NOEMIE : Il n'y a eu aucun harcèlement en ligne ou sur les réseaux ?

PARENT R : À cette époque-là, il y avait des portables, mais à cette époque-là, on n'avait pas Internet, déjà, sur les portables. Pas encore. Donc, c'était les débuts de YouTube, on est d'accord, les débuts d'Internet, mais pas sur les portables, sur les ordi. Et [nom de l'enfant] a eu son premier portable en fin de troisième.

NOEMIE : D'accord, donc elle n'a pas reçu de cyberharcèlement.

PARENT R : Non. Heureusement.

NOEMIE : Oui c'est sur. Parce que le cyberharcèlement, c'est continu, et ça, pour le coup, ça ne s'arrête pas après l'école.

PARENT R : C'est encore plus envahissant, en fait.

NOEMIE : C'est ça, ça revient avec nous à la maison.

Donc vous m'avez dit que sur le long terme ça vous attristé toujours.

PARENT R : Oui oui oui. De ne pas avoir pu agir plus tôt, en fait. Après, je pense que le ressenti de mon mari serait différent. Parce que lui, il est allé voir la maman dès le début du lycée, donc lui, je pense qu'il a dû régler ça. Pour [nom de l'enfant], elle y pense encore, en fait. Elle y pense encore.

Je pense que ça a eu un gros impact sur elle, en tout cas sur sa vie adolescente. Alors, elle n'en parle qu'assez peu, en fait. Mais quand elle en parle, elle dit que ça l'a ruinée, en fait.

Elle a perdu la confiance qu'elle avait en elle et ça a détruit un petit peu ses convictions.

Elle a plutôt de la joie de vivre. Elle a retrouvé ça depuis. Mais c'est vrai que pendant un moment, ça l'a vraiment ébranlée.

NOEMIE : Au niveau de ses contacts, ses fréquentation, est-ce qu'elle a eu du soutien de ses ami(e)s ?

PARENT R : Oui, oui.

NOEMIE : Pendant la situation de harcèlement, est-ce que vous savez si elle avait un soutien au niveau de ses amis pendant l'école ?

PARENT R : J'en sais rien. Je dirais qu'au collège, elle avait des amis. Au collège, elle avait des amis en 6e et en 5e, mais après, ce n'était plus les mêmes.

Du coup, elle avait un ami qui était avec elle en 3e, dont elle avait le soutien, effectivement, mais qui, pour autant, ne s'était jamais opposé.

NOEMIE : Comment vous avez vécu qu'un de ses amis proche n'empêchait pas [nom de l'enfant] de se faire insulter ?

PARENT R : En fait, je ne l'ai su bien qu'après.

NOEMIE : Ah oui je vois.

PARENT : Surtout que les deux n'étaient pas dans le même lycée après. Tout ça s'est passé en fin d'année scolaire. A aucun moment, je n'ai demandé à [nom de l'enfant] si elle avait un soutien de ses amis, parce qu'au contraire, elle disait qu'il y en a qui voyaient et qui ne faisaient rien.

NOEMIE : Vous voulez dire dans ses amis ou le collège ?

PARENT R : Dans l'ensemble du collège, oui. Les élèves qui voyaient, que ce soit ses amis de classe ou d'autres, personne ne s'opposait.

NOEMIE : D'accord. Le corps enseignant y compris, vous m'avez dit ?

PARENT R : Je ne sais pas s'il y avait des profs ou des surveillants qui ont été témoins de ça. J'espère que s'ils avaient été témoins, ils auraient mis [nom de l'enfant] et se seraient interposés.

NOEMIE : Oui, j'espère. J'ai lu que beaucoup d'enseignants ne réagissaient pas mais pas par manque d'intérêt, mais par manque de formation. Ils n'ont pas appris à réagir à ces situations-là.

Est-ce que cette expérience a modifié votre approche éducative et votre rapport à votre enfant ?

PARENT R : Je dirais non. Bien sûr, ça a été pris en compte. Mais ça n'a pas changé mon rapport avec elle. Non. Pas plus protecteur ou moins protecteur. Pas plus ni moins que quoi que ce soit, d'ailleurs.

NOEMIE : Et votre rapport avec votre autre enfant ?

PARENT R : Elle n'a pas eu du tout cette problématique-là. Elle avait été alertée de toute façon par ce qui s'était passé pour sa soeur. Donc je pense que si elle avait eu le même cas, elle nous en aurait parlé tout de suite.

NOEMIE : Est-ce qu'il y a eu un impact sur elle ? Est-ce qu'elle vous a parlé d'un quelconque ressenti, de ce qu'elle en pensait ?

PARENT R : A cette époque-là, non.

NOEMIE : Elle était plus jeune, vous m'avez dit, et peut-être qu'elle n'avait pas le recul.

PARENT R : Elles ont six ans de différence. Elle était en primaire.

NOEMIE : D'accord, oui, elle n'avait pas le recul de la situation.

PARENT R : Non, du tout.

NOEMIE : Et maintenant, vous, avec le recul, est-ce que vous auriez fait quelque chose de différemment, hormis ce que vous m'avez dit tout à l'heure, de peut-être aller contacter l'établissement plutôt. Peut-être que vous auriez eu envie de faire différemment, que ce soit avant ou après l'identification de la situation ?

PARENT R : Autre chose que ça, non, je ne vois pas ce que j'aurais pu faire, en fait.

NOEMIE : Qu'est ce que vous donneriez comme conseils à d'autres parents qui seraient confrontés à cette situation ?

PARENT R : Si c'est identifié ou si ça ne l'est pas ?

NOEMIE : Les deux.

PARENT R : Si ça ne l'est pas, effectivement, moi, quand je vois un adolescent qui change de comportement, du tout au tout, je me dis qu'il y a forcément... Ce n'est pas forcément du harcèlement, mais ça peut être autre chose, en tout cas. Oui, effectivement, parler et puis mettre en place, aller voir, convoquer les élèves, je pense que ça me paraît important.

Et si ça n'est pas identifié, du coup, par rapport au comportement de l'enfant, oui, voire essayer de communiquer avec l'enfant, savoir ce qui se passe.

NOEMIE : Et qu'est ce que selon vous, il faudrait changer dans le système scolaire pour mieux prévenir et pour mieux gérer les situations de harcèlement ?

PARENT R : Il faudrait changer l'éducation des enfants.

NOEMIE : Au sein de l'établissement scolaire ?

PARENT R : Non, au sein de leur famille, en fait. Parce que la plupart du temps, de ce que j'ai vu, moi, c'était des enfants qui étaient... Enfin, des adolescentes qui n'étaient pas entourées, encadrées par leurs parents.

NOEMIE : D'accord, alors selon vous c'est cette mauvaise éducation qui va engendrer par la suite des comportements d'harcèlement ?

PARENT R : Je pense qu'il y avait vraiment un manque d'éducation de la part des parents. Et puis, de la part de l'établissement scolaire, j'avoue que j'ai du mal à... Je me dis que... Est-ce que ça veut dire que les surveillants, ils sont qu'à la vie scolaire et qu'ils n'en bougent pas ? Ça me paraît assez hallucinant. Un peu plus de présence auprès des élèves me paraît nécessaire, oui.

NOEMIE : Ok. Oui, donc, être plus présent et formé, justement, à interagir.

PARENT R : À agir. Oui, à pouvoir dire ce qui est normal et dire ce qui ne l'est pas.

En fait, j'ai appris... Tu vois, une de mes collègues, sa fille est en collège et il y a eu une réunion d'information cette semaine.

Et le directeur de l'établissement disait que, maintenant, les gamins, quand ils se disent bonjour, ils ne se disent pas bonjour. Ils disent, « ça va toi grosse pute ? - Ah ben oui, et toi, Truduc ? » Tu vois, en fait, il n'y a même plus de respect. On parle de politesse. C'est même pas une question de politesse.

C'est une question de respect de l'autre, en fait. Et je crois que c'est ça qui se perd, en fait. C'est que les jeunes n'ont plus de respect ni envers eux-mêmes, ni envers leurs camarades, ni envers même le corps enseignant, ni même envers leurs parents. Et à mon avis, c'est ça, en fait. C'est une question de respect qui s'est perdue.

NOEMIE : Oui, les insultes sont devenues...

PARENT R : C'est banalisé.

NOEMIE : Elles ont été banalisées, donc les enfants, surtout à 14 ans, par exemple, ils ne vont pas avoir le recul que ça peut être des mots qui peuvent blesser, parce qu'ils l'emploient seulement pour tout et pour rien.

PARENT R : C'est ça, exactement.

NOEMIE : Et vous m'avez dit que votre mari, à l'époque, il a été régler la situation avec la maman. Est ce que vous pouvez me parler de sa réaction quand il a appris la situation de [nom de l'enfant].

PARENT R : On a écouté [nom de l'enfant] et c'est... Quand je lui ai dit ce que [nom de l'enfant] avait dit, il était d'accord avec moi pour qu'on aille voir la vie scolaire et c'est [nom de l'enfant] qui s'est braquée en disant je veux surtout que vous y alliez. Mais il était aussi choqué que moi.

NOEMIE : C'est vous qui lui avez appris la situation ?

PARENT R : Oui.

NOEMIE : Est ce vous aviez pris contact avec d'autres parents, des parents des amis ou peut être par le biais de l'association des parents d'élèves ?

PARENT R : Non.

NOEMIE : D'accord. La situation a plutôt été réglée entre vous ?

PARENT R : À part la maman de la gamine et puis la maison des adolescents. Mais sinon non, je n'en ai pas parlé à d'autres associations ni à l'association des parents d'élèves, même après coup j'aurais pu aussi retourner au collège, mais ce n'était pas le but puisque de toute façon, il n'y avait plus aucune des élèves dans ce collège-là. C'était la fin.

NOEMIE : Vous m'avez dit que votre fille avez vu une psychologue mais est ce que vous vous avez reçu un soutien psychologique ?

PARENT R : Pas encore.

NOEMIE : Vous y pensez peut-être ?

PARENT R : Oui, oui. Parce que c'est un trauma de toute façon en tant que parent de ne pas avoir su accompagner, de ne pas avoir su empêcher, de ne pas avoir eu le contrôle, en fait, tout simplement. Et puis c'est traumatisant pour l'enfant. Évidemment, pour le parent aussi qui ne sait pas comment agir et qui sent son enfant vulnérable, en fait.

NOEMIE : Quand vous dites de ne pas avoir eu le contrôle, vous voulez dire avant ou après l'identification de la situation ?

PARENT R : Exactement. C'est-à-dire que quand elle a commencé à me dire « je veux changer d'école », de ne pas avoir compris tout de suite qu'il se passait vraiment quelque chose et que pourquoi je n'ai pas compris, en fait. Mais oui, je m'en veux énormément à ce moment-là de ne pas avoir poussé [nom de l'enfant] à dire ce qui se passait vraiment et à agir en allant voir la vie scolaire.

NOEMIE : OK. Parce que vous m'avez dit que [nom de l'enfant] a demandé à changer d'école au mois de janvier. Et vous avez appris la situation plutôt au mois de mai ?

PARENT R : En mai-juin, oui, je pense.

NOEMIE : Est-ce qu'elle avait eu un baisses de résultats scolaires ?

PARENT R : Fort heureusement, non. Elle faisait partie des bons élèves. Et celle qui la harcelait, des mauvais élèves.

NOEMIE : Est-ce qu'il y a eu une confrontation entre les deux filles ?

PARENT R : Mon mari est allé voir la maman. Il a interdit tout contact. Et de fait, c'est comme ça que ça s'est passé.

NOEMIE : D'accord. OK. Il n'y a pas eu d'excuses de sa part à elle ?

PARENT R : Si, si. Par contre, oui. La maman a exigé que la gamine s'excuse auprès de [nom de l'enfant] et lui a fait promettre que ça ne se reproduira plus.

Et de fait, ça ne s'est jamais reproduit. Elle n'en a plus entendu parler.

NOEMIE : En étant dans le même lycée, on est bien d'accord ?

PARENT R : Oui.

NOEMIE : OK. Très bien.

PARENT R : Là, du coup, dans le lycée avec 2400 élèves, c'était plus facile. Mais de toute façon, en plus, elle ne la voyait pas en dehors du bus. Donc... Mais même dans le bus, elle faisait profil bas.

NOEMIE : Elles n'étaient pas dans la même classe ?

PARENT R : Non, du tout. Du tout, du tout.

Au collège, je ne sais pas. Je pense que c'est dans les 500 ou 600 élèves qu'il va y avoir.

NOEMIE : Je crois que vous avez répondu à presque toutes mes questions. Je vérifie. Vous m'avez bien dit que c'était des insultes mais pas de coups ?

PARENT R : Non. Pas de coups physiques. C'était de l'humiliation, des insultes.

C'était de la brimade.

NOEMIE : Ok et le but, c'était de...

PARENT R : De la rabaisser, de faire mal.

Mais en fait, le but, c'est... Après, c'est peut-être moi qui interprète, mais le départ de tout ça, c'était la gamine qui a fomenté le truc, en fait, et qui a monté les gamines contre [nom de l'enfant]. Donc, en fait, ça n'était que de la jalousie de sa part. Qui datait déjà de la maternelle.

Donc, en fait, voilà, c'était que des insultes, de la brimade. Elle rabaisait. Elle pouvait pas supporter, en fait, que [nom de l'enfant] soit aussi bien dans ses baskets. Parce que la gamine, elle, elle avait du mal à vivre. Alors, elle avait un parcours assez particulier. Sa mère, donc, était enseignante, mais ses parents étaient divorcés. Elle avait apparemment mal vécu le divorce.

Et puis, sa mère, ensuite, a trouvé une compagne. Donc, l'homosexualité de sa mère a été difficile à supporter aussi. Donc, du coup, elle avait vraiment... Elle a, je sais pas, stigmatisé tout ça chez [nom de l'enfant]. Et du coup, elle est devenue son...comment on appelle ça ? Son souffre-douleur.

NOEMIE : D'accord. Est-ce que vous avez une idée, peut-être, de pourquoi est-ce qu'elle était autant jalouse de [nom de l'enfant] dès la maternelle ?

PARENT R : Peut-être qu'en fait, [nom de l'enfant] devait, peut-être, être son idéal absolu, tu vois. Avec une petite sœur, avec... Parce qu'elle avait des grandes sœurs, mais elle n'avait pas de petites sœurs. Je ne sais pas. Je ne connais pas sa vie, tu vois. Mais moi, c'est ce que j'en ai retenu. Pour qu'elle m'appelle maman. J'arrivais en classe avec [nom de l'enfant], tu vois, ça m'a suffisamment interpellée pour me dire, mais il y a vraiment quelque chose qui ne va pas. Et donc, en fait, pour moi, c'est ça. C'est que je crois qu'elle a dû idéaliser, en fait, une vie de famille et jalouser celle que [nom de l'enfant] avait.

NOEMIE : Ok. Je vois. Elle jaloué la place de [nom de l'enfant].

PARENT : Oui, exactement.

Donc, je pense qu'en fait, la jalousie, alors déjà, par rapport à sa vie, mais aussi par rapport à sa réussite dans les études.

NOEMIE : Oui, parce qu'elle était bonne élève.

PARENT R : Voilà. Donc, du coup, elle ne pouvait plus supporter tout ça, quoi. Et c'est pour ça qu'elle a commencé à l'insulter.

NOEMIE : Ok. Et quand vous avez pris conscience que c'était par jalousie qu'elle faisait ça, qu'est-ce que vous vous êtes dit à ce moment-là ?

PARENT R : Ben, ce que je t'en ai dit, c'est-à-dire que je la plains, en fait. Je la plains, énormément, oui. Oui, parce que cette gamine-là, ça veut dire qu'elle n'a pas grand-chose dans sa vie de bien pour qu'elle puisse tout reporter sur quelqu'un d'autre.

Tu vois ? C'est triste.

NOEMIE : Il me semble que vous avez répondu à toutes mes questions. Je vous remercie pour votre temps.

ENTRETIEN 5 : PARENT T

NOEMIE : Je vais commencer par vous poser des questions pour vous présenter.

PARENT T : Alors je me présente, je m'appelle [nom du parent T] je suis la [rôle dans l'association] de l'association « Parle, je t'écoute » qui est une association qui lutte contre le harcèlement scolaire, qui a été fondée en 2019.

NOEMIE : Élevez-vous votre enfant seul ou si vous êtes en couple.

PARENT T : Je suis mariée, j'ai deux garçons, donc on vit en couple.

NOEMIE : Étiez vous mariée au moment des faits ?

PARENT T : Oui, j'étais mariée au moment des faits.

NOEMIE : D'accord. Quel âge a votre enfant maintenant et quel âge est-ce qu'il avait à l'époque ?

PARENT T : Maintenant, il a 18 ans. Et à l'époque, il a vécu du harcèlement entre 5 ans, donc ça a commencé en grande section. Et ça, c'est fini quand on a quitté l'école en CM1 (Cours Moyen 1ère année). Donc 9 ans, je pense. 8-9.

NOEMIE : J'aimerais savoir quel était votre niveau d'études et le métier que vous occupiez à l'époque ?

PARENT T : Moi, j'avais toujours l'université, j'étais en train de faire une thèse de doctorat comme vous. L'université, plus deux master encore, deux ans chaque an. Voilà.

NOEMIE : Maintenant j'aurais aimé savoir si vous aviez décelé des signes de changement dans le comportement de votre enfant ou quels sont les signes qui ont pu vous alerter à ce moment-là ?

PARENT T : En fait, les signes sont progressifs. D'où la difficulté aussi des parents, aussi des enseignants, etc., qu'on se rende compte qu'il y a quelque chose, en fait. Parce que ça commence avec...

Déjà, notre enfant, il a parlé depuis le début. Il nous a dit « maman, il y a X qui m'embête. ». Bien sûr que notre première réaction, c'était « c'est des choses entre les gamins. ». Mais après, il y avait des petits signes qui nous montraient qu'il n'est pas très bien, dans le sens qu'il était un enfant super souriant, super rigolo. Il adorait aller à l'école. Il adorait aller à la cantine, parce qu'à la cantine, il jouait avec les enfants. Et ça a commencé en disant « je n'ai pas trop envie d'aller à la cantine. Je n'ai pas trop envie d'aller à l'école. Maman, j'ai mal à la tête. Maman, j'ai mal au ventre ». Et après, c'est vraiment progressif. C'est de pire en pire, en fait, les signes.

Après, il a commencé à... Il ne voulait plus aller vraiment à l'école. Pourquoi ? « Parce qu'il est nul ». Il ne sait pas. C'est un enfant qui est excellent en tout, c'est un autre potentiel. Il est excellent en maths. Partout, partout. Et tout d'un coup, il commençait à nous dire qu'il allait redoubler. Je ne comprenais pas pourquoi. Les notes commençaient à descendre, mais quand même, elles étaient bien.

Il se réveillait la nuit en disant « j'ai peur, maman, j'ai peur que je ne puisse pas passer en CE1-CE2 (Cours Élémentaire 1 et 2ème année : 7/8 ans). Je ne me souviens plus exactement, chronologiquement parlant, quand il nous a dit ça. Et nous, on était, bien sûr, un peu surpris. J'explorais avec lui et « je suis nul ». Il ne voulait plus faire ses devoirs parce qu'il ne savait pas, mais il n'ouvrait même pas son cahier ou son livre.

Dès qu'il commençait à toucher le sujet de l'école, c'était « non non je suis nul, je ne sais rien, je ne sais pas faire ». Je lui disais « mais regarde, tu n'as même pas ouvert ton cahier pour regarder l'exercice que tu dis déjà que tu ne sais pas ». Il avait déjà intégré ce que l'autre lui disait.

Un jour, il a explosé. Il nous disait « je suis nul, je ne suis qu'une petite merde ». Et nous, on était aussi choqués parce que on n'est pas d'origine française, comme vous l'observez d'après mon accent. Chez nous, on ne parlait jamais merde, petite merde. D'où tu sors ça ? C'est là où il a explosé en disant « c'est comme X, il me dit toujours, mille fois par jour, c'est vrai, je ne suis qu'une petite merde, je suis nul ».

Après, d'autres signes, comme je vous ai dit, ça prenait de l'ampleur, c'était au niveau de la nourriture, donc des troubles alimentaires. Il mangeait tellement. Je ne travaillais que deux jours par semaine. Et la dame qui le gardait disait, qu'est-ce qui se passe avec lui parce qu'il mange tellement ? Il commençait à pleurer en disant, j'ai envie de vomir. Et en même temps, il continuait.

Voilà. Après, le signe qui nous a vraiment... Je ne sais pas, on s'est rendu compte parce qu'il faut savoir que chaque fois, on allait vers l'école pour signaler, pour dire. Et la maîtresse disait « ne vous inquiétez pas,

on a les choses à main, on fait ci, on fait ça ». Et nous, on a pensé que la situation s'est arrêtée parce qu'il ne voulait plus parler. Le signe, c'était le silence total. Mais pour nous, ça doit être bien. Et en même temps, on voyait qu'il n'allait pas du tout bien.

Et le signe qui nous a vraiment secoué, moi et mon mari, c'était son agressivité à lui, le changement de comportement. Le changement de comportement, en fait, il n'a jamais eu des mots négatifs dans son cahier jusqu'à là où la maîtresse, elle a écrit qu'il a été insolent avec elle. On s'est dit « non, mais notre enfant insolent, c'est un enfant super respectueux, il y a quelque chose qui cloche ». Et son agressivité envers nous, envers son petit frère, il le tapait, il lui disait « je ne sais pas pourquoi maman, il t'a fait, il faut que tu meurs ». Donc des choses, on s'est dit non, c'est pas possible, qu'est-ce qui se passe ? Et c'est là où je suis allée avec lui et je lui ai demandé de s'excuser auprès de la maîtresse. Et devant la maîtresse, je me suis rendue compte que c'était quelque chose lié à l'école. Je lui ai dit « mais est-ce que tu peux nous dire pourquoi tu étais insolent avec ta maîtresse ? ». Et c'est là où il a explosé, il a dit « parce que vous ne faites rien, je vous parle depuis des années, ni toi maman, ni toi maîtresse, vous ne faites rien ». Voilà, après c'était « c'est toujours le même qui m'embête ».

Et un autre signe, au-delà des signes c'était le jour où on il a baissé les pantalons dans la cour, il m'a dit à moi dans la voiture, je ne savais rien, je ne savais pas ce qui s'est passé à l'école, en sachant que c'était dans une école privée où toutes ces choses ne transpirent jamais, on ne les a jamais dans les cahiers des enfants. Voilà, parce que c'est l'image de l'école qui... Comment est-ce que c'est possible dans une école de 150 gamins qu'un enfant baisse les pantalons devant les autres et les parents ne sachent pas ? Donc c'est un peu... Vous voyez. Et c'est là où, dans la voiture, sans me dire ce qui se passe, il n'était pas bien, il m'a dit « maman, si vous ne faites pas quelque chose, je vais me suicider ». Voilà, et c'est là où on est allés plus loin. Ça veut dire que plus loin que l'école, académie diocèse, ministère, plaintes à la police, voilà. Donc vous voyez tous ces niveaux de signes.

NOEMIE : Oui. C'est à ce moment quand il y a eu cette montée de violence que vous avez découvert qu'il y avait vraiment un harcèlement.

PARENT T : Voilà, c'est là. Et c'est là si... Je ne sais pas si vous avez interrogés d'autres parents, mais c'est là où, dans le cadre de l'association, on a beaucoup de difficultés parce qu'on a des parents qui s'adressent à nous avec la même remarque et la maîtresse qui dit « mais vous savez, le vôtre, aujourd'hui, il a mis un coup de poing, il n'est pas tout blanc non plus ». Donc nous, d'un côté, on fait tout pour que les enfants et les parents parlent et dans le cadre de l'école, quand la victime devient agressive, on sait bien que si on est un peu des psychologues, on connaît que c'est tout à fait normal parce que l'enfant, il emmagasine en lui tellement de colère, tellement de frustration, etc., qu'à un moment donné, il l'explose lui-même. Et au lieu de le prendre, voir ce qui se passe « jusqu'à maintenant, tu es un enfant magnifique » et tout d'un coup, on dit que le vôtre non plus n'est pas blanc comme un linge.

Donc voilà, pour moi, quand j'accompagne les parents, je pose cette question « est-ce que votre enfant a changé de comportement ? ». Et je dis, voilà, c'est le signe flagrant qu'il y a quelque chose qui ne va pas. Et en tant que parent, au lieu de le prendre et le punir en disant, « tu vois, tu me dis que l'autre te fait mal, mais comment est-ce que je peux aller à l'école quand toi, tu as fait la même chose ? ». C'est pire pour la pauvre victime. C'est le signe auquel on doit vraiment faire très attention parce que ce n'est pas parce que la victime est méchante, mais c'est qu'elle n'en peut plus.

NOEMIE : J'aimerais savoir quelles émotions vous avez ressenties à ce moment-là, quand vous avez compris que votre enfant était victime d'harcèlement ? Quelle est la première émotion que vous avez pu ressentir ?

PARENT T : Ouf ! Je pense que la première, c'était la culpabilité. Ça, c'est clair. On vit énormément de culpabilité. Pour vous dire que, voilà, je travaille dans le domaine psychologique, donc je suis un professionnel de ce domaine-là. Et pour moi, c'était une grande culpabilité. Je me disais, comment est-ce que toi, tu as pu laisser les choses aller comme ça ? C'est ça. Comment tu as laissé ? Et c'était pire, parce qu'en fait, une ou deux années après, on discutait avec mon mari sur la chose la plus difficile pour moi et pour lui. Et en fait, c'était la même chose. C'était payer une école pour que notre enfant souffre. Parce que c'était une école privée qu'on payait. Ça, c'était la culpabilité. Après la colère, il y a énormément de colère.

Contre le système, contre l'établissement, contre les parents de l'autre. Et à un moment donné, on arrive même à avoir énormément de colère contre le gamin en lui-même. Même si on veut être neutre, même si on dit que c'est un gamin. Mais je dirais que pour moi, personnellement, c'était moins de colère pour le gamin en lui-même que contre l'établissement scolaire, le système en général.

NOEMIE : Je comprends. Et comment avez-vous réagi en premier en apprenant la situation ?

PARENT T : Déjà quand il nous a dit la première fois, j'explorais un peu. Il joue peut-être dans le jeu, il se fâche un peu. Et quand il m'a dit la deuxième, troisième fois, c'était vers la fin de l'année de la grande section (5ans). On avait les réunions parent-maîtresse. Et j'ai profité pour dire à la maîtresse, à signaler que notre enfant se plaint depuis quelques temps. Et c'est elle qui m'a dit « pourquoi vous ne m'avez pas dit ? Parce qu'on a énormément de problèmes avec ce gamin ». Donc l'autre, il était connu. Après, chaque maîtresse nous disait qu'elle fait tout, qu'elle s'occupe de ça. De ci et de ça. Un autre sentiment, c'est le regret d'avoir fait trop de confiance à l'institution. Parce que moi, je faisais confiance à une direction qui disait qu'elle s'occupe de tout. Et en fait, elle ne faisait rien. Et après, on est allé plus loin. Jusqu'à la plainte à la police.

NOEMIE : Quand vous dites qu'ils n'ont rien fait c'est littéralement ou parce que vous trouvez qu'ils n'ont pas fait assez ?

PARENT T : Non, non. Littéralement. Je vous dis parce que j'étais la trésorière de l'association de parents d'élèves. Je connaissais très bien l'école. Parce que c'est une toute petite école, de 150 gamins. Et quand on a eu la réunion, on a demandé concrètement qu'est-ce qu'ils vont faire. Donc on a fait une liste. On va contacter les parents de l'autre déjà. On va les informer. Nous, on s'est dit c'est super. On va séparer les enfants à la cantine. Dans le bus aussi. Dans la classe aussi. On les met dans des coins opposés. Mais cette fois-ci, quand on a mis sur papier tout ce qu'ils disaient qu'ils vont faire, moi j'ai suivi les choses. Parce que je faisais plus confiance. Et je vérifiais à la cantine. Moi j'allais deux fois par semaine à la cantine pour donner un petit coup de main. Pour gérer un peu les enfants. Et je posais la question à la dame de la cantine, « Est-ce que vous avez été informée d'une situation par rapport à un enfant et un autre enfant ? » - « Non, jamais ». Et ça c'était un mois après. Dans le bus, le chauffeur, rien. L'autre chose qu'ils avaient fait, parce qu'on a demandé aussi qu'ils fassent des sensibilisations dans les classes, c'était que la dame de la bibliothèque a pris la classe. Et c'est notre enfant qui est rentrée qui nous a dit « aujourd'hui la dame de la bibliothèque nous a lu une très jolie histoire d'un petit hérisson embêté par les autres animaux » et c'est comme ça que je me suis rendue compte qu'ils ont fait quelque chose sur le harcèlement.

Et après, on a demandé encore un autre rendez-vous pour qu'ils nous disent tout ce qu'ils ont fait de toute cette liste. Et en fait, ils n'avaient rien, ils n'avaient même pas annoncé aux autres parents. On n'a jamais compris pourquoi. Mais je comprends maintenant avec toutes ces situations dans l'association, c'est qu'ils ne doivent pas reconnaître qu'il y a une situation de harcèlement, surtout dans les écoles privées. Voilà, ils ne peuvent pas reconnaître. Donc s'il y a une situation, ils doivent faire des choses. S'il n'y a pas de situation, ils ne doivent pas faire des choses.

Nous, les parents, on a même trouvé des associations qui pouvaient venir pour intervenir dans la classe.

Quand nous, on a déposé la plainte, parce qu'on a été très transparent, quand on leur a dit que malheureusement, on voit qu'au niveau de l'école, il n'y a rien qui se fait, on a peur pour notre enfant, parce qu'il recevait des menaces de mort chaque jour. Et que nous, on va plus loin, on va déposer une plainte. Et c'est là où ils ont contacté l'antenne de justice pour venir faire une intervention. Et ils ont choisi comme date, parce qu'ils savaient, avant que nous, on a demandé de prendre notre enfant un vendredi, avant les vacances, parce qu'on allait à l'étranger, ils savaient que notre enfant n'était pas là. Ils ont fixé cette sensibilisation quand la victime n'était pas là. Et on a eu des retours des gamins, parce qu'ils étaient... Notre enfant, c'est un enfant très sociable. L'autre le harcelait par jalousie, parce qu'il avait beaucoup d'amis, beaucoup de filles qui étaient amies avec lui. Et il y a eu 12 enfants qui ont dit à {nom de l'enfant}, à notre enfant, qu'il y a eu une question, « si quelqu'un de notre classe est harcelé, et par qui ». Il y a eu minimum 12 qui ont dit que c'était notre enfant. Et ils ont donné aussi le nom du harceleur, de l'auteur.

Et après, tout s'est arrêté là, parce que nous, après la plainte, on a investigué ça auprès de l'antenne de justice. J'ai posé la question, « qu'est-ce que vous faites quand vous intervenez dans les classes et vous avez 10 enfants qui vous donnent un nom ? Qu'est-ce que vous faites de tout ça ? ». Parce que c'est facile, on intervient, on dit blablabla sur le harcèlement, mais qu'est-ce qu'on fait de tout ça ? Et ils m'ont dit clairement que ce n'était pas leur rôle. On n'a pas les compétences de suivre l'affaire. Oui, mais vous pouvez transmettre l'affaire à des professionnels compétents ou des structures compétentes. Donc tout s'est arrêté là. Voilà. Donc non, ils faisaient rien. Des petites choses par-ci, par-là, qu'ils font normalement chaque année, vous voyez. Surtout maintenant, ils le font un peu plus, mais là, ils faisaient une fois par année une petite discussion sur le harcèlement, sur la violence, mais c'était quelque chose de très habituel. Ils ne le faisaient pas pour cette situation. Parce que pour eux, cette situation n'existait pas.

NOEMIE : Oui, je comprends. Comme vous avez dit c'était une école privée, il ne voulait peut être pas que ça joue sur l'école ?

PARENT T : C'est la première chose, oui. Mais c'est plus que ça. Ils ont des ordres. Peut-être que j'exagère quand je dis comme ça. Des directives claires. Vous ne les connaissez pas. Et ça, je le sais. Je vous le dis à vous comme ça. Je le sais de la part d'un directeur de collège privé. Il m'a dit... « La seule fois quand j'ai reconnu une situation, ils m'ont convoqué, ils m'ont dit, la prochaine fois, quand tu vas reconnaître, toi, tu seras dehors ». Et il a été dehors à cause d'une situation. Ils ont des directives, en fait, parce qu'ils perdent des points. Et quand ils perdent des points, ils perdent de leurs subventions de l'État. Donc c'est une question très financière et plus que ça, peut-être.

NOEMIE : Je ne savais pas.

PARENT T : Moi non plus. Il m'a fallu des années pour que je puisse comprendre. C'est un peu... Pour vous dire, moi, je suis croyant, je suis pratiquant, je n'ai rien avec l'Église. Moi-même, je vais chaque dimanche. Je ne vous dis pas ça pour dénigrer une institution. Ce n'est pas ça, mon but, mais je ne peux pas être d'accord avec des choses pareilles. C'est un peu, vous voyez, comme pour les prêtres pédophiles, au lieu de couper le mâle aux racines, on ne dit rien, on laisse. Dans le cas du harcèlement dans les écoles privées, c'est un peu la même chose. On se tait, on ne dit rien. Et la plupart des parents quittent les écoles. La plupart. Presque tous pour sauver nos enfants.

NOEMIE : Je comprends. Vous m'avez parlé des démarches entreprises vous avez contacté l'établissement, vous avez déposé une plainte. Il y a eu aussi un changement d'école. Est-ce qu'il y a eu aussi un soutien psychologique ?

PARENT T : Non. Et le changement, pour que vous soyez claires dans votre étude, parce que c'est une chose quand on dit que nous, on a dû changer, et c'est une autre chose quand on dit qu'eux, ils ont tout fait pour qu'on change. Dans le sens que, nous, imaginez-vous, quand on voit un gamin tout souriant, plein de vie et après on voit un enfant qui n'avait plus envie de vivre. Voilà cette grande transformation. On s'est posé la question parce que, dans la situation de notre enfant avec le même auteur, il y avait encore 3 enfants dans la même situation, pire que notre enfant, parce qu'un d'eux, il est même arrivé aux urgences avec un traumatisme crânien. Donc imaginez-vous.

Et les autres, ce qu'ils ont fait, parce que nous, quand on a fait la plainte, on a donné, bien sûr, les noms des autres aussi, pour aider aussi les autres. Mais les parents ont fait le choix de quitter l'école pour sauver leurs enfants parce que les enfants étaient très très mal. Et nous, on s'est posé la question, on voit notre enfant, on s'est dit qu'on va quitter l'école. Mais on leur dit pas. Ils doivent faire quelque chose. Et ils ne savaient pas. Chaque fois, quand la directrice discutait avec nous, on disait que notre but n'était pas de quitter l'école. Notre but, c'est que vous, en tant qu'institution, vous fassiez quelque chose pour que les choses se remettent en place. Voilà. Et eux, en sachant que nous, on ne veut pas quitter l'école, on avait des mails, des mails, des mails après mail « Si vous ne faites plus confiance, pourquoi vous ne quittez pas l'école ? ». Mais nous, on ne le disait pas. Jusqu'aux derniers jours de vacances, avant les vacances d'été, tout était bien, notre enfant était super content, l'école était finie. Nous aussi, parce qu'on n'en pouvait plus. Et le samedi, le premier jour de vacances, on avait la lettre dans la boîte aux lettres « Chère madame, cher monsieur, comme vous ne faites plus confiance à notre institution, vos 2 enfants, parce qu'on avait le petit dans une autre classe, ne seront plus acceptés l'année prochaine dans notre école ». Donc vous voyez, c'était

pas que nous on a quitté. Ils ont été mis dehors. Et il y a d'autres situations en France, parce que j'ai fait beaucoup de recherches comme vous. Et à un moment donné, j'ai dit, il faut que je fasse une recherche des journaux, des articles pour voir est-ce qu'on est les seuls ? Et non, c'est leur manière de faire dans les écoles privées. La même lettre, copie-collé, sauf qu'ils changent le nom et le prénom, et le destinataire. Maintenant, on a des parents qui nous envoient des documents de leurs écoles privées, c'est la même lettre, la même formulation, tout. Donc vous voyez, c'est bien une manière de faire. Donc on n'a pas quitté, on a été mis dehors, en fait. Double peine. Et pour le petit qui ne comprenait rien, parce que lui, il n'y était pour rien. Un enfant super respectueux et tout. Donc voilà.

NOEMIE : Qu'est-ce que vous avez ressenti quand vous avez reçu cette lettre de l'école qui vous mettez dehors et qu'elle ne ferait rien pour votre enfant ?

PARENT T : C'était la colère au maximum. On s'attendait, on s'attendait, mais on ne savait pas sous quelle forme. Et quand on a vu que l'école..., parce que vous savez, dans les écoles privées, il y a des réinscriptions pour le mois de mars, avril. Donc nous, on avait fait les réinscriptions de nos enfants, pourquoi ils le font là ? Pour savoir qui reste dans leurs écoles, et s'il y a des places qui se libèrent, comme ça, ils le mettent sur le marché, pour la liste d'attente. Donc nos enfants étaient déjà acceptés, déjà inscrits et tout. Et je me suis dit « cet été, on va chercher une place ailleurs, des places, parce qu'on voulait prendre les deux, des places ailleurs ». C'était un choc, c'était un choc émotionnel, parce qu'enfin on s'est dit, l'école elle est finie, et nos enfants ils seront tranquilles, et nous, en tant que parents, enfants on va respirer, et quand on voit cette lettre tellement injuste, parce qu'après, c'était comment est-ce qu'on peut dire à nos deux enfants, qu'ils ont été mis dehors ? Dire à une victime, tu a été mise dehors parce que tu en as parlé, parce que tu nous as dit ce qui se passe, vous vous rendez compte ? C'était hallucinant. Et l'autre, le petit, il avait ses copains depuis la petite section, il était un CP (Cours Préparatoire) le petit, du jour au lendemain il a été coupé de tous ses amis, comment dire à nos enfants ? Et je n'ai pas pu dire, on a pris la décision de ne leur rien dire, de ne leur pas dire la vérité en fait.

Voilà, on leur a dit que ce qui était d'une manière ou d'une autre la vérité, c'est aussi qu'on ne peut plus le laisser là, parce qu'on l'aime beaucoup, et qu'on voit les dégâts psychologiques qui sont faits, et que si on te laisse là, on te détruit en fait. Donc on ne peut pas te voir souffrir, et que nous on cherche une autre école, et qu'on a trouvé. Et c'était encore une grande souffrance parce qu'il était tellement content qu'on va trouver des places dans notre petit village où ils peuvent aller en vélo tout seuls, parce qu'on habite très près de l'école publique. Mais on ne pouvait pas, parce que l'autre était du même village, et nous on s'attendait que l'autre soit mis dehors aussi. Et c'était une seule classe de CM1, donc se retrouver dans la même classe.. Donc c'était un calvaire. J'ai dû lui dire la vérité vers le mois de décembre, parce qu'il me reprochait toujours « tu es méchante maman, tu m'as privé de mon école », l'autre aussi « tu es la plus méchante maman, le plus méchant papa, vous m'avez séparé de mes amis sans me poser la question ». Donc nous les parents on a encaissé à fond, mais à un moment donné, quand le grand a repris un peu les forces, je lui ai dit « voilà ce qui s'est passé, ce n'est pas maman et papa, malheureusement ce n'est pas nous, mais malheureusement ce sont eux qui t'ont mis dehors. Et tant mieux, comme ça tu te retrouves dans une autre école, où tu es bien, que de souffrir dans cette école-là. ». Qu'est-ce qu'on aurait pu dire ? C'est vrai qu'on ne trouve pas les mots et on fait ce qu'on peut, et même si on est spécialiste des enfants et des adolescents, là c'est très difficile de dire « tu vois si tu as parlé, si tu nous as dit tout ce que tu vivais, voilà où on est arrivé », parce que je pense que c'est un peu ça. Voilà.

NOEMIE : Dans sa nouvelle école, est ce qu'il s'est refait des amis ?

PARENT T : Dans sa nouvelle école, oui, c'est ça en fait, à ce temps-là, comme maintenant aussi, il y a un formulaire, un questionnaire, où par exemple, la maîtresse, la directrice, s'il y a un signalement de harcèlement, ils prennent ce questionnaire, ils posent des questions, ou d'après leurs observations, « est-ce que quelqu'un t'embête chaque jour ? » et l'enfant répond oui ou non, on coche une case, après c'est la maîtresse, c'est la directrice, d'après leur observation, « est-ce que c'est un enfant isolé ? » Et dans notre situation, ce que nous, on encourageait beaucoup notre enfant, c'était « si l'autre te fait du mal, tu ne restes pas seule, tu vas vers tes copains ». Et comme il avait beaucoup de copains et les filles, parce qu'à un moment donné, la classe était accusée de harcèlement contre l'autre, parce que personne ne voulait jouer

avec ce gamin, parce qu'il était tellement violent que personne n'avait envie de jouer avec un méchant. Donc vous voyez comment les choses... Ca, c'était dans l'école privée, sa première école.

Oui, et l'isolement n'était pas un critère, en fait, la case isolement n'était pas cochée. Et c'est à cause de ça, soi-disant, que la situation n'a jamais été reconnue comme du harcèlement, parce que vous savez, avant, on piquait des choses des pays nordiques où les choses sont un peu plus avancées, et si l'enfant n'est pas isolé, ça veut dire qu'il n'est pas harcelé. Mais s'il reçoit une trentaine de menaces de mort par jour et des coups partout et tout, ça, ça va. Tant qu'il n'est pas isolé, il n'est pas harcelé.

Et après, de l'autre côté, dans l'autre école, ils connaissaient déjà quelques enfants. Voilà, parce que c'est vraiment le village d'à côté.

NOEMIE : C'est une école publique ou privée.

PARENT T : Non, c'est public, le privé j'ai dis plus jamais de ma vie. Même pour les études supérieures, non, jamais. Voilà.

Il s'est fait des copains, mais c'était très difficile, en fait. C'était très difficile parce qu'il faisait plus confiance. Et là, ce qui s'est passé, c'est que lui, il avait commencé avec la parole de s'imposer un peu plus. Et nous, on a vite senti ça. J'ai discuté avec lui « mais qu'est-ce qui se passe ? Pourquoi tu parles comme ça fort aux autres ? » il m'a dit « que comme ça, je suis tranquille, au moins ils me laisseront tranquille. Donc je ne souffrirai plus ». Et on a pris vite contact avec la direction de l'école en disant « est-ce que vous pouvez avoir un moment avec lui pour le rassurer en lui disant qu'ici, il n'est pas dans l'autre école et qu'il n'a pas besoin de s'imposer verbalement comme ça ». Vous voyez ? Parce que ça devenait un peu dans un groupe des enfants, le chef qui fait les règles. Et le directeur, il a pris un moment en disant « tu sais, ici, tu n'es pas dans l'école X d'où tu viens. Ici, les adultes protègent les enfants. Tu n'as pas besoin toi-même de faire et tu viens toujours chez moi si tu as un problème ». Pour lui, c'était essentiel, ça. Parce qu'il a fait confiance. Et d'ailleurs, même maintenant, il parle de ce directeur. Donc après, tout s'est bien passé, mais au niveau d'apprentissage, c'était compliqué. Parce qu'on voyait les séquelles. La confiance en soi, c'était très, très touché. L'estime de soi, il se voyait toujours moche. Et c'est un très beau garçon. Donc c'est pas du tout qu'il est moche, mais sur ça, on a dû travailler.

NOEMIE : D'accord. Est-ce qu'il y avait eu des changements à la maison aussi ou seulement à l'école ?

PARENT T : Non, à la maison, il est revenu vraiment... Parce que vous m'avez posé la question si l'école a un suivi psychologique. L'école, à un moment donné, nous a dit « on a la psychologue scolaire qui veut voir l'auteur. Est-ce que vous serez d'accord qu'elle voit aussi votre enfant ? » Et comme il n'allait pas du tout bien, nous on est en train de chercher un psy pour faire quelques séances avec, on a dit que c'était parfait parce que la psychologue scolaire peut voir l'un et l'autre. Et vous voyez, la réparation arrive un peu plus vite parce que normalement, une psychologue sait quand la victime est prête, elle peut confronter l'autre. Elle peut la confronter dans une discussion dans un cadre sécurisant, protégé et tout. Et les choses avancent un peu plus vite. Nous, on a attendu un jour... Nous, on a posé la question « est-ce que la psychologue, elle vient ou elle ne vient pas ? ». Et nous, on a trouvé une psychologue parce qu'il allait très très mal. Et en attendant que celle de l'école se libère. Et un jour, la directrice nous a dit « voilà la psychologue elle va venir pour votre enfant » e j'ai posé la question « est-ce qu'elle a vu l'autre ? » - « Ah non, non, c'est plus nécessaire ». Et nous, on n'a pas accepté parce que dans les écoles privées, il faut savoir aussi qu'ils ont leur psychologue à eux. Et comme moi, j'avais déjà fait des recherches sur Internet et j'ai vu que d'autres parents ont accepté la psychologue scolaire de l'école privée qui a déclaré que le problème se trouve chez la victime. On s'est dit, non, on prend quelqu'un de neutre qui n'a rien à voir ni avec l'école. Et tout est parce qu'il allait très très mal. Et c'était trop tard quand elle nous a proposé ça. On s'est dit, mais notre enfant, il est déjà à la 3e séance. On ne pouvait pas attendre. Vous nous avez dit qu'elle était tellement prise parce qu'elle travaillait dans une région très large dans toutes les écoles privées. Pour l'autre, non, parce qu'en fait, ils ne doivent pas montrer que c'était une situation de harcèlement. Et ils utilisent leur médecin. Et malheureusement, aujourd'hui, ça se passe de la même manière en public aussi. Voilà. C'est triste, mais c'est comme ça. Des médecins scolaires ou des psychologues scolaires qui vont dans la direction du système au lieu d'être neutres et de voir les choses vraiment comme elles sont.

Ça peut vous paraître un peu paranoïaque, mais je vous assure que c'est pas du tout paranoïaque. On a fini avec cette situation depuis des années. Pour moi, c'est OK maintenant. Mais quand je vois les situations des parents dans les galères, je me dis que ce n'est pas possible.

NOEMIE : C'est assez choquant.

PARENT T : Moi aussi, j'étais choquée à ce moment-là et je continue toujours d'être choquée.

NOEMIE : La psychologue que votre enfant a vue en dehors de l'école, comment est ce que ça la aider ?

PARENT T : Je pense que ce qui l'a aidée, c'est qu'il a fait 5 séances. Après 5 séances, il m'a dit qu'il n'avait plus besoin que ça ne lui apporter plus rien, « elle m'a écoutée quand j'étais dans la crise, peut-être. Mais ce n'est plus nécessaire pour moi. Je ne sens pas qu'elle m'aide autrement ». Bien sûr que nous, on a écouté notre enfant. On s'est dit que ça ne sert à rien qu'on le force. Mettons de côté nos peurs à nous. S'il n'a pas besoin maintenant, ça va. Je peux dire qu'elle l'a aidée. En le suivant pendant quelques séances, elle a fait déjà une évaluation. L'évaluation de ce psy était claire que notre enfant a vécu du harcèlement. La confiance en soi est zéro. L'estime de soi est à moins 1. Peut-être que j'exagère, mais il était vraiment psychologiquement... Il avait très peur des autres. Il ne faisait plus confiance aux autres. Déjà que cette psychologue, qui n'est pas maman ou papa, ou quelqu'un de la famille, le reconnaisse en tant que victime, c'est ça qui l'a aidé énormément. C'était quelqu'un de neutre. Ne le connaissait pas du tout et qui lui disent qu'il était une victime de ce gamin. Elle lui a expliqué aussi ce que c'était, « être victime, ce n'est pas une honte. Le problème n'est pas chez toi. Le problème se trouve chez l'autre ». Cette reconnaissance primaire, de la part d'un spécialiste, ça l'a aidée. On arrêtais pas de lui dire que ce n'est pas lui qui n'est pas nul, qui n'est pas moche. Mais quand c'est maman ou papa, c'est une autre chose. Maman ou papa nous dit ça parce qu'ils l'aiment. Voilà.

NOEMIE : Vous pensez que c'est cette reconnaissance d'une personne extérieure qui a été le plus efficace ?

PARENT T : C'est un petit premier pas dans la reconstruction de la victime. Après, ce qu'il y a eu encore, c'était la plainte à la police. C'était un très grand pas.

Il nous posait toujours la question. « La directrice ne fait rien. Qu'est-ce qu'on va faire ? » « Ne t'inquiètes pas, il y a l'académie. » « Oui, si l'académie ne fait rien. » « Ne t'inquiètes pas, il y a le ministère. » On faisait des démarches et ça ne nous donnait rien. La réponse était que c'est la directrice de l'école qui décide tout. Le grand directeur de l'école, qui est le supérieur dans une école privée, a dit la même chose. « La directrice, c'est le mieux. C'est elle qui va faire les choses. ». On a écrit au directeur général à Paris qui s'occupe de tous les écoles et établissements scolaires privés catholiques en France. Lui, c'est la même chose « c'est la directrice ».

Après, ils ont mis dehors la directrice. Soi-disant. Ils l'ont déplacée dans une autre école. Ils ont fait venir une autre. Il y avait beaucoup de parents d'élèves de la classe de notre enfant qui avaient très peur. En septembre, la première chose qu'ils ont fait, ils ont demandé une réunion d'urgence pour savoir ce qui a été fait par rapport à ces situations. Parce qu'ils ont peur pour leurs enfants. Et comme il y avait une nouvelle, donc aussi une petite stratégie, la nouvelle a dit « Écoutez, moi, je ne connais pas la situation. Mais ne vous inquiétez pas. Avec moi, ça ne marche pas comme ça. ».

Bien sûr qu'après, moi, j'ai créé cette association et je n'ai pas eu qu'une seule situation. J'ai eu plusieurs situations dans cette école. Depuis que notre enfant avait vécu ça, il y a eu quatre fois un changement de direction après des situations de harcèlement. Et la plainte à la police, on vit dans un pays où il y a une justice. Il y a des lois. Et c'est là où déjà... Vous savez, quand on fait une plainte, s'il y a assez d'éléments et de preuves, l'enquête est déclenchée. Sinon, le dossier est classé avant l'enquête. Et dans notre situation, l'enquête a été déclenchée. Il y a eu une enquête qui a été faite. Et la situation est arrivée chez le procureur. Et le procureur lui s'est prononcé en reconnaissant notre enfant comme victime, l'autre aurait dû avoir 10 000 euros d'amende et je ne sais pas, trois mois de prison. Mais comme ils étaient petits, ils n'avaient pas 13 ans, ils n'avaient pas de loi non plus. Mais même maintenant, avec la loi, ça ne sert à rien. Ils ne pouvaient pas punir pénalement un enfant. Mais le fait qu'il soit reconnu par la justice, parce qu'après ça, on a été invité à l'association des victimes auprès de l'antenne de justice, ça c'est pour les victimes qui sont reconnues en tant que victime, mais leur auteur ne peut pas être puni, où il y a une association qui discute avec nous en essayant de dire en essayant de, je ne sais pas, de nous prendre en charge parce

qu'il y a beaucoup de déceptions, de colères. Ben oui, voilà, il est reconnu, mais l'autre, il reste sans rien avoir. Et le fait qu'on a été invité là-bas, qu'il a été reconnu et que cette association des aides aux victimes nous a invités, ça, c'est un deuxième grand pas pour la reconstruction de la vie.

Mais malgré ça, le pas qui aide énormément, c'est un témoignage. Parce que quand un enfant arrive à témoigner devant une centaine de personnes, il parle de tout ce qu'il a vécu, et quand il voit une salle d'une centaine de personnes, des gens qui pleuraient, des gens qui le félicitaient, c'est une reconnaissance un peu communautaire parce que c'était pendant une journée de lutte contre le harcèlement scolaire. Voilà, c'est une reconnaissance un peu, je ne sais pas, sociétale ou plus large. Après, le témoignage, c'est là où notre enfant, elle a commencé vraiment à remonter la pente.

NOEMIE : Est-ce qu'il y a eu un impact de ce harcèlement sur votre enfant sur le long terme ?

PARENT T : Oui, oui. Pour vous dire, c'était la première entrée où, vous savez, nous, depuis 7 ans, disons, jusqu'à terminale, chaque mois d'août, on ne comprenait pas ce qui se passait avec notre enfant. On a compris, mais, pour vous dire, on partait en vacances, il pleurait, il n'était pas bien, il faisait des cauchemars. Mais qu'est-ce qui se passe ? « Ah, mais tu sais, maman, je pense à quel collègue de classe j'aurai cette année ? Comment je serai à l'école ? ». Donc, pour vous dire, la première rentrée, après, tout ce qui s'est passé, c'était en terminale où, le mois d'août, avant la rentrée, il était bien, il profitait de ses vacances avec ses copains et il n'a pas parlé de ça « Ah là là, mais quel collègue j'aurai en terminale ? Est-ce qu'ils seront gentils ? Est-ce qu'ils ne seront pas gentils ? ». Donc, pour vous dire. Et ça, c'était la chose, l'une des choses un peu dures pour nous, parce que, pendant les vacances, tout le monde veut être bien, quand même. Il avait une sorte de... Je ne dirai pas de dépression, mais... Du jeune, plein de vie, il devenait déprimé, il devenait triste, voilà.

Bien sûr que ça a eu un impact aussi parce qu'il veut faire des études de droit. Ce n'est pas par hasard. Et je lui ai offert, il y a deux mois, un week-end pour une formation en psychothérapie, mais c'était un week-end de découverte. C'était un peu un développement de soi, quelque chose comme ça. Et c'est un travail de groupe et tout. Il est rentré en me disant, il disait, « Maman, j'étais le dernier sur 10 à prendre la parole pour se présenter. Et quand la formatrice est arrivée chez moi, j'étais en sanglots, je ne pouvais même plus parler ». Et moi, j'étais étonnée parce que, vous voyez, en tant que maman, on espère toujours que pour l'enfant, un jour, ça finisse. Que ça finisse. Et je dis, « Mais qu'est-ce qui a fait que toi, tu pleures autant, des sanglots et tout ? » - « Mais tu sais, maman, je voyais vraiment le petit [nom de l'enfant], ça veut dire lui-même, combien il a souffert pendant toutes ces années de harcèlement et que depuis des années, il n'a plus eu l'occasion de.. » Il ne savait pas trop mettre des mots, mais moi, ce que j'ai compris, c'est de se connecter à ce petit qui a souffert et de se couper de ce petit, de cette partie de sa vie. Vous voyez, ça reste... Mais ce n'est pas une fatalité.

Moi, ce que je vois chez mon enfant, c'est que le jour où on arrive à mettre du sens sur cet événement, sur cette situation, ça veut dire que nous, en tant que parents aussi, moi, en tant que maman, je lui ai demandé pardon. J'ai dit, « Mais écoute, même moi, je ne me rends pas compte comment j'ai pu te laisser souffrir autant. » Mais à ce temps-là, voilà, moi, je ne pouvais pas faire plus que ça. C'était ça que je pouvais faire. Son papa aussi. Mais le papa, c'était moi qui l'a empêché parce que le papa, il était un peu un homme... Mais même lui, à la dernière réunion avec la direction de l'école, avec des maîtresses, mon mari, il a presque 2 mètres il est très costaud et quand il est rentré, parce que moi, je ne tenais pas debout, je dis, « Vas-y, moi, je ne peux plus venir. » et en fait, dans la réunion, il n'y avait que, « Si vous ne faites pas confiance pour que vous ne quittiez pas l'école, si vous restez encore dans l'école, sachez qu'on ne fera plus rien pour votre enfant. » Que des menaces comme ça. Même mon mari, il m'a dit, « Je n'ai jamais eu ça de ma vie. J'avais les joues qui tremblaient. » Vous voyez aussi la souffrance collatérale.

Le fait que nous aussi, on a reconnu nos limites et qu'on ne lui a pas dit, « Non, non, mais quand même, tu sais, j'ai fait plein de choses. » Si l'enfant, il me dit « Non, maman, tu ne m'as pas écoutée là. ». C'est qu'il ne s'est pas senti écouté. Il faut reconnaître en tant que parent « oui peut être que moi, je t'écoute avec les oreilles, mais pas plus ».

Et moi-même, je viens d'un pays où la dictature était à fond, où on devait être soumis. Et le culturel aussi, chez nous, ça joue. Comme je vois aussi chez d'autres parents que j'accompagne... C'est une chose, quand

on vit en Suisse, où on a des droits et on demande nos droits parce qu'on a les droits et c'est une autre chose si on vit en Roumanie pendant la période communiste, où il fallait se taire, il ne fallait jamais dénoncer. Donc ça aussi, moi, je vois aujourd'hui dans des familles des Français aussi, les parents peut-être qui n'ont pas de hautes études, ils se sentent inférieurs. S'il y a une maman, on lui dit que son enfant n'est pas si blanc, elle croit ça. S'il n'y a personne qui lui dise « votre enfant, comment il est ? Qu'est-ce qui fait que vous changez d'avis parce que l'autre, il vous dit ça » Ils croient vite ça, ils arrêtent les démarches, ils souffrent et tout. Quand on fait des choses pour l'enfant, et cette reconnaissance dont je vous ai parlé à plusieurs niveaux, il n'y a pas, disons vraiment, de raisons pour lesquelles l'enfant ne puisse pas continuer sa vie. Et quand lui-même, il arrive à donner un sens pour vous dire, par exemple, moi, quand je prenais la voiture, je faisais tout pour contourner cette école. Je ne pouvais pas passer devant l'école, même en voiture. Et lui aussi, c'est lui qui m'a demandé la première fois « maman, si c'est possible, tu ne passes pas par là ». Et un jour, il me dit « maman, tu peux passer, pour moi, c'est OK. » Et là où j'ai dit « écoute, pour toi, c'est OK, mais pour moi, c'est pas OK, je ne peux pas ». Donc voilà, je l'ai félicité, je lui ai dit « bravo, tu es plus fort que maman ». Ce n'est pas une question de fort ou pas fort, mais c'est que chacun a son rythme pour se réconcilier avec des choses.

Un jour, c'est lui qui m'a dit « tu vois, maman, j'ai énormément souffert pendant cette période, mais tu vois combien j'ai changé aujourd'hui ? Je suis beaucoup plus fort, je ne me laisse plus faire. Maintenant, j'aimerais bien être en grande section, mais avec tout ce que j'ai aujourd'hui ». Donc vous voyez ils arrivent...ces enfants arrivent à donner du sens, de voir la partie jolie dans tout ce qui est très très moche. Et c'est ça qui les aide à... Voilà, qui les amène vers la réparation.

On a un monsieur à 34 ans qui fait des témoignages pour nous, qui a vécu beaucoup de harcèlement, jusqu'au lycée. Maintenant, il a fait un recueil de témoignages des victimes dans le cadre de notre association. Quand on a eu le vernissage du livre, c'est là où lui-même, quand on lui a demandé de l'exprimer un peu, qu'est-ce que ça fait en lui de voir qu'il est arrivé là, les mots qu'il a dit « c'est aujourd'hui, j'ai bouclé une boucle ».

Voilà, donc c'est pas une fatalité, mais on doit faire des choses pour ces enfants.

NOEMIE : Quel âge avait votre enfant, vous me disiez, à ce moment-là, de votre histoire ?

PARENT T : Quand ça a commencé, vers la fin de la grande section, donc les petites sections c'est 3 ans, dans la moyenne section c'est 4 ans. Dans la grande section, c'est 5 ans allez disons 5 ans et demi. Ça a commencé jusqu'au CM1 donc ils ont 9 ans. Oui c'est ça 4 ans et quelques, presque 5 ans que ça a duré.

NOEMIE : Quand il vous a annoncé qu'il était prêt à repasser devant son école il était plus âgé ?

PARENT T : Oui, il était plus âgé, parce que les conséquences de tout ça, qui sont vraies, qui sont accentuées, c'était au collège. Dans cette école dont je vous ai parlé, la direction qui a pris les choses en main, mais la première année de collège, c'était la catastrophe, parce qu'il arrive dans un collège de 800 élèves, avec les peurs, comme je vous ai dit, le mois d'août, c'était le mois des peurs, des cauchemars et tout. Et il arrive, et c'est ça ce qui se passe, ces enfants, vous voyez, si la réparation n'a pas lieu, ça se fait pas, ils restent fragilisés, psychologiquement parlant. Et d'une sorte ou d'une autre, je sais pas comment dire ça, c'est qu'ils attirent eux-mêmes un peu les racailles. Je suis psychologue, et l'exemple que je donne à mes clients, c'est quand on a une blessure qui saigne, imaginez un poisson dans l'eau avec une blessure qui saigne. Il attire quoi ? Il attire tous les requins. Tant que cette blessure n'est pas cicatrisée, elle ne peut jamais disparaître, mais quand elle cicatrise, on attire plus. En fait, chez notre enfant, comme chez les autres victimes que j'accompagne, c'est la même chose. Il arrive fragilisé, et là, comme par hasard, les trois racailles du collège l'enferme dans les toilettes. Ça, c'était la quatrième semaine de collège. Mais bien sûr que la direction nous a vite appelés même avant qu'il arrive à la maison, en nous disant « voilà ce qui s'est passé, ne vous inquiétez pas, on fait tout ». Mais malgré ça, notre enfant, il a développé une phobie scolaire. La sixième, c'était une catastrophe. On le mettait dans la cour de l'école et il tombait dans les pommes, « Madame venez, récupérer-le parce qu'il est tombé et il s'est fait mal à la tête ». Donc vous voyez les conséquences à long terme. Quand vous dites à long terme, c'est long terme proche. Le collège, sauf la troisième, c'était une catastrophe.

NOEMIE : Le harcèlement a donc continué après son changement de collège en collège public ?

PARENT T : Je ne dirai pas le harcèlement, mais c'était comme lui il était très fragilisé après tout ce qu'il avait vécu. Il avait peur de tout. Pour ces enfants qui sont fragilisés, dès qu'un enfant leur dit quelque chose, c'est une montagne. Tandis que pour un autre, il s'en fiche. Je vous donne un exemple, il me dit « y'a un petit il me dit chaque jour, mille fois, ta gueule, ta gueule, ta gueule », quand j'ai entendu ça, j'ai dit « chez les ados que je connais, ta gueule, c'est salut ou bonjour ». Mais pour lui, ça avait un impact. Après une période de harcèlement, il était tellement fragilisé que même ta gueule, c'était trop pour lui. Voilà les conséquences à long terme. C'était phobie scolaire, presque échec scolaire parce que le système fait que notre enfant, à cause de la phobie scolaire, il avait beaucoup d'absence. Les seules notes qu'il avait, c'était plus de 18. Mais malgré ça, dans le conseil de classe, il a été mis en garde pour ses absences. Et là, on se demande comment un système peut faire ça. Mais voilà, ils appliquent les règles. Les conséquences à long terme, je dirais jusqu'au 3e, c'était une catastrophe.

NOEMIE : Et est-ce qu'il y a eu un impact sur vous sur le long terme ?

PARENT T : Déjà, le premier impact, c'est l'impact sur la famille. Je vois parce que j'accompagne des parents, des enfants harcelés.

On était un couple super heureux, magnifique. Et pendant cette période, on a été à 2 mm pour se séparer. Parce que, vous savez, moi, en tant que maman, j'avais l'impression que le papa ne fait pas assez. Lui, en tant que papa, il avait l'impression que moi, en tant que maman, je ne fais pas assez, par rapport à l'école. Et quand on s'est rendu compte de ça, on a eu la chance, mais moi, j'accompagne des parents qui ont divorcé à cause de ça. Justement, j'ai un papa au Pérou. Un Français qui avait son enfant à l'école française de Lima. Qui a vécu ça. Lui, il est arrivé en psychiatrie, sa femme aussi. Ils se sont séparés. Donc, c'est affreux. Le premier impact, c'est la victime. Mais aussi l'entourage. Maintenant, ce qui se passe aussi, on a signalé ça et on a essayé de faire une pétition parce que maintenant, quand les parents signalent et continuent avec la démarche, ils se retrouvent avec une information préoccupante. C'est automatique maintenant. C'est affreux. C'est affreux ce qui se passe.

C'est les parents qui continuent la démarche, qui ne veulent pas lâcher. Et c'est en général des mamans seules divorcées. Imaginez-vous déjà, ton enfant est détruit du point de vue psychologique. Toi-même, en tant que maman, tu n'en peux plus, tu es mal ou en dépression. Parce que ça, c'est très fréquent. Et en plus, tu te retrouves avec une inquiétude sociale. Parce que le problème n'est pas chez l'auteur, le problème vient de la famille. Et la peur que cette maman peut avoir par rapport à la garde de ses enfants. C'est très complexe.

Les conséquences sont aussi sur la famille, sur la fratrie aussi. Dans notre situation, notre petit quand il a commencé l'école, dans cette nouvelle école où le grand était mis aussi. Et même pas un 1 mois il nous dit que la terre bouge, qu'il tombe. Nous, on ne comprenait pas. Pendant 4 ans, on était désespérés, les médecins nous ont proposé de lui faire un IRM de la tête, du cerveau, parce que peut-être il a une tumeur. On lui a fait même ça. Rééducation vestibulaire, parce que la terre bougeait, donc on voyait des vertiges. À un moment donné, j'ai dit que c'était bizarre, parce que ça ne se passe qu'à l'école. J'ai fait vite le lien entre un petit qui est mis dehors brusquement sans raison, je me suis dit que c'était une conséquence de ça. Tout le monde me disait que j'avais tellement souffert. J'ai pris ça comme ça, que peut-être je ne peux plus être neutre.

Le dernier jour de l'école primaire, je le récupère, c'était le dernier jour, ils ont fait une petite fête, ils se sont dit au revoir. Dans la voiture, le petit est assez fermé, il est en retrait plutôt. Il commence à pleurer, c'est un enfant qui n'exprime pas trop ses émotions. Je me dis qu'est-ce qui se passe ? Je m'arrête, je me dis qu'est-ce qui se passe ? Il me dit « tu sais maman, tu sais pourquoi je pleure ? Aujourd'hui, je sens la même chose que j'ai senti quand ils nous ont mis dehors de l'école [nom de l'école] aujourd'hui, j'ai dû me séparer de mon meilleur copain ». J'ai dit c'est bizarre. Et vous savez, après ce jour-là, on n'a plus jamais entendu notre enfant dire que la terre, elle bouge.

Vous voyez aussi les conséquences pour lui. Le petit, même maintenant, il déteste l'école. Pour lui, c'est un calvaire de se retrouver dans une école. Vous voyez les conséquences pour les fratrie aussi. C'était un enfant qui adorait l'école aussi, parce qu'il jouait, parce qu'il avait ses copains. Mais ce choc, ce traumatisme d'être vraiment rejeté comme ça d'une institution sans raison, sans rien... Je ne peux pas vous expliquer combien

d'examens médicaux on lui a fait. L'oreille interne, rééducation, machin, non, c'est pas ça. Allez, la dernière chose, c'était tumeur au cerveau. Imaginez-vous pour nous, les parents, de passer par tout ça. Et en fait, il n'y avait pas de tumeur, il n'y avait rien physique, mais il faisait des crises d'angoisse. Il a développé une phobie de tout ce qui bougeait, parce que la terre, elle bougeait, vertiges et tout. Il a vu un psy en TTC aussi, mais il ne s'est pas rendu compte que c'est lié à l'école. Voilà, donc les conséquences sont très, très larges.

NOEMIE : D'accord. Et il est dans quelle école maintenant ?

PARENT T : Aujourd'hui il est en Suisse. Il est à l'équivalent de la première.

NOEMIE : OK. Est-ce que cette expérience de harcèlement, ça a modifié votre approche éducative par rapport à vos enfants ?

PARENT T : Ah oui. Moi, je suis d'origine roumaine. On avait l'éducation vous savez « si quelqu'un te fait du mal, il te met, je ne sais pas si je traduis bien, un gifle sur le joue gauche, tu dois tendre la droite aussi », ce que moi, je faisais avec mon grand, je lui disais toujours « sois gentil avec ce gamin, parce que quand il va voir que tu es gentil, il va changer ». Mais bon, ça marche... Parce que dans notre situation, ce que j'ai oublié de vous dire, c'était un peu...

Vous savez, il y a eu des études qui ont été faites dans les pays nordiques sur les auteurs du harcèlement scolaire. Et ces études montrent qu'il y a plusieurs raisons. Et parmi ces raisons, l'autre enfant il est aussi en grande souffrance. Et c'est ça que nous, dans l'association, on voit chaque jour. C'est l'autre qui est aussi en souffrance. Et tant qu'on ne prend pas en compte la souffrance de l'autre, ça ne s'arrête pas. Il y aussi l'enfant seul, l'enfant unique, qui peut devenir très envahissant pour un collègue de classe, « Tu ne dois pas jouer avec les autres. Tu ne dois jouer qu'avec moi. » vous voyez c'est un peu l'enfant unique qui veut tout pour lui. Et la troisième raison, c'est les pathologies psychiatriques. Mais pour cette raison, ils disent que les cas sont extrêmement rares. Mais ça peut arriver. Pour nous, je ne peux pas avoir une expertise sur ce petit, mais il lui mettait des coups dans le visage, ou dans les parties intimes, ou dans le ventre. Et après, il venait en souriant, il lui caressait les joues en le regardant dans les yeux en lui disant « ça ne fait pas mal, n'est-ce pas [nom de l'enfant] ? » Donc voilà, avec mes compétences, je pourrais dire, mais c'est très biaisé, parce que je ne l'ai pas vu en séance, mais on pourrait dire qu'il avait une sorte de type de perversité. Voilà.

Cet enfant, si on le déplace dans une autre école, d'après les directives d'Attal (Gabriel Attal), il va continuer partout à faire la même chose. Mais c'est rare. C'est rare. Mais dans notre situation, il avait des signes comme ça. Mais peut-être que toute cette perversité cachait aussi des souffrances. Donc voilà, c'est pour ça que dans l'association, aujourd'hui, moi j'ai dit qu'il faut prendre en compte et l'un et l'autre. Il ne faut pas stigmatiser, il faut voir ce qui se passe. Et moi-même, quand j'ai fait la plainte à la police, à la gendarmerie, le but de la plainte, c'était... Je savais qu'il n'y a pas une loi, je savais que l'autre n'aura rien. Mais si je l'ai faite, c'était un pour notre enfant et deux pour l'autre, parce que suite à ces décisions de la part du procureur, les parents sont obligés de faire un suivi psychologique de leur enfant. Et c'était dans cette idée-là. Aussi, pour aider aussi l'autre. Qui a fini mal, en fait, qui a fini au collège privé. Ils l'ont gardé, en sixième. Et il a battu un petit qui arrivait aux urgences. Ils l'ont mis dehors, ils ont dû le mettre dehors. Et nous, on leur disait toujours, faites attention, il va tuer quelqu'un. Et ils disaient, non, non, vous exagérez. Et c'est comme ça que ça finit, en fait. Voilà.

Et donc ce que j'ai vécu, vous voyez, mon mari, ce que les papas font en général, je vois quand on maman, papa et enfant « la prochaine fois, tu lui mets un coup dans son visage et tu dis que c'est de la part de ton papa ». Et moi, je m'opposais, parce que c'est pas ça, la violence avec la violence. Mais par contre, le jour où les deux, moi et mon mari, on a été d'accord qu'ils se défendent, parce que nous, on lui interdisait de se défendre, par peur qu'il va mettre un coup et après, c'est lui qui est accusé, parce qu'on voyait venir les choses, qui se retournaient un peu contre la victime, comme dans chaque situation, que ça soit privé ou public. C'est très fréquent. Les choses se retournent contre la victime quand elle ose mettre un coup parce qu'elle n'en peut plus ou se défendre. Mais le jour où on lui a permis ça, déjà, il a éclaté en larmes, elle a dit « Enfin, je peux me défendre. » Donc, vous voyez, dans mon éducation, tu dis « non, tu dis stop, tu dis... Quelqu'un te fait du mal, tu le dénonces tout de suite, même si c'est un conflit, c'est pas grave ».

Si c'est un conflit, ça s'arrête vite, mais si c'est pas un conflit, ça peut s'empirer. Dans l'éducation de mes enfants, ce qui a changé, c'était vraiment ça... Qu'il puisse se défendre, dire stop, dire non. Se respecter en fait. C'est pas parce qu'avant, je leur demandais de ne pas se respecter, mais je le faisais sous une forme plutôt « Sois gentil, soumis, puis ça va aller. » Parce que moi-même, toute ma jeunesse j'entendais que ça. La tête baissée, l'épée ne la coupe jamais. Donc non « garde ta tête haute, regarde l'autre dans les yeux et si ça te dérange quelque chose tu dis ». Voilà et c'est ça qu'il fait maintenant, le grand il est... c'est impressionnant comment il dit à l'autre « voilà quand tu m'as fait ça, tu m'as blessé » non non non non il ne garde pas en soi.

NOEMIE : Oui maintenant il exprime directement à l'autre ce qu'il ressent.

Je voulais savoir avec le recul est ce que vous auriez fait quelque chose différemment que ce soit avant ou après l'identification de la situation d'harcèlement de votre enfant ?

PARENT T : Oui, avec le recul, ce que j'ai dit aussi aux parents, mais je caricature un peu, je ne leur dis pas comme ça parce que déjà les pauvres.... J'ai trop fait confiance à l'institution déjà, mais une confiance aveugle au maximum. Maintenant je garderai quand même la confiance, je ferai confiance mais en vérifiant derrière si les choses sont faites ou pas. Voilà, parce que moi je faisais confiance, je disais « c'est à l'école, il s'occupe de ça, je leur fais confiance », mais sans vérifier. Et si j'ai laissais mon enfant souffrir tant d'années, c'est parce que j'ai trop fait confiance. Voilà, ça je ne le ferai plus.

Après, j'ai eu un journaliste qui m'avait proposé de faire des articles dans les journaux. Je ne l'ai pas fait. Je ne l'ai pas fait parce que déjà on n'était pas bien tous, on était très très mal tous et je n'avais plus envie de retourner dans la situation et tout. C'est pour ça que je conseille maintenant les parents pour les témoignages et tout, qu'ils le fassent eux-mêmes en tant que parents quand c'est chaud parce qu'après on n'a plus envie de revenir là dessus. Voilà, et que d'une sorte ou d'une autre, j'ai protégé l'institution parce que je ne voulais pas faire du mal à cette école. Vous voyez. Ce n'est pas bien de faire du mal aux autres. Il fallait que je mette ça dans les journaux parce que ce qui m'a aidé, moi, à comprendre beaucoup des choses dans ce phénomène du harcèlement, c'est grâce à ces articles que j'ai trouvés, des témoignages.

Voilà, qu'est-ce que je ne ferais autrement aussi ? Je me renseignerais un peu plus au niveau juridique aussi parce que quand l'enquête a été faite, on a eu un avocat, bien sûr, et je demandais à notre avocat un accès au dossier pour voir qui a été interrogé, qui a dit quoi. C'était plutôt, je visais plutôt les témoins que nous on a donnés, on a donné des parents, des élèves, comme je vous ai dit, les autres trois élèves qui étaient aussi harcelés. Je voulais voir si ces parents, ils ont pris leur responsabilité pour témoigner. C'était ça vraiment mon but. Le reste, ça ne m'intéressait pas trop. Et quand on a accès à un dossier comme ça, on ne peut pas l'avoir, votre avocat ne vous donne pas le dossier dans vos mains. Vous allez dans le cabinet de votre avocat, vous n'avez pas le droit de faire des photocopies. Vous n'avez pas le droit. Mais par contre, j'avais le droit de recopier le dossier. Ça veut dire que j'ai passé deux journées entières sur mon ordinateur en copiant les déclarations. Et le jour où je suis arrivée à la déclaration de la maîtresse de notre enfant, de la dernière année dans cette école, j'étais choquée. Vraiment, quand j'ai dit choquée, je ne pouvais plus bouger. J'étais paralysée de mon visage dans le cabinet de cet avocat en lisant les méchancetés, les mensonges que cette maîtresse pouvait dire de notre enfant pour sauver une institution. Et la première chose, vous voyez, c'était hallucinant, c'est très, très fort. Même si je connaissais par cœur les bulletins d'évaluation de nos enfants, notre enfant avait les notes, après il y a un commentaire général chaque semestre, « [nom de l'enfant] il est un enfant exceptionnel, le moteur de la classe, au niveau apprentissage, excellence, au niveau comportement, excellence », partout. Donc je le connaissais bien. Et quand on voit dans une déclaration à la police..., on voit malgré le fait qu'on connaît très bien notre enfant, on connaît bien ce que les maîtresses ont écrit, les années d'avant aussi et bien la première chose, quand je suis rentrée à la maison, j'ai repris tous ces bulletins pour les relire. Et là, mon grand regret, c'est que si je m'étais renseignée au niveau juridique un peu plus, je savais que pour le harcèlement scolaire, on peut faire une plainte. En ce temps-là, c'était six ans. Maintenant, c'est dix ans après. Voilà. Et dans ma tête, c'était que j'ai six ans pour..., parce que mon but, parce qu'on aurait pu continuer en civil avec cette famille, et on aurait pu, parce que l'enfant n'est pas responsable du point de vue pénal pour

son âge mais ses représentants légaux sont responsables. Et le procureur, il nous a conseillé de faire en civil, donc d'attaquer les parents dans leurs responsabilités. Et on aurait pu gagner entre 10 et 15 000 euros, vous voyez. Mais pour moi, c'était, je ne pouvais pas m'imaginer déjà que je peux acheter du pain avec l'argent de la souffrance de mon fils.

Nous on faisait pour que les choses changent, que les autres enfants ne souffrent plus et que notre enfant soit reconnu. Et on a renoncé à ça, et c'est là où j'ai pris la décision, au lieu de dépenser mon peu d'énergie que j'avais et ma santé, c'est mieux [rôle dans l'association] d'une association qui aide les victimes, les parents. Donc j'ai pris plutôt cette voie plutôt que le civil. Et j'ai dit plus tard « je veux attaquer cette maîtresse pour diffamation et mensonge dans la déclaration », parce qu'on avait des preuves ouf. Voilà. Et comme je ne savais pas qu'en fait, pour ce genre de choses, de plainte, on n'a qu'une année. Voilà. Après la décision du procureur, on a une année. Moi, je ne savais pas ça. Et trois ans après, j'ai repris le dossier, j'ai dit voilà, je vais faire ça. Et j' ai énormément regretté parce que cette maîtresse, en tant qu'intervenant dans cette association, j'accompagnais des parents qui venaient de cette école et cette maîtresse, elle continuait à faire la même chose. C'est un des plus grands regrets que j'ai aujourd'hui. Et après des regrets, on fait ce qu'on peut. J'ai beaucoup de joie aussi, parce que c'est grâce à ça que cette association, depuis six ans, aide. On fait plein de choses. Ce n'est pas facile, par manque de bénévoles, mais quand même, il y a plein de belles choses aussi.

NOEMIE : Vous pouvez aider des parents qui ont vécu la même chose que vous. Vous pouvez vous placer plus facilement à leur place. C'est toujours plus pertinent.

Je voudrai savoir également, selon vous, qu'est-ce qu'il faudrait changer dans le système scolaire maintenant, pour mieux prévenir et gérer l'harcèlement?

PARENT T : Comme je vous ai dit déjà, maintenant on se confronte avec ces enquêtes sociales auprès des familles des victimes qui envoient directement vers une maman ou un papa. Qu'est-ce qu'on doit changer? Déjà, vous voyez bien, on ne parle plus de ça. Ça n'existe plus. Les journaux ne parlent plus. Les télévisions ne parlent plus. Il y a quelqu'un du ministère qui m'a dit un jour que l'harcèlement scolaire est devenu un business. J'étais en colère contre cette personne. Je me rends compte que oui, c'est devenu un business. Maintenant, on a plein de thérapeutes qui improvisent, qui profitent de la souffrance de ces pauvres victimes pour s'enrichir, pour faire n'importe quoi, etc. Déjà, le système en général il est, comme la société d'aujourd'hui on voit bien ce qui se passe. Nous, on intervient dans les écoles. On fait des sensibilisations. On apprend aux enfants à en parler, de ne pas garder le silence. De l'autre côté, vous voyez qu'une direction d'école fait une information préoccupante pour la maman de la victime. Quel est le message qu'elle lui transmette? « Ferme ta bouche. Ne dis plus rien si tu ne veux pas avoir des problèmes ». Je ne sais même pas d'où commencer. On improvise partout. Je remarque qu'aujourd'hui, en France, par rapport à ce phénomène, on improvise énormément. On a fait une loi qui est en soit une grande réussite, mais pour l'appliquer c'est juste impossible. On a fait ce programme phare qui, en soi, n'est pas mal. C'est pas mal. Mais comment vous imaginez que du jour au lendemain, en septembre 2023, Attal dit que ce programme est obligatoire dans toutes les écoles, que les gens soient formés, que tous les enseignants soient formés, que tous, que des cellules de harcèlement scolaire soient créées dans les écoles, mais que les membres de ces cellules soient formés. On fait des référents. On fait des sensibilisations dans toutes les écoles. En principe, c'est super. Dites-moi, Noémie, comment et d'où vous sortez des formateurs bien formés à ce phénomène pour qu'ils forment tous ces milliers, millions je ne sais pas d'enseignants professionnels? Vous les sortez d'où? Du jour au lendemain. Ce qui se passe aujourd'hui, c'est que les enseignants sont formés par des gens qui improvisent. Si vous vous renseignez un peu plus, les académies ont une vidéo qui dure une heure et quelques. Chaque enseignant regarde cette vidéo et il est formé déjà. Vous voyez, on improvise énormément.

On a dit depuis des années, vous gaspillez de l'argent, mais vraiment, pour rien. Parce que vous dépensez de l'argent pour rien. Il forment des gens qui agissent à l'intérieur. Tant que ces gens-là sont à l'intérieur de l'institution, les enfants n'iront jamais vers eux. Jamais. On pose toujours cette question « Si tu avais eu dans ton école un référent, est-ce que tu serais allée vers lui pour lui parler de tout ça? » - » Non, jamais ». Par peur. Oui, former des gens, des référents, mettez-les dans les mairies, mettez-les auprès des MJC

(Maison des Jeunes et de la Culture), des bibliothèques ou à l'extérieur. On demande à ces pauvres enseignants de faire tout. C'est comme un groupe d'enseignants d'une école qui est proche de nous, un collège nous contactent et nous demandent de leur donner une formation. C'est gratuit parce que c'est la ville où on est. Mais en septembre, une qui organisait m'a dit que l'académie leur donnait une formation et qu'il n'avait plus besoin de se libérer pour venir faire la formation avec nous, je dis « Je suis vraiment très contente que l'académie fasse ça. C'est super ». Ils font cette formation et reviennent vers moi un mois après et on me dit « Je m'excuse, mais est-ce que tu pourrais nous donner quand même la formation? Parce que c'est n'importe quoi ». Pour vous dire, dans une formation sur le harcèlement scolaire, les enseignants ne connaissent même pas le numéro de téléphone. Je leur ai donné le numéro et ils m'ont dit « ah c'est ça le numéro, c'est ça qu'on peut faire auprès d'eux ». Donc vous voyez les limites. Après, ils sont formés vite, ceux qui sont dans les cellules, à une méthode. Je ne sais pas si vous connaissez ça vient des pays nordiques ça s'appelle la méthode de la préoccupation partagée. C'est une méthode pour savoir comment on prend en charge ces situations. Ils leur donnent cette formation. Et je suis contente parce que je connais la prof de français et je lui ai dit « sincèrement est-ce qu'après ces deux heures de formation, vous êtes capable de prendre en charge ces situations? » - « Non, pas du tout ». C'est avoir des idées. On attend de ces pauvres enseignants de faire tout. D'être des enseignants, d'être des psys. C'est comme vous me demandez à moi demain d'être plombier. Il y a un robinet qui fuit, je prends un bandage, je fais, je regarde la vidéo, mais quand même, l'eau coule. Donc, qu'est-ce qu'il faut faire?

La tâche essentielle des enseignants, c'est détecter. Ils sont le plus proche des enfants. Ils voient tout. Détecter. Mais une fois qu'une situation soit détectée, ce n'est pas à l'enseignant de gérer ça. Il n'a pas les compétences. Écouter un enfant, c'est un art. Dans notre situation, la maîtresse à un moment donné, elle a fait la psy. Elle a dit voilà, je veux mettre les deux ensemble. Ce qui est totalement faux. Surtout quand la victime, elle est vraiment dans la crise et tout. On ne peut pas faire ça. Ils ne nous ont pas demandé parce que dans le cadre de l'école, ils peuvent faire ce qu'ils veulent. Ils les ont mis ensemble, notre enfant qui vient en pleurs « Tu sais, maman, la maîtresse, elle est avec l'autre » - « Pourquoi tu dis ça? Qu'est-ce qui s'est passé? » - Ils nous ont mis ensemble, ils ont posé des questions à l'autre. Est-ce que c'est vrai que tu fais du mal à [nom de l'enfant] ? » « Oui », il a reconnu le gamin, « Et comment tu fais? » Parce que tu vois, ce qu'il faisait, c'était il lui mettait des coups. Le nôtre, il courait vers la maîtresse en pleurant « Maîtresse, maîtresse, l'autre, il m'a mis des coups » l'autre, il venait aussi « Ce n'est pas vrai maîtresse, c'est lui qui m'a fait mal » il jouait du théâtre. La maîtresse en connaissait ça demande à l'autre « dit est-ce que c'est vrai que toi, tu mens? » Et le gamin dit, et ça c'est aussi dans la déclaration de la maîtresse qui apparaît, le gamin dit « oui, c'est ma stratégie ». La réaction de la maîtresse « Oh bah ça va tu sais [nom de l'enfant] maintenant, tous les enfants mentent un peu ». Donc, vous voyez, demandez à une maîtresse d'écouter un enfant et d'essayer de faire quelque chose de psychologique. C'est comme la plomberie pour moi.

Vous voyez donc détecter eux, ils détectent. Mais après ce qu'il y a, la prise en charge de ces situations doit être faite par des gens externes. Qu'il y ait, moi je m'imagine, peut-être une sorte de cellule comme ça, vous voyez, un psy, un médecin, un assistant social, pourquoi pas, prêt à intervenir. Et que l'enfant victime et l'autre soit prise en charge en dehors de l'école, dans des lieux qui ne sont pas dans l'école. Donc les enseignants détecter, prévenir, faire des interventions de sensibilisation ou faire intervenir les autres aussi. Mais que ça, et après être vigilant. C'est leur rôle d'être vigilant. Est-ce qu'après la prise en charge par cette cellule externe, est-ce que la situation continue ou pas ? On est vigilant en tant qu'enseignant, après on voit que les choses roulent, tant mieux.

Voilà, c'est ça qui manque. Et après, les formations sérieuses, pas on improvise. C'est normal, on ne peut pas sortir formateur du jour au lendemain, on ne peut pas. Ils s'improvisent partout. Et pourquoi je dis ça ? J'ai des exemples du terrain, c'est pas que moi je suis la meilleure et je m'imagine des choses, non. On arrive dans une école, la directrice elle me dit « écoutez, vous ne prononcez pas le mot harcèlement scolaire ni le mot harceleur » ah ouais, nous on est venus pour ça. Et en creusant, parce qu'après je me suis dit, il y a quelque chose qui cloche, il faut que j'approfondisse un peu pour voir pourquoi elle dit ça. Elle m'a expliqué qu'ils ont eu une formation donnée par un psychothérapeute qui leur a dit « vous ne dites jamais

harcèlement scolaire et jamais le mot harceleur parce que vous stigmatisez l'autre ». Ah oui, du point de vue psychothérapeute, moi en tant que psychothérapeute, je ne dirai jamais, un enfant auteur d'harcèlement « tu es un harceleur ». Et j'ai fais un peu la bête, voir ce qu'elle veut dire « Non, mais vous voudriez que je dise comment madame ? » elle dit, « vous dites intimidation, intimidateur », Je dis « écoutez-moi en tant qu'étranger, j'ai de la peine à dire ces mots. Je m'imagine les petits de CE2 ils ne savent même pas ce que ça veut dire, mais il n'y a aucun problème, on peut rentrer, on est trois, on peut rentrer, mais je suis là pour parler du harcèlement, c'est une loi qui parle du harcèlement, tout est fait pour ». On improvise énormément et ce n'est pas pris au sérieux.

C'est vrai même avec cette pauvre fille qui s'est mise devant le train, qui est décédée Camélia (Affaire Camélia, suicidé sur les rails d'un train le 13 janvier 2026 à Mitry-Mory, Seine-et-Marne) c'est très récent, il y a quelques mois. Une lycéenne, terminale je pense ou première, qui va vers le directeur encore pour signaler, signaler, signaler, elle était déjà allée plusieurs fois en disant que l'autre lui fait du mal, voilà. Et le directeur... je vous promets Noemie que nous, dans chaque situation, on a la même chose. La direction dit soit « arrête de te plaindre toujours, j'en ai marre de toi », soit « écoute si tu n'arrêtes pas, je convoque un conseil de discipline », ça nous on le vit chaque jour. Et quand on a vu cette pauvre Camélia qui a osé encore, donc nous on dit « allez-y, ne restez pas seule, dites », voilà et le directeur il dit genre « tu te plains trop, je convoque un conseil de discipline », elle s'est mise devant un train et elle s'est suicidée. Et malgré ça, il n'y a rien, pour l'école, mais nous on vit ça, chaque situation c'est la même chose. C'est l'enfant victime qui aura tellement peur qu'il préfère soit se taire, soit se suicider parce que personne ne le croit, personne. C'est pour ça que quand je vous donne des exemples, ce sont des exemples du terrain, et nos réflexions sont vraiment des réflexions liées au terrain. C'est pas que nous on est les meilleurs. Et qu'est-ce qu'il faut faire ? Ce qui manque énormément, vous voyez il y a des professionnels, des groupes de professionnels, et chaque groupe s'épuise dans son silo. Pourquoi ? Parce qu'on est complémentaires. Moi je ne dis pas que nous les associations on sait mieux que les autres, pas du tout. Mais on a un regard extérieur qui est autre quand même. Mais sans l'aide des écoles, sans l'aide des académies, nous on ne peut rien faire. Exemple concret, des victimes qui s'adressent à nous, élèves dans un collège qui ont fait trois tentatives de suicide. On contacte le collège, la direction dit « on ne parle pas avec les associations », stop. Je contacte l'inspection académique, l'inspecteur je lui dis « écoutez pour des situations graves, des tentatives de suicide et tout, comment est-ce qu'on pourrait collaborer parce que nous on n'a pas un suivi dans l'école. Nous on est à l'extérieur mais à l'école on ne peut rien faire » et la réponse de l'inspecteur a été « on est en train de mettre en place le programme phare dans toutes les écoles, on n'a pas le temps pour d'autres collaborations ». Donc moi quand je leur parle deux, trois tentatives de suicide, qu'est-ce que vous voulez de pire que ça ? Et tant que nous on ne se met pas ensemble, et quand je dis nous c'est les parents, les enseignants, les associations, les politiques, si on ne se met pas ensemble pour réfléchir, pour trouver des solutions, on n'arrivera pas à grand chose. Parce que chacun s'épuise dans son silo, en restant seul, et on a besoin des autres, et quand je dis je ne dis pas du point de vue philosophique, c'est du point de vue concret.

Quand moi j'accompagne une fille qui a trois tentatives de suicide, bien sûr que je l'envoie vite vers un psychiatre à l'urgence, ça c'est clair, mais quand la maman me dit il n'y a aucun psychiatre qui est disponible, que dans deux mois, et si je laisse cette fille aller à l'école dans cet état, il ne faut pas être étonné qu'à un moment donné elle passe à l'acte. Mais si l'école accepte qu'on collabore, je dis « voilà, X, est-ce que vous pourriez, parce que nous on connaît très bien les besoins de la victime, elle aurait besoin que quelqu'un de l'école prenne 15 minutes avec elle pour la rassurer, pour lui dire qu'elle est en sécurité » vous voyez ce n'est pas grand chose, mais comme on a le temps pour écouter ses victimes et ses parents, on détecte les besoins, et si l'école répond à ces besoins, ça facilite la vie des victimes. Et voilà, le politique il est vraiment coupé de la réalité du terrain, ils font des décrets, des machins qui sont totalement à côté de la plaque. Moi j'ai demandé, mais allez-y, sur le terrain, et je ne dis pas pour les associations, je dis pour les enseignants, prenez des enseignants, discutez avec eux, voir leur opinion à eux, parce que tous les anciens disent la même chose, on ne peut pas être et des enseignants, et des psychologues, et des sexologues, parce que maintenant ils sont obligés aussi de faire l'éducation à la vie sexuelle, et des spécialistes pour

l'environnement, parce que c'est à eux aussi de sensibiliser à ça. Vous voyez ils n'ont pas les moyens, ils n'ont pas le temps, l'enfant ne se confie pas parce qu'il a peur de la maîtresse, il y a énormément de choses à faire.

NOEMIE : Oui vous dites qu'il y a des choses de faites mais pas suffisamment ou alors c'est pas assez concret.

PARENT T : Oui, je n'aime pas faire de la politique, je ne suis pas du tout dans la politique, mais regardez ce qui se passe au niveau politique, et c'est la même chose qui se passe au niveau du harcèlement. Des journalistes, moi je travaillais avec quelques journalistes auxquels je faisais confiance parce que c'était des mamans vraiment très sensibles à ça et pas le journaliste qui veut faire juste le scandale qui protège les parents de la victime, la victime, etc. Et j'envoyais vers ces journalistes, des parents et tout, ils ont fait des articles à un moment donné, des parents qui me disent « mais vous savez, elle a posé mille questions et tout, mais n'a rien fait ». Je me dis c'est bizarre. Et je contacte ils m'ont dit, mais tu sais, maintenant, pour faire un article sur le harcèlement, il faut qu'on fasse l'enquête de Colombo. Alors, quand on a des preuves, mais vraiment des preuves, on peut publier l'article. Nous, on est des journalistes privés, pour moi, pour faire une enquête comme ça, pour que l'article soit refusé, c'est pas parce que j'ai pas envie, mais c'est juste impossible qu'on publie, parce que tu trouves pas de preuves concrètes. Dans ce phénomène, on n'a pas de preuves concrètes ».

Ce sont ce que les enfants, ils disent, mais après, les enfants, ils sont pas crus on dit qu'ils disent n'importe quoi, donc voilà.

NOEMIE : Oui je comprend. Je vais vérifier mes questions. Alors je ne vous ai pas posé toutes mes questions mais dans votre récit vous y avez répondu parce que vous m'avez donné beaucoup d'informations. Je vous remercie pour votre temps en tout cas.